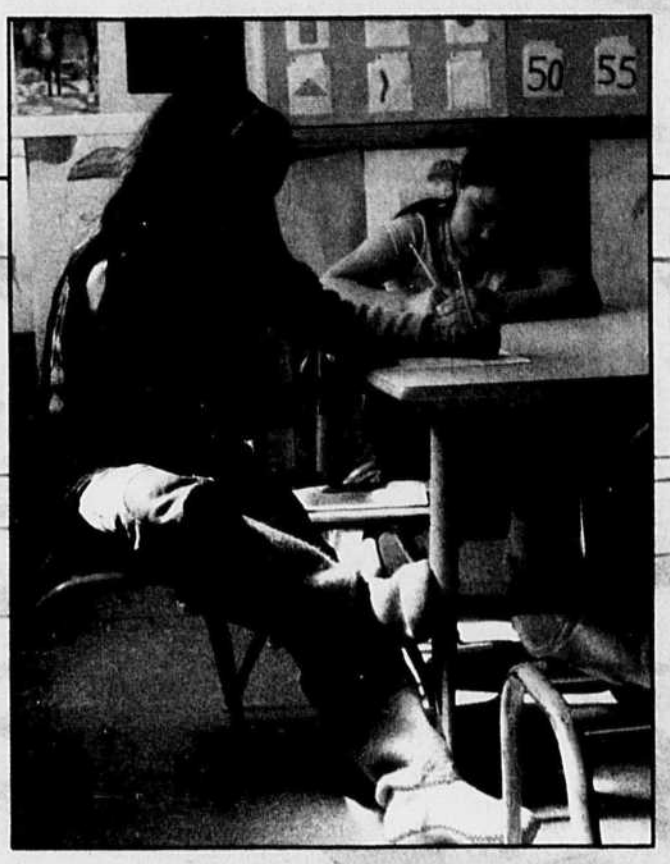
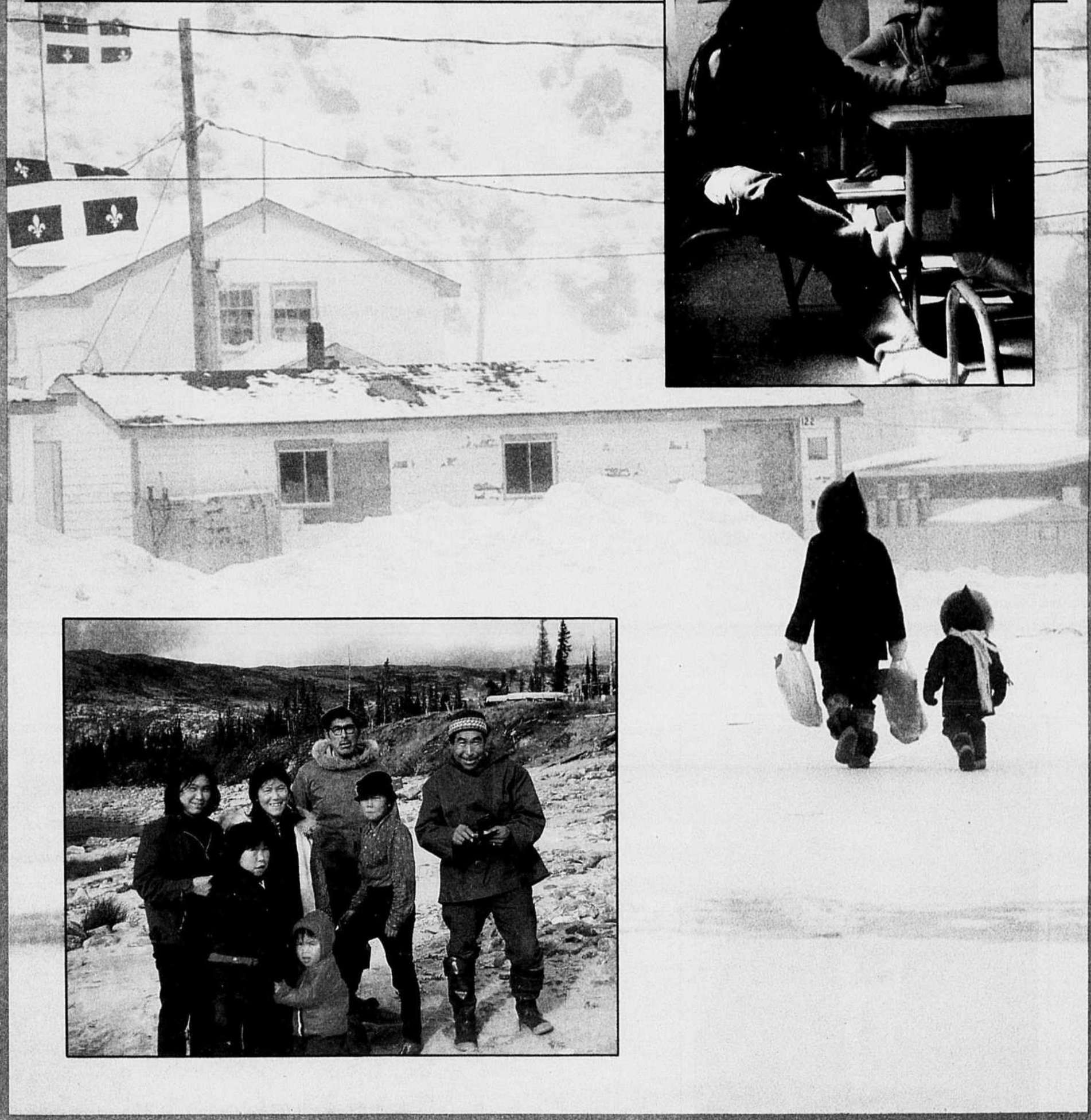
LE DEVOIR
Montréal, le samedi 1er avril 1989





PHOTOS DANVOYE/PUBLIPHOTO ET SAA

À L'HEURE DU CHOIX | ᓄᓇᕗᑦᑐᖅᑕᖅᑐᑦ

Le Devoir ᓂ ᑎᐅᐊ ᐊᓪᓚᓗ ᓂᕈᐊᕐᓂᖅ ᓄᓇᕗᓪᓕ

ᓱᑯᕐᓴᖅᑎᑐᕐ ᐱᕐᓂᐊᓵᓂ ᑐᓴᕐᓴᐊᓂᕐᓂᑦ Le Devoir-ᒥ ᓂ ᑎᐅᐊᕐᒥ ᕿᐱᐊᓱᑐᓚᓇᐅᕐᓱᑦ ᐃᒪᓕᕐᓂᖅ ᓄᓇᕗᑦ ᐃᒪᓕᕐᓂᖅ ᐊᑐᓴᖅᓱᓕᕐᐊᓂᑐᓂᕐᓂᖅ ᐊᑐᓴᖅᓱᓕᕐᐊᓂᑐᓂᕐᓂᖅ ᐊᓪᓚᓕᕐᓂᖅ ᓄᓇᕗᑦ, ᐃᓕᓴᐅᔪᖅ ᐊᑐᓴᖅᓱᓕᕐᐊᓂᑐᓂᕐᓂᖅ ᐊᓪᓚᓕᕐᓂᖅ ᓄᓇᕗᑦ, ᐱᓕᕐᓂ

La longue marche vers une affirmation unique au monde

Textes Carole Beaulieu

LES INUIT de l'Arctique québécois ne parlent pas de rapatrier la constitution. Ils s'apprêtent plutôt à en écrire une. Une constitution unique en son genre, unique au monde en fait: celle d'un gouvernement régional autonome en territoire autochtone.

Et l'opération ne va pas sans mal. Depuis mars, le Nouveau-Québec, le Nunavik en langue inuk, est en pleine fièvre électorale.

Les Inuit éliront en effet le 10 avril, les six personnes qui rédigeront le projet de constitution et le soumettront, par la suite, au vote référendaire des 3,500 électeurs du territoire.

Quatorze candidats briguent les suffrages. Ils sont aussi bien artiste que maire, sénateur, chasseur ou travailleur de coopérative. Aucun parti ne les regroupe. Mais dans cette petite société où tout le monde connaît tout le monde, la personnalité compte autant, sinon plus, que les opinions, conviennent les observateurs, et l'anonymat qu'offre généralement un débat politique centré sur des idées est quasiment impossible.

La démarche des Inuit vers un gouvernement responsable se fait avec l'accord de l'Assemblée nationale du Québec. Il ne s'agit pas de séparer le Nouveau-Québec du reste de la province mais bien plutôt de créer une structure intermédiaire entre les municipalités et l'Assemblée nationale, forum où les Inuit pourront résoudre leurs différends régionaux et établir les priorités du Nord, aussi bien en matière de vie culturelle que de développement économique.

À Québec, on espère que les travaux de la constituante permettront de réunifier la population du Nouveau-Québec, profondément divisée depuis la signature de la convention de la Baie James, en 1975.

« Certes, la Convention de la Baie James a créé l'Administration régionale Kativik », explique Mary Simon, présidente de la Confédération circumpolaire inuit, l'organisme international qui réunit les Inuit de l'Arctique. « Mais l'ARK est davantage une branche administrative de Québec qu'un gouvernement comme tel ».

C'est en 1983, lors d'une commission parlementaire aujourd'hui passée à l'Histoire, que le premier ministre d'alors, M. René Lévesque, a invité les Inuit à se doter d'un gouvernement responsable.

Québec, a-t-il dit, reconnaîtrait leur gouvernement s'il ne remettait pas en question l'intégrité territoriale du Québec. Québec offrait même l'expertise et l'appui logistique du Directeur général des élections. L'opposition libérale se rangeait du même côté. La machine pouvait se mettre en branle.

Mais rien évidemment n'est aussi simple. Les résidents du Nouveau-Québec ont mis près de cinq ans à s'entendre sur le processus qui mènerait à la création de leur assemblée constituante. Et encore a-t-il fallu que ce processus soit tranché par référendum, en octobre 1987.

Déjà, en effet deux tendances s'opposaient. Certains, connus sous le nom de « gens des organisations », estimaient que la première assemblée constituante inuit devait être formée par les leaders des organisations déjà existantes, la plupart mises sur pied par la Convention de la Baie-James. Il fallait, disaient-ils, bâtir sur les acquis.

D'autres, surtout associés aux opposants de la Convention, voulaient que les membres de la première *Parnaitiit* inuit (l'assemblée constituante) soient élus au suffrage universel.

Par une majorité de 52 %, avec une faible participation au vote de 61 %, les gens des organisations ont été défaits. La *Parnaitiit* serait donc élue au suffrage universel.

Le référendum de 1987 n'est que l'un d'une série d'affrontements entre les deux groupes, s'étalant sur plus de dix ans et qui prend racine, d'une certaine façon, dans leur désaccord fondamental au sujet de la Convention de la Baie James.

Une certaine partie de la population, évaluée à plus de 20% et surtout concentrée dans les trois villages de Salluit, Ivujivik, et Povungnituk, sur la côte de l'Hudson, estime en effet que la Convention de la Baie-James est venue « lui couper l'herbe sous le pied », l'empêchant de continuer les discussions sur l'auto-détermination déjà entreprises depuis 1960 au sein de la Fédération des coopératives.

Regroupés au sein de *Tungavingat Nunamini*, un organisme visant à l'auto-détermination des Inuit, les « dissidents » rejettent la Convention qui, disent-ils, a bradé leurs droits sur le territoire et ses ressources en échange de quelque milliards de dollars et des bienfaits de →



PHOTO EMMANUEL LOWI

La détermination des habitants du Nouveau-Québec est souvent à l'image du climat implacable auquel ils sont confrontés.

FRANÇOIS
lespérance

Pour tous vos besoins en:

- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
- ISOLATION
- QUINCAILLERIE
- PEINTURE
- OUTILLAGE
- ÉLECTRICITÉ, PLOMBERIE et CHAUFFAGE

Consultez les spécialistes

Emballage et gestion d'expédition disponible pour votre approvisionnement maritime annuel

ᐃᓕᓴᐃᓕᑦ ᐃᓕᓴᖏᑦ

ᑭᓱᒪᓕᕆᓕᕆᔨᓂᖅ:

- ᐃᓕᓴᕐᓂᑦ
- ᐃᑭᐊᑦᒥᐅᑕᓴᓂᑦ
- ᒥᔪᐊᕈᑎᓂᑦ
- ᓴᓇᑦᕈᑎᓂᑦ
- ᐃᑯᒪᐅᑎᑦ ᓯᓕᓗᑦ ᐸᖅᑲᕈᑎᑦ ᐃᓕᓴᖏᖅᓂᑦ

ᖃᐅᔨᒪᔨᑦᓯᓇᖅᓂᖅ ᑐᑭᓯᒪᔨᖅᑎᑦᓯ.

ᐃᑦᓯᐱᖅᓂᖅ ᐳᖅᑲᐃᓂᖅ ᐸᑦᓇᐃᑕᐅᓂᖏᑦᓗ ᐊᐅᓚᑕᐅᓂᖏᑦᓗ ᐅᑭᐅᑕᒪᑦ ᐅᒥᐊᑦᓴᐊᑯᑦᔪᑎᓯ.

For all your needs

- BUILDING MATERIAL
- ISOLATION
- HARDWARE
- PAINT
- TOOL
- ELECTRICAL, PLUMBING & HEATING SUPPLIES

Consult the experts

Crating & marshalling available for your yearly sealift resupplying

CONTACTEZ RON GIROUX TÉL: (514) 473-5080 FAX: (514) 627-5653

— Suite de la page précédente

l'État providence.

Avec les années, deux des villages dissidents ont petit à petit accepté certaines des structures de la Convention, notamment les écoles et les corporations municipales. Povungnituk, tel le village des Gaulois d'Astérix, résiste toujours.

« Cette élection là va peut-être enfin dénouer l'impasse », soutient Denis Simard, un journaliste de Radio-Canada qui couvre l'Arctique québécois depuis deux ans. « Pour la première fois les Charlie Watt et Harry Tulugak vont avoir une table commune autour de laquelle s'engueuler ».

Car là est l'un des noeuds du problème, conviennent tous les observateurs du Nord.

Lorsque le différend a éclaté, en 1975, entre opposants et partisans de la Convention de la Baie James, aucun forum n'existait où débattre du problème dans une société qui, traditionnellement, fonctionne par consensus.

Entre partisans et opposants de l'entente le fossé s'est élargi, les dissidents qualifiant de « traîtres » ou de « vendus », ceux qui ont signé la Convention alors que les signataires estiment avoir ainsi assuré le bien-être des leurs et le respect des droits ancestraux des Inuit.

Encore aujourd'hui, les sensibilités sont exacerbées.

Les défenseurs de la Convention, et des organisations qui en sont nées s'en prennent aux dissidents en définissant leur vision de la constituante de la façon suivante: « ce serait comme si on confiait à la Société Saint-Jean Baptiste le devoir de rédiger la constitution du pays pendant que les autres leaders seraient obligés de se fermer la gueule », selon les mots mêmes de Paul Bussières, un conseiller de la puissante société Makivik qui gère les indemnités versées aux Inuit par la Convention.

Les dissidents, quant à eux, accusent les défenseurs de la Convention d'enfermer les Inuit dans un ghetto ethnique et de chercher à s'accaparer tout le pouvoir.

Tous les candidats au scrutin s'entendent pourtant sur la nécessité de doter le Nouveau-Québec d'un gouvernement responsable. Malheureusement, ils ne s'entendent pas sur la meilleure façon d'y arriver.

Les « étapistes », partisans d'une approche de « petits pas », veulent que la première « Assemblée du Nunavik » soit, non pas élue au suffrage universel, mais plutôt formée des leaders des institutions qui existent déjà sur le territoire. Cette « assemblée de leaders » évoluerait, à plus long terme, en une assemblée élue.

Le chef lieu de Kuujjuaq (ancien Fort-Chimo), est le bastion de cette tendance.

Premier poste permanent de la célèbre Hudson's Bay Company, siège régional de l'Administration fédérale ensuite, Kuujjuaq est le village de Charlie Watt, le leader de la partie inuit à la Convention. C'est aussi le village de tous les présidents qui, depuis 10 ans, se sont succédés à la tête de la puissante Société Makivik,

Depuis trente ans, Kuujjuaq fait contrepoids à Povungnituk, berceau du mouvement coopératif du Nouveau-Québec et terreau de la dissidence.

C'est de Povungnituk que vient d'ailleurs Harry Tulugak, un jeune travailleur du mouvement coopératif, farouche opposant de l'étapisme.

Selon Tulugak, les représentants des corporations ne peuvent être en même temps « juge et partie » et la constituante doit avoir toute la marge de réflexion nécessaire pour proposer, peut-être, une forme de gouvernement qui remettrait en question certains des pouvoirs aujourd'hui dévolus aux corporations.

Cette approche fait évidemment craindre aux organisations une nouvelle tentative des dissidents pour faire « disparaître » les structures installées par la Convention.

La récente réactivation de la poursuite judiciaire intentée par les dissidents contre la Convention, poursuite qui dormait depuis plusieurs années, a d'ailleurs remis le feu aux poudres.

Les défenseurs de l'entente y ont vu un bris de la trêve qu'ils croyaient conclue pour la durée de la démarche d'établissement d'un gouvernement responsable.Les dissidents soutiennent qu'ils n'ont pas voulu relancer les hostilités et que seule une malheureuse manoeuvre juridique a ranimé le dossier.

« Mais vous savez comment c'est en politique », commente Paul Bussières, de la Société Makivik qui laisse entendre que le geste a donné des munitions aux partisans de l'étapisme: ceux-ci s'en servent pour transformer l'élection du 10 avril en un référendum sur la Convention.

Ultimement, conviennent les experts, nul ne peut prédire comment les Inuit voteront le 10 avril prochain. Chose certaine, dit-on, Tulukag et Watt seront élus.

Pour le reste tout est possible, et les yeux des autres populations inuit de l'Arctique sont actuellement fixés sur le Nouveau-Québec dont le gouvernement régional pourrait éventuellement devenir un modèle à suivre.

Les yeux du Québec devraient peut-être l'être aussi, s'il faut en croire George Filotas, de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec. Car les Inuit ne vivent plus en vase clos, et leur mouvement vers un plus grand pouvoir régional n'est pas isolé des mouvements de décentralisation qui ressurgissent depuis peu dans plusieurs secteurs de l'activité québécoise. Les Inuit, on l'oublie trop souvent, sont aussi des Québécois.



PHOTO C. PATSAUK, MAKIVIK

Johnny Kingalik et Lucassie Kumarluk au bureau de scrutin du village d'Inukjuak, lors du référendum d'octobre 1987.

ᑲᓂ ᑭᖏᑦ ᐊᑦᒪᓗ ᓄᒃᓴ ᐊᒻᒪᓗ ᓂᕆᐊᓂᖅᑎᓄᑦ ᐃᓄᐃᑦᑎᐊᕐᓂᖅ ᓂᕆᐊᓂᖅᑎᑦ ᐅᑦᑐᐸ 1987-ᒥ. (ᐊᑦᓯᓕᐊᓂᖅ ᓴᓂ ᐸᑦᓴᐅᑦ)

Centre d'études nordiques

Créé en 1961, le Centre d'études nordiques de l'Université Laval réunit des chercheurs en sciences naturelles ayant pour objectif de contribuer à la formation de jeunes chercheurs, de coordonner et de réaliser des projets de recherche interdisciplinaires. Le Centre opère une station de recherche située à Kuujjuarapik, sur la côte est de la baie d'Hudson.

Les principaux projets portent sur l'étude des changements climatiques, les variations des plans d'eau, le pergélisol, l'écologie nordique et l'étude des perturbations naturelles comme les feux ou les épidémies. Les chercheurs du Centre participent aussi à des projets de développement nordique impliquant un transfert des connaissances, pour le bénéfice des populations locales.

Pour informations:
Louise Filion, directrice,
Centre d'études nordiques,
Université Laval,
Cité Universitaire
Québec, G1K 7P4.
Tél.: (418) 656-3340.

UNIVERSITÉ LAVAL

Québec honorera sa parole

Carole Beaulieu

LE GOUVERNEMENT québécois encourage toujours l'élection éventuelle d'un gouvernement régional au Nunavik, soutient le ministre québécois délégué aux Mines et aux Affaires autochtones, M. Raymond Savoie.

Dans une brève entrevue accordée au DEVOIR, le ministre Savoie a expliqué que cette reconnaissance s'appuie sur trois pré-requis. Le nouveau gouvernement devra s'insérer dans la Constitution canadienne et sa mise en place devra être négociée avec Québec et non « imposée ». Le fédéral devra aussi transférer au Québec les fonds applicables aux nouveaux pouvoirs qui seront dévolus au gouvernement régional.

Ce dernier élément du dossier, convient M. Savoie, « sera le plus délicat et le plus difficile ». Selon M. Savoie, la Convention de la Baie-James est un « document vivant qui doit s'adapter à certaines évolutions » et qui pourrait donc être modifié en fonction du rôle que jouera le nouveau gouvernement régional.

Le ministre précise toutefois que l'Assemblée nationale aurait de la difficulté à reconnaître un gouvernement qui ferait de la « discrimination à l'envers » en excluant les Blancs du pouvoir. « Ce n'est pas l'orientation que nous souhaitons », dit-il. Selon M. Savoie, une bonne règlementation — qui préciserait par exemple que les électeurs doivent habiter le Nouveau-Québec depuis un certain temps et non pas y travailler seulement pour quelques mois — pourrait résoudre cette difficulté.

M. Savoie a ajouté avoir « beaucoup de respect » pour les Inuit qui tiennent cette élection dans des conditions géographiques et climatiques difficiles et font face à des coûts énormes.



PHOTOS ARCHIVES

Le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. Raymond Savoie.

Pièces de camion

P.E.BOISVERT



Nouveaux numéros de téléphone pour service de pièces

Boucherville: 655-1395
sans frais: 1-800-363-9949
Montréal: 527-1311
Télécopieur: 655-8766

Heures d'ouverture:
lundi au vendredi: 8h00 AM à 2h30 AM
samedi: 8h00 AM à 16h30

2 boul. Marie-Victorin
Boucherville, Québec
J4B 1V5

ᐱᓕᕆᔨᓂᖅ ᐃᓚᒥᓂᖏᑕᓕᓂᔪᓐᓇᖅ ᓯᕗᑐᐊᖅ ᐊᑦᔨᖅᑲᖅᓗᓂᑦ ᓯᓚᖅᓴᐊᓕᒫᒃᑎᒥ

ᑲᑭᓴᓐᓂᖅ ᐃᓚᒥᓂᖏᑕᓕᓂᔪᓐᓇᖅ ᓯᕗᑐᐊᖅ ᐱᓕᕆᔨᓂᖅ ᐊᑦᔨᖅᑲᖅᓗᓂᑦ ᓯᓚᖅᓴᐊᓕᒫᒃᑎᒥ ᐃᓕᓴᕐ

ᐃᓕᑕᒥᐅᐊᓂᐅᓂᓪᓗᐃᓂᓕᓂ ᑲᓇᐃᔨᓂᐅᓂᒃᑐᑐᓂᒃᓯᒪᓂᖅ ᐊᓂᐊᓕᓂᐅᓂᖅ ᐃᓯᐃᓂ ᐊᓂᐊᓕᓂᓂᖅᓂ ᑲᓇᑕᒥ. ᐃᓯᐃᓂᐃ ᑲᓱᒪᓂᐃᑦ ᓂᕆᐊᓂᓂᖅᓂᓕᕆᓂᖅᓂᓂ ᑲᓇᐅᔪᓂᖅ ᐃᓐᓇᓂ. ᓂᕆᐃᑦᓂ ᐃᓐᓇᓂ. ᓂᕆᐃᑦᓂ ᐃᓐᓇᑦ ᕿᓚᐅᓚᐅᑐᓂ. ᓂᕆᐊᓂᑐᐃᓕᓕᖅᓂ 61%-ᐱᓂᐅᒡᒪᑕ. ᕿᓚᓂᑐᐃᐃ 52%-ᓇᑦ ᓂᕆᐊᓂᑕᐅᓂᓗᓂᑦ. ᕿᓚᓇᐃᓂᑦ ᓂᕆᐊᓂᑕᐅᓂᐊᖅᓂᓚᑦᑐᑦ ᓂᕆᐊᔪᓇᓚᓂᑦ ᓄᓇᖅ. ᐃᓐᓇᓕᒥᑦ.

1987-ᒥ ᓂᕆᐊᓂᐅᓚᐅᕐᕕᐅᓂᑦ ᑕᓂᓇᑐᓚᐅᕐᕕᐅᓂᑦᓯᓂᑦᓂᑦ. ᑐᑭᑕᖅᑎᑦᓂᒃᑲᐃᓂᐅᓚᑦᑐᑦ ᑕᐃᒪᓐᖅᑕ ᐱᓕᐊᓂᑦᑐᐃᓂᓂᐅᑦᓂᑦ ᐃᓐᓇᑦᓂᑦ ᕿᓚᐃᓂᑦ <ᐃ ᐊᐅᖅᑎᑎᖅᓯᑐᑦᓂᐅᐅᔪ

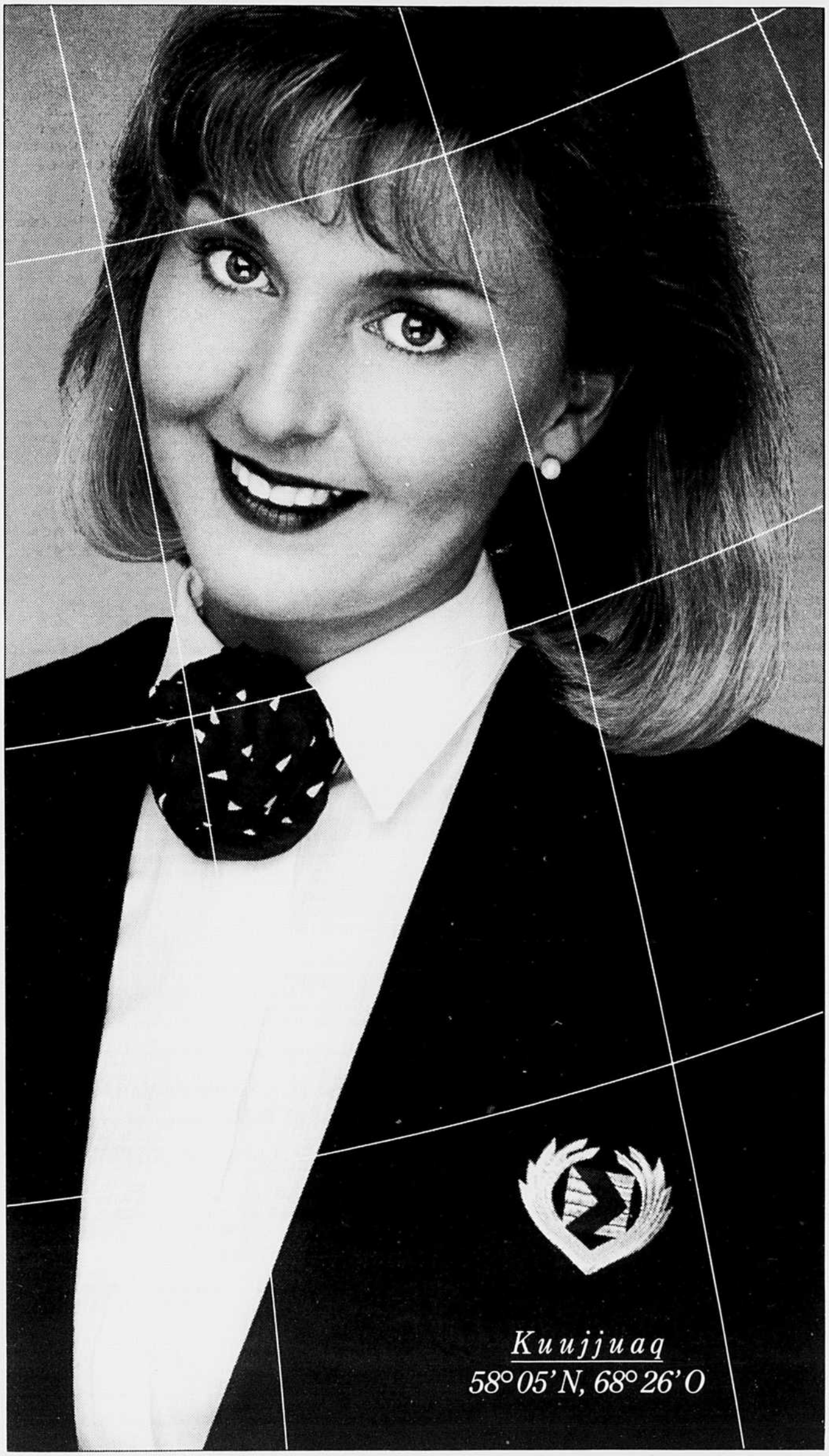
20%-ᔪᑦᑐ ᐃᓐᓇᐃᑦ ᕿᓂᓕᒥᐅᑦ. ᐃᓄᐅᕐᒪᒥᐅᑦ ᐊᓚᒪᓗ >ᐱᓂᑐᑐᒥᐅᑦ ᐊᐅᖅᑎᑎᖅᓂᒥᑦ ᐊᑭᓚᐅᔪᓂᑦᑐᑦ ᑕᓂᐊᐃᓐᓇᑦᑐᑦ ᐃᓐᓇᑦᓂᑦ ᑕᐃᒪᓐᖅᑕ ᐱᓕᐊᓂᑦᑐᐃᓂᓂᐅᑦᓂᑦ ᐃᓐᓇᑦᓂᑦ ᐊᓚᒪᓗ

ᑭᓂᒧᑦ ᓄᐃᑕᐅᔨᐱᓂᖅᓴᓂᐅᑎᓪᓗᒍ.

ᐊᐸᒃᑐᑐᐃᑦ ᑮᓯᑦᓯᑎᓵᓕᑦ ᐊᕐᖏᖅᑎᓂᒥᑦ - ᓴᓪ ᔪᐊᑦ ᓴᓪᔨᓵᔪᑦ - ᓪᓂᒥᖅᑕᒥᑦ ᓄᓇᓕᒫᑦ ᐃᓕᓴᐅᔪᖅ ᐃᓕᓴᐅᔪᖅᑐᑦ ᐃᓄᐃᑦ

ᓂᑦ ᑕᐃᒪᐃᓕᖅᑐᑦᓂᓐᓂᒃ ᓄᓇᕗᑦ.

"ᑕᐃᒪᐃᓕᖅᑐᑦ ᐅᖅᑯᓯᓚᐅᖅᑎᑦ ᒪᑉᑕ ᐱᓕᕆᑦᓂᕐᓂᖅᓯᒪᓕᖅᑐᑦ, ᓯᓚᐅᑉ ᑭᖑᓪᓗ Paul Bussieres ᒪᑭᒃᐃᑦᓂᒃ ᐱᓇᓂᖅ, ᐊᑭᑎᐊᕐᓂᖅᓯᒪᔪᖅ ᐃᓕᓴᐅᔪᓐᓇᖅᑐᑦ ᓂᕆᔨᒋᑦᑐᖅ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐱᓇᓱᒃᑐᖅ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ



LA PROMESSE DU NOUVEAU MONDE.

*L*e nouveau monde, ce sont de nouvelles gens, de nouveaux projets et une nouvelle façon de voir. Le nouveau monde, le Grand Nord en fait partie, avec ses défis et ses exigences. Nous les connaissons et nous voulons y répondre en vous offrant le meilleur service qui soit.

C'est la promesse que vous font tous les employés de Canadien.

Car nous sommes fiers de desservir cette grande région et de participer à son développement.

Le nouveau monde.

La nouvelle ligne.

ᑲᓇᐃᑎᐊᖅᑯᑦ ᑎᒥᒋᔭᓕᓚᐅᖏᓐᓂᑦ
ᑲᔪᓯᑎᑦᓴᓚᐅᕐᓂᐊᑕᖅ ᓄᑖᒪᑦ
ᓯᓚᑦᑭᐊᒪᑦ
ᓄᑖᖅ ᓯᓚᑦᑭᐊᖅ

ᓄᑖᓐ ᐃᓄᑦᑕᖅᑦᓴᖅ ᓄᑖᓐᓗ
ᐱᓇᓯᐊᑦᐱᐅᓯᓂ ᐊᒥᒪᓗ ᓄᑖᓐ ᓯᓇᓕᒪᓐ
ᑕᑯᓴᒍᓯᖅᑦᓯᓂ. ᓄᑖᖅ ᓯᓚᑦᑭᐊᖅ.

ᐅᖅᓯᑦᔅᖅ ᐅᑭᐅᑦᑕᔅᖅ ᐃᓕᒥᔾᐅᐅᓴᖅ
ᕿᑎᖅᓴᐅᓂᖅᓱᓇᐊᖅᑦᓴᖅ ᑭᑎᖅᔪᒪᑦᓯᓂᖅᓱᓂᓗ
ᑕᒪᑎᐃᓂᖅ ᑐᑭᓯᒪᑦᓯᐊᔾᔨᑦ ᐊᒥᒪᓗ
ᐱᓇᓯᐊᑦᓂᖅᓱᑭᒪᔾᔨᑦ ᒪᓂᒥᑎᑦᓯᓗᑕ
ᐃᓕᑦᓯᓄᑦ ᐱᐅᓂᑦᕿᒥᑎ ᐱᓕᑦᓯᓂᒥᑎ
ᐱᖅᐅᔪᓐᓇᑐᒥᑎ.

ᑕᒪᓐᓇ ᑲᔪᓯᑎᑕᐅᑦᓴᓂᐊᐃᖅᓱᖅ ᑲᓇᐃᑎᐊᑎᐃᑦ
ᐱᓇᓯᑎᓂᒪᖏᓐᓄᑦ. ᑕᐃᒪᓕᐊᑦᑐᒪᑦ
ᐅᐱᒪᑦᓗᑐᓂᔾᔨᑦ ᐱᓕᑦᓯᓂᒥᑎᑦᓇᕐᑦᑕ
ᑕᒪᑐᒥᖏᓕᒪᖅ ᓄᓇᓕᒪᒥ ᐃᓕᐅᓂᖅᑭᓐᓇᑲᑦᑕ
ᐱᕐᑦᓕᐊᖅᐅᓂᖏᓐᓄᑦ.

ᓄᑖᖅ ᑲᓇᐃᑎᐊᑎᐃᑦ. ᓄᑖᖅ ᓯᓚᑦᑭᐊᖅ. ᓄᑖᑦ
ᑎᒥᒋᔭᓕᓚᐅᖏᓐᑦ.

Canadi➤n *va plus loin*

«Une très grande place où l'on vit»

Carole Beaulieu

AUCUNE route ne mène au Nouveau-Québec, ce coin de pays quatre fois grand comme la Grande-Bretagne.

À moins d'avoir bien du temps à soi, on ne voyage même qu'en bateau ou en avion entre les 14 villages du Nunavik, ce territoire immense qui porte bien son vocable inuit de « très grande place où l'on vit ».

« En hiver, les Inuit mettent trois jours en motoneige pour aller de Kuujjuaq à Povungnituk », raconte Denis Simard, un journaliste de Radio-Canada qui a visité les 14 villages de l'Arctique québécois.

Kuujjuaq, sur la côte de l'Ungava, constitue une espèce de capitale, le chef-lieu administratif de la région, le plus gros village de l'Arctique québécois avec son millier d'habitants. À l'opposé, sur la côte de l'Hudson, Povungnituk s'impose toutefois comme métropole culturelle, foyer de la dissidence face à la Convention de la Baie James.

En ce pays de roc et de glace, les villages portent les noms évocateurs de Povungnituk, « là où ça pue » par référence à un ancien site de dépeçage de baleine, Kuujjuarapik, Umiujaq, Inukjuak, Akulivik, Uvujivik, Salluit, Kangiqsujuaq, Quaqtaq, Kangirsuk, Aupaluk, Tasijuaq, Kuujuaq, Kangiqsualujjuaq.

Créés à la fin des années 50, alors que la réponse des gouvernements à la famine et à la maladie force la sédentarisation du peuple inuit jusque là nomade, les villages sont dispersés le long des côtes, à la périphérie de quelque 563,000 kilomètres carrés de toundra et de taïga.

Un peu plus de 6,000 Inuit vivent aujourd'hui dans cette « très grande place », à l'extrémité nord du Québec, entre le 55e et le 63e parallèle.

Au total, le Nouveau-Québec couvre un peu plus de 36 % du territoire québécois. La France toute entière et ses 550,000 kilomètres carrés s'y nicheraient facilement.

« En septembre, quand les champs de roc se couvrent de linaigrettes, ces petites fleurs blanches surnommées *coton de l'Arctique*, le territoire est de toute beauté », raconte Denis Simard.

Ceux qui ont visité le Nouveau-Québec ne tarissent pas d'éloges sur sa beauté. Et pas seulement en septembre. En juillet, aussi, quand le soleil ne se couche plus sur les villages les plus au nord et qu'à minuit, des enfants jouent dans les rues éclairées par la brunante. Et en juin, quand de fragiles fleurs bleues apparaissent entre des cailloux aux coloris venus, dirait-on, des tableaux de Riopelle. Et en avril, quand le soleil brille sur la neige et que le bleu de l'océan Arctique s'étale à perte de vue.

Ce coin de pays où la télévision n'est arrivée qu'en 1981, a connu des changements majeurs depuis vingt-cinq ans avec l'arrivée des pouvoirs fédéraux et, plus récemment, du pouvoir provincial.

L'Administration régionale Kativik, la Commission scolaire régionale Kativik et le Conseil de la santé et des services sociaux Kativik sont autant de nouvelles institutions implantées au Nouveau-Québec depuis la signature de la Convention de la Baie James, en 1975.

La Convention a aussi fait monter dans l'Arctique, au cours des dernières années, tous les bienfaits de l'État providence. L'État y a bâti des maisons adaptées au climat nordique, construit des écoles, mis en place des programmes de support aux pêcheurs et aux chasseurs. Et les motoneiges ont petit à petit remplacé les traîneaux à chiens.

Même si l'anglais est toujours la langue seconde de la majorité des Inuit québécois, après l'inuktitut, le français gagne du terrain dans la plus jeune génération. Ainsi, à Povungnituk, plus de 50 % des familles inuit choisissent maintenant d'envoyer leur enfant à l'école française. En moyenne, au Nunavik, le taux de fréquentation de l'école française est passé en cinq ans de 34 à 39 %. Contrairement aux autres Québécois, les autochtones signataires de la Convention de la Baie James, peuvent choisir d'envoyer leurs enfants à l'école française ou anglaise.

Dans d'autres domaines, la chasse et la pêche demeurent encore la base de l'économie dans l'Arctique québécois. L'exploitation des ressources du sous-sol est encore assez limitée. Quelques projets de commercialisation de crevettes, de caribou et de poisson fumé sont en discussion. Plusieurs petites entreprises, surtout reliées à la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec font des affaires dans le Nord.

Les autorités nordiques veulent aussi développer le tourisme. Jusqu'ici ce sont surtout des Européens (Italiens, Français, Allemands) qui achètent les coûteuses aventures en traîneaux à chiens et des Américains qui ont participé aux expéditions de chasse.

Les premiers chasseurs d'Alaska sont venus au Nouveau-Québec il y a 4,000 ans, après que la fonte des glaciers du Wisconsion eut libéré le territoire du Nouveau-Québec, trois millénaires avant Jésus-Christ. Leurs ancêtres étaient eux-mêmes venus d'Eurasie il y a 30,000 ans. Tous ces anciens ne reconnaîtraient sans doute plus leur territoire avec ses centaines de motoneiges, ses écoles et ses bateaux à moteur.

Mais en dépit des avions et du progrès, les habitants du Nouveau-Québec savent encore que souvent, la nature reprend ici ses droits. Devant le blizzard et le froid, les horaires ne tiennent plus et bien des fois il faut dire « ajurnamat »... on n'y peut rien!



LOGISTEC

Logistec Navigation inc.

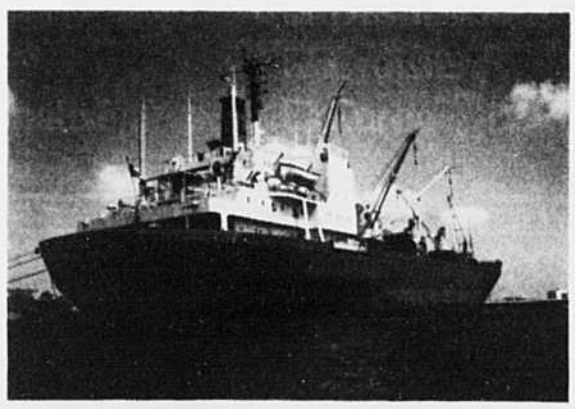
Depuis plus de 20 ans, notre compagnie dessert les communautés du Nouveau-Québec et des territoires du Nord-Ouest. Nous désirons exprimer notre gratitude aux peuples du Nouveau-Québec et leur transmettre nos meilleurs voeux pour le futur.

ᐅᑭᐅᑦ ᐊᐢᓂᑦ ᐅᖏᑕᓄᑦ ᑲᒡᐸᓂᐳᑦ ᐱᒍᑦᓗᓂᖏᓪᓗᐳᓐ ᑯᐸᐃᑦ ᑕᓐᕆᖏᓂᒥᐅᑦ ᓄᓇᑦᓭᐊᒥᐅᑦᓗ ᓄᓇᓕᑯᑎᖅᑦᓂᑦ. ᓇᑯᑦᒥᑭᒪᐳᒍᑦ ᐱᐅᐸᒪᓇᒡᒥᓗ ᓭᐳᓂᑦᑕᑯᓗᑦᓭᑦ ᑯᐸᐃᑦ ᑕᓐᕆᖏᓂᒥᐅᓂᑦ.

ᐃᒪᖅᑯᑦ ᐃᖅᑦᕆᐸᓕᓇᓗᑦ
ᐅᓭᒥᐊᑦᑎᐅᓭᑎᑦᓗ

TRANSPORT MARITIME ET ARRIMAGE
WATER TRANSPORTATION AND STEVEDORING

360, ST-JACQUES
14e ÉTAGE
MONTRÉAL, QUÉ.
H2Y 1K1
TÉLÉPHONE: (514) 842-2791
FAX: 514-842-1262



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE INUIT DE POVUNGNITUK

Povungnituk, P.Q. J0M-1P0, (819) 988-2825

ᐊᐃᓇᓪ 10, 1989-ᒥ ᓂᐳᐊᑦᓂᐅᓂᐊᖅᑐᑭᓐ ᑦᑭᓇᐃᑎᑦᓴᐅᓪᓚᕆᑦᓂᑦ ᐅᖃᖅᐱᓕᕆᑦᓴᐅᑦ ᓴᓇᒪᓂᑦᓴᖏᓂᑦ ᐊᑐᑦᓂᒪᓇᖃᓚᕆᐳᖅᑭᓐ ᐃᓅᖃᖏᑎᖅᑦᓂᑦ ᐱᔭᒪᒥᑦᓗᐊᖅᑐᑎᓂᑦ ᐊᐢᒪᐃᐅᓂᐊᕐᓂᑦᑕᑦ.

ᓇᒥᓂᖅ ᐱᖅᓇᐃᓗᑕᑎᓂᑦ ᐱᖓᓱᓕᐅᑦᓇᓕᑦᑕ ᑭᓕᓂᐅ ᓇᒥᒪᓕᕆᓂᖅᑐᑎᓂᑦ ᐅᐱᒍᑎᓂᑦ ᐅᑕᖅᑎᓂᑦ ᐅᓇᐃᓕᐅᔪᓇᓗᑕᑦ ᑐᑭᑎᓂᑦᑕᑦ.

ᑕᐃᒪᐃᒪᖅᑦ. ᓂᐳᐊᑦᓂᐅᓂᖅᑐᑎᓂᑦ ᓄᓇᐱᖅᑎᒥ ᓴᓪᓕᐊᓂᐳᖅᑭᑦ.

L'élection de l'Assemblée Constituante qui aura lieu le 10 avril 1989 créera de nouvelles opportunités.

C'est en prenant les moyens de faire face nous-mêmes à nos problèmes que nous accéderons à cette fierté propre aux peuples maîtres chez eux.

C'est pour cette raison que nous appuyons ces prochaines élections en Nunavik.

La langue des Inuit

Louis-Jacques Dorais
linguiste, Université Laval

LA LANGUE des Inuit est parlée par plus de 80,000 personnes (sur une population mondiale d'environ 100,000 Inuit), le long d'un territoire s'étendant de la rive sibérienne du détroit de Béring à la côte est du Groenland, en passant par l'Alaska occidental et septentrional, l'Arctique canadien, le Nord québécois et la côte du Labrador.

Ces gens parlent pour la plupart une seule et même langue, l'inuit (ou inuktitut), qu'on peut entendre du détroit de Béring au Groenland. Les seuls à utiliser des langues différentes, mais quand même étroitement apparentées à l'inuktitut, sont les populations dites yup'ik de la Sibérie inuit et du sud-ouest de l'Alaska. Inuktitut et langues yup'ik forment (avec l'aléoute parlé dans les Îles Aléoutiennes) une famille linguistique distincte, sans lien avec aucune autre langue du monde.

À cause de l'isolement géographique des divers groupes régionaux, l'inuktitut se subdivise en plusieurs dialectes, qui se caractérisent par des différences de prononciation, de vocabulaire et de grammaire. Les Inuit du Nouveau-Québec possèdent ainsi leur propre dialecte (aisément compris dans tout l'Est de l'Arctique canadien), qui comprend lui-même deux branches distinctes : le parler du Nord (baie d'Ungava et détroit d'Hudson) et celui de l'Ouest (baie d'Hudson).

L'inuktitut est une langue dite agglutinante. Chaque mot se compose habituellement d'un élément de base, le radical, auquel on ajoute de un à dix éléments secondaires (les affixes) avec, pour résultat, des mots qui sont souvent très longs et peuvent se traduire en français par des phrases complètes. À partir du radical **nuna** (« la terre ») par exemple, on peut construire le mot **nunairtaugumanngitualuutuinnatugut,** « nous ne voulons vraiment pas du tout nous faire voler notre terre ».

Ce n'est qu'au siècle dernier que l'inuktitut a commencé à être écrit. Ce sont les missionnaires qui ont développé différents systèmes pour transcrire cette langue, jusque-là uniquement transmise par voie orale. Au Nouveau-Québec, comme dans le reste de l'Arctique oriental canadien, ils ont introduit une écriture syllabique, inspirée de la sténographie en usage à l'époque. Chaque symbole représente une syllabe et peut prendre trois positions différentes. Ainsi par exemple, le même symbole se prononce pi, pu ou pa, selon la manière dont il est placé: un triangle qui regarde vers la gauche, la droite ou vers le haut...

La démocratie en inuktitut

Louis-Jacques Dorais
linguiste, Université Laval

ON NE trouvera dans aucun lexique français-inuit de traduction du mot démocratie. De même, le dictionnaire de la langue inuit compilé par Taamusi Qumaq, le sage de Povungnituk, ne propose aucune définition de ce terme. Chez les Inuit d'autrefois, en effet, les leaders des petites bandes familiales s'imposaient d'eux-mêmes, de par leur force physique ou leur personnalité.

Confrontés aux réalités politiques modernes cependant, les Inuit savent maintenant fort bien en quoi consiste un gouvernement — qu'il soit fédéral, provincial ou régional — une assemblée représentative ou une élection.

Le gouvernement c'est **gavama,** un emprunt à l'anglais bien sûr, ou encore **gavamakkut**, « les gens de **gavama** ». Il y a vingt-cinq ans encore, **gavama** était perçu comme une entité bienveillante mais autoritaire, qui régentait l'ensemble de la vie des Inuit, pour leur plus grand bien disait-elle. La relation entre le gouvernement et les Inuit, faite d'autorité et de dépendance, était un peu semblable à celle qui existait entre les Inuit et leurs chiens. Comme l'écrit Taamusi Qumaq : « Nous (les Inuit) étions le gouvernement de nos chiens, parce que nous les dirigions et qu'ils comptaient sur nous pour manger. »

Dans une telle perspective, on était assez loin de la démocratie. Heureusement, les choses ont changé depuis. Les citoyens et citoyennes du Nord savent maintenant que les gouvernements sont élus (**niruartaujut** — « ils sont choi-

→



PHOTO EMMANUEL LOWI

Les enfants inuit vont partout avec leur mère.

Pour saluer et témoigner notre amitié à la communauté de AKULIVIK

AFFECTION À SARA PIRTI, MÉLODIE & MARCEL DUPLESSIS

signé Aline et Paul-Émile Duplessis

FÉLICITATIONS AUX GENS DU NOUVEAU-QUÉBEC

Les Magasins du Nord de la Baie d'Hudson sont fiers de leur liaison de longue date avec la population du Nouveau-Québec. Nous tenons à l'encourager dans sa démarche de représentation politique.

la Baie d'Hudson
MAGASINS DU NORD

Partez à l'aventure au Nouveau-Québec avec les films
Kodak EKTAR



Au retour découvrez toutes ces beautés en couleurs!

NOUS UTILISONS LE PAPIER Kodak POUR FINIR EN BEAUTÉ!

Nouveau
Kodak Explorer 35 mm



SPÉCIAL 199,38$ incluant film et piles

- Obturateur à contrôle électromagnétique
- Flash électronique incorporé avec voyant rouge pour éclairage insuffisant
- Avance automatique et rembobinage motorisé
- Très beau fini noir • Garantie: 3 ans

Résistant sous toute température — Cet appareil flotte, résiste à l'eau, à la poussière et au sable.

À l'achat d'un appareil Kodak Explorer, recevez *gratuitement* un étui de transport, valeur de 20$, et 10$ de coupons-rabais sur les films Kodak Gold et le développement, sur mention de cette annonce.

• Laboratoire sur place • Service de laminage

Cette offre se termine le 30 avril 1989



ROYAL PHOTO

Le spécialiste au service de l'amateur depuis 38 ans.

Royal Photo

2106 boul. Rosemont,
Montréal (Québec), H2G 1T4 (514) 273-1723

Commandes postales et téléphoniques acceptées, frais de manutention en sus

— Suite de la page précédente

sis ») et que ceux qui y siègent sont les représentants (**kiggait** — « les porte-parole ») des électeurs. En 1987, lors d'une réunion des traducteurs inuit canadiens, on a proposé l'expression suivante pour traduire la notion de gouvernement représentatif : **niruartausimaluni uqartitautitaujuq** — « tout en l'élisant, on fait en sorte qu'il soit amené à parler pour nous ».

En démocratie, un gouvernement représentatif est aussi responsable. Ce sont les élus et non les bureaucrates ou les autocrates qui le régissent. Pour les traducteurs inuit, le concept de gouvernement responsable peut donc se traduire de la façon suivante : **gavamakkut aulataujut niruartausimajunut** — « les gens du gouvernement sont régis par les élus ».

Mais s'agit-il là de démocratie véritable ? Pas nécessairement. Les élus ne servent pas toujours les intérêts de l'ensemble, ou même de la majorité des électeurs. En langue inuit (comme en français d'ailleurs) il serait sans doute plus juste d'appeler démocratique un gouvernement qui répondrait à la définition suivante : **inulimaanut aulataujuq niruartausimajutigut** — « il est régi par tout le monde, par l'intermédiaire des élus ».



ᐅᐱᒃᑐᐃᓗᓕᒃ ᐃᓄᖅᑎᑐᖅ ᐅᖅᑕᕐᓂᐊᕐᓂ ᐃᓕᓴᕐᓗᐊᖅᑐᑦ ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᒃ ᐊᓯᖅᓯᕐᓗᒃᑐᑦ ᐊᓯᐅᒪᓴᕐᓂᐊᕐᓂᒃ ᐃᓄᖅᑎᑐᑦ. (ᐊᓴᓕᐊᓂᖅ ᑕᑦ ᓴᓴ)

ᑕᑯᒋᐊᖅᑐᓴᑎᑦ ᐃᓄᖅᑎᑐᓕᕆᔨᖅᑎᓂᒃ ᐃᓕᖏᓐᓂᑦ ᐃᓄᖅᑎᑐᖅᑐᓂᒃ ᐊᑐᐊᖅᓯᕐᓗᓄᑦ.

ᑲᓴ ᐱᓗᑦ ᐊᖅᓚᑦᑎᑦ

ᐃᓄᖅᑎᑐᕆᔨᖅᑎᓂᒃ ᐊᑯᓂᖅᑐᑦ ᐃᓄᖅᑎᑐᖅᑐᓂᒃ.

ᐃᓕᒪᔪᓂᑦ ᐃᓕᒋᑦ ᐃᓕᖏᓐᓂᑦ
ᓂᒋᐊᖅᓂᐅᓕᖏᓐᓂᒍ ᓄᓇᕆᒥ
ᐅᖃᓪᓚᐃᑎᒃᓯᒪᔪᐅᖏᑕᖃᑦ

ᐃᓄᖅᑎᑐᕆᔨᖅᑎᓂᒃ ᐊᑯᓂᐅᑦᑐᑦ.

ᐱᓪᓚᕐᓄᐅᓕᒃ ᑕᒪᐃᓐᓇᖅᑐᖅ ᐃᓕᖏᓐᓂᑦ ᐃᓕᒪᔪᓂᒃ ᐊᑐᐊᖅᓯᕐᓗᓄᑦ.

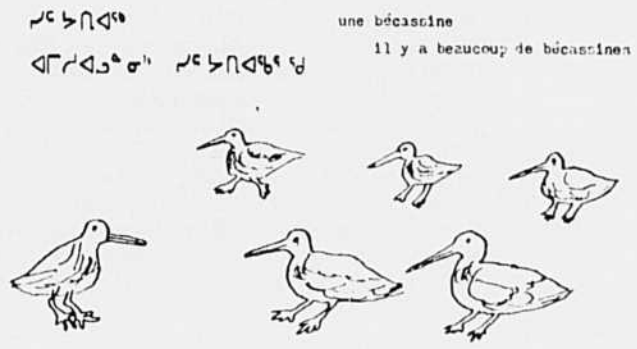
ᐅᖃᖅᓯᖏᓐᓄᑦᑐᖅ ᐊᑐᐊᖅᓯᕐᓗᓄᑦ

Au coeur des services éducatifs du Nouveau-Québec

Ils sont présents.

Un millier de nos membres oeuvrent au quotidien dans les écoles du Nord. Certains enseignent, d'autres dispensent des services professionnels ou de soutien.
Certains sont originaires du Nord, d'autres du Sud.

Mais tous partagent une même préoccupation: participer à la définition d'une école bien adaptée, qui prépare vraiment les jeunes à prendre en main leur destinée économique, politique, sociale et culturelle.





Le personnel de l'éducation du Nouveau-Québec, une présence essentielle et de grande qualité!

Centrale de l'enseignement du Québec

Fédération des enseignantes et enseignants de commissions scolaires (CEQ)

ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT DU NOUVEAU-QUÉBEC (CEQ)
NORTHERN QUEBEC TEACHING ASSOCIATION

FPS FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (C.E.Q.)

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (CEQ)



LPA

société Makivik corporation

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chères Québécoises,
Chers Québécois,

Je tiens à remercier Le Devoir pour cette unique occasion qu'il nous offre de parler au peule québécois et de lui faire connaître la Société Makivik. Entièrement détenue et dirigée par les Inuit, Makivik a été formée afin de défendre les intérêts des Inuit du Nunavik et d'administrer l'indemnité prévue à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

Les activités de Makivik comportent entre autres la mise en oeuvre de la Convention, le financement de projets communautaires, la création de filiales, la construction d'installations de loisirs et la négociation d'un programme sur l'infrastructure aéroportuaire du Nord. Makivik représente aussi les Inuit du Nunavik sur les plans national et international.

L'an dernier, la Société a concentré ses efforts dans le secteur économique, notamment sur le développement du potentiel touristique du Nunavik et la commercialisation de certaines ressources renouvelables. Elle examine aussi les moyens d'attirer les investissements du Sud et envisage la possibilité de coopérer avec des entreprises intéressées à s'établir dans le Nord.

Cependant, pour améliorer notre perspective d'avenir, nous devons aussi motiver nos jeunes à poursuivre leurs études jusqu'aux échelons supérieurs dans tous les domaines de spécialité.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, Makivik accueillera toujours les idées innovatrices de tous ceux qui souhaitent bâtir un meilleur Nunavik pour les générations de demain.

C. Watt

ᐊᖏᔪᖅᑲᓪ ᐅᖅᐅᓯᖏᑦ

ᑯᐸᐃᑎᐅᓇᐃ.
ᓯᐅᓪᓕᒥ ᓇᑯᑎᕈᒪᔨᐅᖏ ᐊᓪᓚᓂᐊᒃᓕᐅᖅᑎᓂᓄ LE DEVOIR-ᑯᓄ ᐱᐃᓴᖏᖅᑎᓯᑎᑕ ᐃᓇᓄ ᐅᖅᖏ ᐃᖏᕈᓐᓇᓯᓂᐊᓄ ᑯᐸᐃᑎᐅᓇᐃ ᐅᖅᖏᑕᐅᐃᖏᖅᑎᓯᓂᐊᓄ ᒪᑭᐃ ᑯᐊᐅᓴᓴᐅᓪ ᓯᓇᐅᓂᖏᓄ. ᑕᓇ ᑯᐊᐅᓴᓴ ᓇᐃᑎᑕᐅᓯᒪᓪᓚᕈᔪᖅ ᑭᓴᒋᑦᓂᐊᓂᓄ ᓴᐅᒪᑦᓂᐊᓂᓄ ᐱᔪᒪᐅᓯᓂᓄ ᐃᓇᓇᐃ ᓇᓇᐃᒥᐅᓄ.
ᒪᑭᐃᐅᓪ ᖃᒪᒋᔪᑦᑕᖅᑦ ᐃᒪᐃᑐᓕᓂᓂᖅᑕᒋᖃᓯᐅᔪᐅᓪ ᑐᑭᒋᓕᓐᓂᓯᓂᐊᓄ ᐊᖏᑦᑎᓂᓯᓂᐊᓄ ᐊᑐᓯᓂᐊᓄ ᐃᓇᓇᐃ

9785, av. Ryan Ave.
Dorval, Qué.
H9P 1A2
Tél.: (514) 636-9445
Télex: 05-821666

Sky Service Center
9785, av. Ryan Ave.
Dorval, Qué. H9P 1A2
Tél.: (514) 636-1626
Télex: 05-821666

C.P./P.O. Box 89
Kuujjuaq, Qué.
J0M 1C0
Tél.: (819) 964-2935

C.P./P.O. Box 570
Kuujjuarapik, Qué.
J0M 1G0
Tél.: (819) 929-3356

ᐃᓄᐃᑦ ᖃᖅᑕᕐᕕᖏᑦ (1985ᒥ)
Air Inuit (1985) ltd./ltée

Notre horaire comporte des vols réguliers à destination de toutes les collectivités du Nunavik. Pour faciliter vos voyages dans le Nord, nous offrons maintenant des vols à partir de Québec.

Vous devez noliser un avion? Faites votre choix parmi une grande variété d'appareils tels nos HS-748, DHC-6 Twin Otters, DHC-3 Single Otters et Beavers.

Air Inuit vous invite à...
DÉCOUVRIR LE NUNAVIK

- Kuujjuaq: (819) 964-2935
- Kuujjuarapik: (819) 929-3356
- Québec: (418) 872-1839
- Montréal: (514) 636-9445
- La Grande: (819) 638-8163

ᐱᑦᕿᕆᕋᖅ ᐃᑲᓗᐊᓂᑦ ᓄᓇᓕᓂᑦ ᓄᓇᕗᒻᒥ ᓄᓇᕗ

«Il n'existe aucun précédent de ce genre dans le monde»

Pierre F. Côté, directeur général des élections du Québec

Jean-Pierre Legault

« Il n'existe aucun précédent de ce genre dans le monde. Les élections du 10 avril pourraient bien servir d'exemple à d'autres peuples autochtones chez nous ou ailleurs. »

Ce sont là les termes utilisés par M. Pierre F. Côté, directeur général des élections du Québec, pour qualifier la démarche entreprise il y a maintenant deux ans et demi dans le Nord québécois et qui mènera à l'élection, dans quelques jours, de membres d'une instance représentative démocratiquement élus.

« Ces élections représentaient tout un défi. Aucune loi ne sous-tend le processus et l'opération va se tenir sans aucune base légale », explique M. Côté. « Comme il n'y avait pas de loi à laquelle se référer pour organiser le scrutin, il a été convenu de procéder par voie d'entente de gré à gré entre les parties à l'élection. Tous se sont engagés à respecter les conventions. Dans les faits, ce consensus a donc établi une base de fonctionnement entre les parties. Un précédent est ainsi créé. » Et un « tribunal d'honneur », formé de trois personnes, a été créé afin de régler les contentieux qui pourraient surgir.

M. Côté ne cache pas le plaisir que lui procure ce dossier, lui qui est habitué à louvoyer dans un environnement où les règles sont clairement définies. Cette région, il la connaît depuis 1963. Et c'est le deuxième mandat que l'Assemblée nationale lui accorde pour agir là-bas comme « conseiller à la consultation » (i.e. le scrutin); il a déjà joué ce rôle lors du référendum de 1987.

Son attachement pour ce peuple nordique n'est pas étranger, croit-il à son « adoption » par les Inuit, adoption qui lui a facilité la tâche. Malgré les difficultés rencontrées, les longues discussions et la lenteur de tout le processus, M. Côté est plutôt fier de son engagement dans ces élections forts différentes de celles qui se déroulent dans le sud. « En plus de l'expérience unique, sur le plan professionnel, que j'en retire, mon implication m'a permis d'approfondir mes connaissances et ma compréhension d'une culture qui est partie du Québec, mais qu'on connaît très peu cependant ».

La satisfaction transpire de tous ses propos. Tout le processus « auquel les Inuit ne pouvaient plus échapper » s'est fait de façon à impliquer les premiers concernés, raconte M. Côté.« Les Inuit sont parvenus à se donner des règles en accord avec leur culture », tout en respectant le fonctionnement démocratique qui a cours ailleurs.

« Ce peuple, précise-t-il, a dû, au fil des siècles, développer un instinct de conservation très marqué. Jadis, on procédait donc continuellement par voie de consensus. »



PHOTO CHANTAL KEYSER

Le directeur général des élections du Québec, M. Pierre F. Côté

C'est avec cela en tête qu'il a tenté, au cours de son mandat, d'amener les Inuit à aborder le processus électoral. De très nombreuses rencontres — qui sembleraient fastidieuses à plus d'un électeur du Sud — ont donc été nécessaires pour bien enclencher la machine. « Il m'a fallu beaucoup de patience, d'autant plus que toutes les discussions se faisaient dans la langue de la région, l'inuktitut.

En d'autres lieux, une telle démarche aurait possiblement avorté, mais le plus grand soin a été mis à faire sentir aux gens l'importance des enjeux et la nécessité de leur implication.

Dans un premier temps, toutes les organisations de la région ont participé aux travaux visant à finaliser une convention qui portait sur la tenue d'un référendum. Celui-ci a permis de décider de l'orientation à donner à la démarche dedémocratisation. Un autre groupe de travail fut par la suite mis sur pied pour définir les objectifs et le fonctionnement de l'élection du 10 avril.

« Toutes les parties impliquées se sont aussi engagées par écrit à respecter la convention électorale et les résultats du scrutin », précise M. Côté.

Autre originalité : le financement de ces élections.« Pourrait-on imaginer dans le Sud, observe M. Côté, que les partis politiques parviennent à s'entendre pour qu'une taxe volontaire (taxe de vente de 1 %) soit prélevée pour financer leurs activités et les élections ? »

M. Côté précise que ce sont les Inuit qui, après des années de tergiversations, ont mis au point la solution retenue. « Les termes de l'entente, ce sont eux qui les ont définis. Mon rôle a strictement consisté à orienter les discussions vers des solutions réalisables ».

À la veille de la première grande consultation dans le nord québécois, M. Côté est optimiste. « Les gens sont depuis longtemps impliqués dans la vie de chacun des villages par le mode coopératif. En conséquence, ils sont rompus aux consultations. »

Selon lui, « le processus démocratique est enclenché et irréversible dans cette région quel que soit le résultat du scrutin ». M. Côté croitque c'est la nécessité de mieux coordonner les ressources de la région qui ont forcé et précipité les choses.

Les Inuit du Nouveau Québec, soutient le directeur général des élections, ne pouvaient de toute façon échapper au mouvement de démocratisation planétaire. Il souhaite maintenant que, dotés d'une instance démocratique, ils prennent une grande place dans les échanges circumpolaires qui se multiplient depuis quelques années. Peut-être est-ce là, dit-il, que réside « le gage de préservation et de développement de leur culture ».

U.S. Repeating Arms Company

WINCHESTER

ᐊᐢᓇᐃᑕᐃᓕᓂᐊᐢᑲᑎᑦ...
ᐅᐃᑦᓱᐊᖏᑕᐃᐢᓇᓂᒃ ᑭᓱᐊᓂ ᖃᐅᐅᑎᓂᒃ ᓴᓂᖅᐢᓂᓗ ᐊᑐᒃᑕᑦᑕᓗᑦ

Visez juste... ...utilisez uniquement les carabines et les munitions Winchester!



modèle 9422 XTR
ᖃᐅᐅᑎᑐᐃᐢᓇᖅ



modèle 70 XTR Sporter
ᖃᐅᐅᑎᓖᒪᓂᒃ



Ranger PUMP ACTION
ᑎᓖᐊᓂᐅᑎᒃ ᓇᐱᑦᑕᖅ



Ranger semi-automatique
ᑎᓖᐊᓂᐅᑎᒃ ᖁᑦᓂᓪᓚᖅ

ᐱᐅᓵᐅᑦᑐᓂᒃ
ᑎᓖᐊᓂᐅᑎᑦ
ᖃᐅᐅᑎᓖᒪᓂᒃᓴᓂᓗ
ᓂᐅᐃᐊᑦᑲᐅᓪᓚᑦᑐᓂᒃ
ᓚᐢᓇ

Fusils et munitions les plus populaires disponibles maintenant.

WINCHESTER
SUPER-X LONG RANGE SHOTGUN SHELLS

WINCHESTER
WILDCAT 22
HIGH VELOCITY RIMFIRE CARTRIDGES

WINCHESTER
SUPER-X 20 CENTERFIRE RIFLE CARTRIDGES

Ranger WINCHESTER

ᓂᐅᐃᐊᑦᑲᐅᒪᑕ ᑯᐊᐸᓂ ᑯᐸᐃᒃ ᑕᖅᖁᖅᓂ

DISPONIBLES DANS LES COOPÉRATIVES LOCALES

La Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec

ᑲᑎᒪᔨᖅ ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᑯᐸᐃᑦᑐᖅ

COMMISSION SCOLAIRE KATIVIK SCHOOL BOARD

ENSEIGNANTS

La Commission scolaire Kativik, desservant les communautés Inuit du Nunavik, est continuellement à la recherche d'enseignants qualifiés en prévision d'éventuels postes à combler.

Les candidats doivent détenir un brevet ou un permis d'enseignement équivalant au baccalauréat et valide au Québec.

Les titulaires doivent être polyvalents. Une expérience ou une formation dans une langue seconde est un atout certain.

La Commission offre en plus du salaire initial, une subvention de logement, des frais de réaménagement et une prime d'éloignement.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines
Commission scolaire Kativik
305, avenue Mimosa
Dorval (Québec)
H9S 3K5

La Commission scolaire Kativik offre des chances d'emploi égales à tous.



ᒥᓂ Pierre F Côté ᐊᖏᔪᓐᖓᒪᓇ ᓂᕆᐊᓐᑎ ᐃᔨᐃᒥ
(ᐊᓐᔪᓕᐅᓐᑕᐅᔪ Chantal Keyser)

ᓂᕆᐊᓐᑎᓂᔨᒪᓇᓗᒍ ᐅᖓᓐᑕᐅᔪᑦ ᑕᐃᒪᐃᑐᖓᓐᔪᒪᑦᔦᖏᓪᓗ ᓂᓪᓕᔪᐊᒥ ᐃᓄᐃᑦ ᓂᓪᓕᔪᐊᒥ ᓴᐃᖏᓕᓕᖅᖢᑦ ᐃᓄᐃᑦ ᓂᓪᓕᔪᐊᒥ ᑲᑐᐣᖏᑐᖓᓐᖓᑦ ᑲᑎᒪᓕᑐᐃᓐᓇᕐᓂᐸᑦ.

ᔦᐧ ᐱᐊᓇ ᓕᓂᐧ ᐊᐧᓕᑕᖏᐧ

'ᑕᐃᒪᐃᓐᑐᖓᓕᐅᔪᓂᒪᓐᔦᖏᓕᓐ ᓂᓪᓕᔪᐊᒥ. ᐅᐃᓇᓕ 10-ᒥ ᓂᕆᐊᓐᓂᐅᓕᑐᓐᐅ ᐅᑐᑎᐧᓴᓂᐊᐃᒍᓐ-ᔦᐧᑐᐅ ᓄᓇᓕᑐᖓᓐᔪᐧᓄᐧ ᑕᒪᓂᒥᐅᓄᐧ ᐊᓂᐊᓂᒥᐅᓄᐧ

ᑕᐃᒪᑕᒃ ᐅᖓᐅᓂᖓᓕᐅᔪᐅᓐᐅ ᒥᑦᑕ ᐱᐊ ᐃᓐᑎ ᓂᕆᐊᓐᑎᓂᔨᒪᓇᓗᒍ ᐃᔨᐃᒥ ᐅᓂᖓᓂᓂ ᐱᒥᐊᓐᑕᐅᓕᐅᔪᓂᒪᓐᔪᒥᑦ ᐊᐧᓐᔪᒍᑦ ᒪᑦᔪᐅ ᓇᔨᑦᑕ ᐊᐧᒪᓪ ᑕᐧᓕᓄᐧ ᓴᓐᓄᐧᓂᓐᓂ ᓂᕆᐊᓐᑎᓂᐧᓄᐧ ᐊᐧᑐᐅᓄᐧᓐᔪᓄᐧ ᐃᔨᐃᒥᑦ ᑕᒥᓐᔪᐧᓄᐧ.

ᓂᕆᐊᓐᑎᓂᐧᓄᐧ ᐱᒥᐊᓐᑕᐅᓕᐅᔪᓂᒪᓐᔦᖏᓕᓐ ᑕᐃᒪᐃᓐᑐᖓᓕᐅᔪᓂᒪᓐᔦᖏᓕᓐ ᐊᐧᓐᔪᒍᑦ ᐱᒥᐊᓐᑕᐅᓕᐅᔪᓂᒪᓐᔪᒥᑦ

ᐊᓯᐊᓂᔪᓕᓇᓄᑦ, ᐊᑐᑎᑎᐅᑦᓱᐊᓕ-ᐅᑦᑕᕀ >ᐃᔪᑦᓴᐅᑎᓕᖅᓚᔪᔪ, ᐃᓕᐅᖏᑕᐅᓂᓇᓕᐅᑦᑕᓄᓪᓕᖅᖏᓐ ᑐᑭᓱᑦᐊᒥᓇᓕᓱᓕᑦᓂᖓ ᐅᑭᓱᑦᐊᖅᓂᓐ ᖃᐅᔨᒪᑦᓱᐊᕐᖏᑦᑕ-ᑎᓂᓕᑦ

ᐃᓱᒪᓗᐃᑦᓱᒪᓂᖏᓐ Cᑯᑦᓴᓱ-ᐊᐅᔾᐅᓕ ᑕᒪᑐᒪᐅᑦ ᐱᓇᓱᐊᑦᑕᐅᓱ-ᖃᑦᓂᒪᓚᓕᐅᑦᑕᖏᓐ 'ᐃᓄᓄᑦ 'ᐊᓄᓇᑦ-ᑕᐅᖃᖏᑦᐅᐅᓗᓂ ᓄᐃᑕᐅᓂᖃᓕᐅᑦᓯᐅᓄ ᐃᓄᐃᑦ ᓱᑐᓕᒥ ᐃᓕᐅᓂᖃᓯᓗᓪᓕᐅᑦ ᐅᓗᑦᑭᒪᔪᓐ ᐊᐅᓱᑦᒥᔪᑦ ᐃᓗᑦᓱᓕᑦᓴᓱᐊᓂᓕᑦ (ᖃᑦᓗᓇᓄᑦ) ᓱᓕᵒᔨᐊᑎᒥᐅᓄᑦ ᐊᓱᐊᓂᑐᓕᒪᓄᑦ.

'ᑕᑯᓇᓂ ᐅᑭᐅᓂ ᐊᒥᓱᑎᓗᓂ ᖃᐊᖏᓕᐅᑦᑐᓂ.' ᐃᓕᐃᒥᐊᑦᓕᓕᐅᑦᑐᖅ ᐃᓄᓄᑦ ᐱᐊᑦᓂᓱᓕᓱᓕᑦᓴᓱᐊᓂᓕᑦ ᐃᓄᐃᑦᑐᓂᓕᑦ ᑕᒪᑐᒪᐅᑦ ᐊᐅᓱᑦᒥᔪᑦ ᖃᖏᑦᐅᐅᓗᓂ ᐊᓱᐊᓂᑐᓕᒪᓄᑦ ᐊᐅᓱᑦᒥᔪᑦ ᐊᓱᐊᓂᑐᓕᒪᓄᑦ ᐊᓱᐊᓂᑐᓕᒪᓄᑦ ᐊᓱᐊᓂᑐᓕᒪᓄ

ΔHMOKPATIA

ᐃᓂᒃᑎᓯ

DÉMOCRÂTIE

ᓴᓪᒥᔭᓄᑦ

ᐅᕐᔪᑦ ᐊᑎᓕᐅᕐᑐᔪᑦ ᓯᓯᖏᓚᓇᖏᓴᔪᑦ ᓄᓇᕕᒻᒥ ᓄᓇᓯᒪᔨᑦ
ᐱᓂᐊᖏᓂᔾᔪᕐᓂᐅᑦ ᐃᓕᓴᕐᓯᐅᑦ ᖃᒪᓕᑎᑎᑕᐃᓕᓂᐅᑦ ᐱᐅᓯᕐᑦ ᐊᑐᕐᑦ
ᐊᒻᒪᓗ ᓴᓪᒥᑦᑕᓇᖏᓯᑕ ᓯᓚᕐᔪᑦ ᐊᕐᕕᕐᖏᓂᐅᓕᕐᓂᐅᑦ
ᐃᒥᓂᕐᖃᑎᒌᓯᐊᖏᓂᒥᓄᓕᓄᑦ.

«Nous appuyons le caractère démocratique de la démarche entreprise par les citoyens et citoyennes du Nouveau-Québec inuit et nous souscrivons à cette volonté d'aller de l'avant dans l'affirmation légitime de leur autonomie.»

Réjeanne Adam
Michel Agnaïeff
Maryse Alcindor
Jean Allard
Manon Allen
Lizzie Amamatuak
Gisèle Ampleman
Luc André
Alain Arsenault
Jacques Aubry
Serge Auclair
Jacques Audet
Nick Auf der Maur, cons. mun.
Ame Aullas
Michelle Auroy
Asen Balikci
Claudette Baron
Luc Barsalou
Fritz Bastiansen
Pierre Bastien, cons. mun.
Pierre Beaucage
Denis Beauchamp
Hélène Beauchemin
Nicole Beaudry
Bernard Beaupré
Gilles Bédard
Louise Bédard
Serge Bédikian
Michel Béland
Lucie Bélanger
Paul Bélanger
Robert Bélanger
Yvon Bélanger
Camil Bélisle
Murielle Bélisle
Michel Belleau
Arnold Bennett, cons. mun.
Denise Benoit
Jacques Bergeron
Jean-Claude Bernheim
Yves Bernier
Robert Bertani
Clotilde Bertrand
Louise Bertrand
Alain Bissonnette
Louise Blanchard
Micheline Blanchette
Lilianne Bohémier
Pierre Boileau
Nicole Bois
Dominique Boisvert
Taing Mean Bonn
Georges Bordeleau
Jacqueline Bordeleau, cons. mun.
Sam Boskey, cons. mun.
Christine Bouchard
Hélène Bouchard
Huguette Bouchard
Jean Anne Bouchard
Michelle Bouchard
Serge Bouchard
Thérèse Bouchard
René Boudreault
Jacques Bourdouxhe
Pierre Bourque
Renée Bourque
Michel Boyer
Gaétan Breton
Guy Brouillette
Allan Brown
Louisa Brown
Myron Brown
Suzanne Bruneau
Christiane Brunelle
Marie Brunelle
Richard Brunelle, cons. mun.
Francine Brunet
Lyse Brunet
Maurice Bulbullian
Carole Cadoret
Robert Cadotte
Suzanne Cardinal
Armand Caron
Tom Carter
Sarah Chalmers
Roland Chamberland
Claudette Charbonneau
Denis Choinière
Margot Chouinard
Réal Charest, cons. mun.
Suzanne Charest
Denyse Chartrand
Michel Chartrand
Ghislaine Chénier
Louise Chicoine
Bernard Cleary
Janvier Cliche
Gisèle Cloutier
Sylvie Cloutier
Robert Collin
Rob Collins
Michael Cohen
Enrique Colombino
Robert Comtois
Christiane Côté
Roger Côté
Bibiane Courtois
Jean-Guy Coutu
Danielle Couture
Mary Craig
Robert Crépeau
Robert Critchley
Suzy D'Ambroise
André Dandenault
Lucille Dazé
Louis DeCarie
Sylvie Delage
Joanne Demers
Jocelyne Demers
Michel De Noncourt
Jean-Guy Deschênes
Nicole De Sève
Laurent Deshaies
Michel Desjardins
Danielle Desmarais
Normand Désormiers
Richard Despars
Antonin Dessureault
Rémi Dion
Richard Dominique
Louis-Jacques Dorais
Jacqueline Dorman
Karen Dorval
André Doucet
Vaughn Dowie
Michel Drainville
Christiane Drouin-Bordeleau
Suzanne Duchesne
Sylvain Duff
Marie-Josée Dufour
Rose Dufour
Esther Dugas
Gérard Duhaime
Marcel Duhaime
Louise Dumas
Antonin Dumas-Pierre
Bertrand Emard
Jean-Yves Ethier
Catherine Eveillard
Philippe Faure
Bernard Fauteux
Guy Fautré
Sophia Florakas-Petsalis
Robert Foucault
Claude Filion
Louise Filion
Robert Filion
Georges Filotas
Ghislaine Fleury
Denise Fontaine
Michel Fontaine
Michel Forget
Serge Forget
Roger Fortier
Luc Fournier
Marcel Fournier
Évelyne Foy
Jocelyne Gagné
J.-C. Gagner
J.A. Gagnon
Jean-Guy Gagnon
Pierre F. Gagnon
Renée Gagnon-Laquerre
Sylvie Gagnon
Sylvie Gagnon
Gilles Garand
Marguerite Garneau
Muriel Garon
Mgr. Henri Gaudreault
Luc Gauthier
Michel Gauthier
Normand Gauthier
Germain Gauvin
Rita Gawley
Luc Gélinas
Martin Gendron
Richard Gendron
Louise Gervais
Maria Giguère
François Girard
Laurent Girouard
Louisette Giroux
Joan-Isabelle Glidden
Serge Goriatchkine
Éric Gourdeau
Pierre Goyer, cons. mun.
Christiane Gravel
Pierre Gravel
Françoise Greffard
Francine Grégoire
Lise Grégoire
Francine Grenier
Nicole Grenier
Hélène Guay
Jacques Guénette
Ginette Guérin
Carlos Guerra
Emily J. Gull
Louis Georges Guy
Gilbert Hamel
Jean-François Hamel
Mgr. Jean-Guy Hamelin
Jean-Marc Hamois
Robert Harpin
Denise Harvey
Richard Hébert
Jean Hénaire
Kevin Henley
Nicole Henry
James Lee Hopkins
André Huot
Louise Hurtubise
Mylène Jaccoud
Micheline Jean
Thérèse Jean
Alain Jean-Bart
Diane Joanette
Raymond Johnson
Claire Jomphe
Gilles Julien
François Juneau
Daniel Juteau
Nobuco Kameyaman
Aipili Kenuajuak
Christian Kirouac
Heng Kun
Luc Laberge
Marc Laberge
André Labonté
Daniel Lachance
Edna Lachance
Lyne Lachance
Jacques Lachapelle
Lucie Lachapelle
Pierre Lachapelle, cons. mun.
Jean Lacourcière
Jean Lafortune
Pierre Laframboise
Conrad Lagueux
François Lamarche
Rose Lambertson
Normand Lamer
Céline Lamontagne
Jocelyne Lamoureux
Arthur Lamothe
Bernard Lamothe
Réjeanne Lamothe
Arthur Landry
Cécile Langlois
Réjean Langlois
Richard Langlois
René Lapenière
Jean-Marcel Lapierre
Lyne Lapierre
Raynald Lapierre
Robert Laplante
Pierre Laporte
Justin Laquerre
Sophie Laquerre
Stéphane Laquerre
Andrée Larose
Gérald Larose
Margo Larose
Monique Larose
Elizabeth Larouche
Nicole Laurin-Frenette
Serge Laurin
André Lauzon
André Lauzon
Denys Lauzon
Sylvie Lauzon
Marguerite Lavallée
Francine Laverdière
Jacques Laverdière
Jean Lavoie
Marie-France Lavoie
Ber Lazarus
Georges Lebel
Monique Lebel
Hélène Leblond
Lucie Leblond
Pierre LeBlond
Fabien Leboeuf
Louise Leboeuf
Yvon Leclerc
Jacques Ledoux
Alberte Ledoyen
Constance Leduc
Serge Lefebvre
Micheline Légaré
Gérard Legault, cons. mun.
Monique Legault
Mgr. Jules Leguerrier
Serge Lemelin
Guy Lemieux
Charles-Gérard Lemire
Louise Lemire
Margot Lemire
Pierre Lepage
Lucie Leroux
Renée Lescop
Sharon Leslie, cons. mun.
Marie Letellier
Bernadin Létourneau
Gilles Léveillé
André Lévesque
Carole Lévesque
Céline Lévesque
Georgette Lévesque
Guy Lévesque
Serge Lévesque
Yves Lévesque
Abe Limonchik, cons. mun.
Céline Loiselle
Léo Lorenson
Monique Lortie
Sylvie Loslier
Catherine Loumède
Gisèle Maheux
José Mailhot
Catherine Marion
Hélène Marois
Pauline Marois
Philippe Marquis
Charles A. Martijn
Diane Martin, cons. mun.
Philippe Robert de Massy
Laura Mastronardi
Claude Mathieu
Jean-Paul Matte
Manon Maynard
Christopher McAll
Gérald McKenzie
Erika Meadows
Judith Meilleur
Claude G. Mélançon
Pierre-Yves Melançon, cons. mun.
Clément Mercier
Jacques Michaud
Julien Michaud
Yves Michaud
Marilyn Misgrove
Jean Morisset
Diane Morissette
Geneviève Moulin-Picard
Sylvia Murdoch
Norman Murray
Philippe Nadeau
Jean-Jacques Nattiez
Pauline Nault
Barbara Nichols
Lorraine Nobert
Véronique Nocaudie
Michel Noël
Joanne Norchet
Évariste Normand
Lorraine Pagé
Anne Panasuk
Lise Paquin
Hélène Pariseau
Ghislaine Patry-Buisson
Pierre Paquette
André Paradis
Leonard Paul
Serge Payette
France Pelchat
Chantal Pelletier
Clotilde Pelletier
Denys Pelletier
Ghislain Pelletier
Janine B. Pelletier
Marc-G. Pelletier
Pierre Perreault
Yolande Simard Perreault
Jacques Pétrin
My Huong Pham
John Phillips
Gilles H. Picard
Claude Plamondon
Denis Plamondon
Lucille Poirier
Yvon Poirier
Nicole Poitras
Nicole Pothier
Lise Poulin
Jean Poupart
Michel Prescott, cons. mun.
Yves Prescott
Solange Pronovost
Jean-Guy Provencher
Jean-René Proulx
Audette Quintin
Gabriel Régallet
Danielle Régnier
Luce Rodrigue
Michèle Rinfret
Claude Rioux
Ginette Rioux
Michel Rioux
Gilles Robichaud
Aline Roby
Monique Rochon
Marvin Rotrand, cons. mun.
Marie Roué
Marielle Rouleau
Michèle Rouleau
Guy Rousseau
Louis-Walter Roux
Marie Royal
Peter Royle
François Ruph
François Saillant
Paule Sainte-Marie
Qussai Samak
Yves Samuel
Claude Savage
Diane Savard
Ginette Savard
Rémi Savard
Donat Savoie
Thérèse Schoeb
Jiuseppe Sciortino
Louise Séguin
Marcel Séguin
Marcel Sévigny, cons. mun.
Christianne Sibilotte
Hubert Simard, cons. mun.
Jean-Jacques Simard
Monique Simard
Marilyn Simpson
Brian Smith
Rev. John Sperry, évêque de l'Arctique
Jacques Spooner
André Stanier
Aurèle St-Amant
Marie St-Amaud
Doris St-Jean
Député Guy St-Julien, Abitibi
Jacques St-Onge
Sherley Steele
Frederick Sweet
Robert Sylvestre
Martin Thériault
Pierre Thériault
François Therrien
Lynn Thomas
Claude Tomasset
Gia Loc Tran
Sénateur Arthur Tremblay
Guy Tremblay
Normand Tremblay
Réal Tremblay
Sonia Trépanier
François Truchon
François Trudel
Lina Trudel
Pierre Trudel
Rémi Trudel
Henri Tschiember
Fernand Turcotte
Gilles Turcotte
Laura Urtnowski
Liesel Urtnowski
Bernard Vallée
Claude Vallières
Roger Valois
Denise Ventelou
Kathleen Verdon, cons. mun.
Michel Vincent
Serge Vincent
Sylvie Vincent
Marc Voinson
Juanita Westmoreland-Traore
Haïlou Wolde-Gioghis

Cette déclaration a été publiée grâce à une contribution de chacun des signataires.

ᑲᑦᑯᐊ
ᓄᐃᑕᓪᑭᐢᑭᐣᔪᑦ
ᐊᑭᑭᓯ-
ᓯᒪᓂᖅᓄᓄᑦ
ᐊᑎᓕᑦᑕᐅᓵ-
ᐱᓂᓕᒻᒪᑦ
ᐊᑐᓂ

ᐃᓄᐃᑦ ᑕᕆᓯᖏᑦᑐᑦ ᐃᓕᖅᑎᑦ ᐊᒻᒪᓗᒃᑖᖏᑦᑐᓄᑦ ᐃᓱᒪᓕᐊᓂᐊᕆᐊᖏᓐᓄᑦ.

ᑲᕈᓱᑦᑕᐅᔪᑦ ᖃᑦ ᐱᐊᖅ ᓂᑯᓪᓕᑦ. 1%-ᒥᑦ ᒎᓱᓴᑦᓂ ᑭᓇᐅᔨᖅᓯᓂᐅᑕᕆᐊᒃᑐ ᐊᐃᓂᓂ 10-ᒥ ᓂᕈᐊᑦᓂᐅᓂᐊᑦᑐᒥ ᓱᕆᑯᐃᑐᒥᑦ, ᐊᖏᖅᑎᑎᒍᑕᐅᓱᒪᓕᖅᑐᓂᑦᑕᕆᐊᒃᑐ ᒎᓴᓂᐊᕐᓂᐅ ᐃᓚᖅᓂᐊᓂᐅᑎᓪᓗᒍ 1987-ᒥ ᓂᕈᐊᑦᓂᒪᓂᒥ ᐊᖏᖅᑎᑎᒍᑕᐅᓱᒪᓕᖅᑐᓂᑦᑕᕆᐊᒃᑐ ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᐅᓂᑦᑕᕆᐊᒃᑐ ᓂᕈᐊᑦᓂᐅᓂᐊᑦᑐᒥ ᐃᓕᖅᑎᑦᑎᓂᐅᓂᐊᑦᑐᒥ ᐃᓱᒪᓕᖅᑐᓂᑦᑕᕆᐊᒃᑐ ᐃᓱᒪᓕᐊᓂᐊᕆᐊᖏᓐᓄᑦ

ᐊᓐᓂᕆᐊᓂᓂᒍᑦ ᓄᓇᓕᑦ
ᐊᓯᖏᓂᓄ.

ᑭᓇᐅᔭᑦᑕᓂᖏᑕ ᐅᓄᓂᓂᖏᑦ ᑐᖓᐱᖅᓯᐅᔪᓂᑦ ᓂᕈᑎᐊᔪᓂᖅ ᐃᑦᐱ-ᑎᑦᓯᒍ: ᖃᑦᓴᑦᕿᐃᒥᓗ, ᐅᖓᓪᓕ-ᒥᓗ ᖃᑦᓴᓇᐅᓗ ᐃᑭᕋᓴᖓᓂ. ᒎᑦᓂᖓ ᐊᐱᑐᔾᒪᓪᓚᑦ ᐊᑐᓂᑦ ᓂᕈᐊᑭᑦᓇᓂᐊᓂᑦ ᒪᑦᑭᓂ ᓂᕈᐊᕋᑦᑎᐊᓕᕆᓂᑦ ᐱᓇᓂᐊᑐᓴᓂᑦ ᐃᓕᓴᕐᓂᑦ, ᓂᕈᐊᕐᓴᓂᑦ ᒎᑦᓇᐃᓚᓂᑦ ᐱᖓᓱᓂ ᐊᖏᖓᑦᓂᑦ ᐱᖓᓱᓂᑦᓯᒪᔪᓂᑦ ᐱᓇᓂᐊᑐᓴᓂᑦ, ᐃᓕᓴᕐᓂᑦ ᐊᓂᒍᑎᓂᑦ ᐱᖓᓱᓂᑦᓯᒪᔪᓂᑦ ᐱᓇᓂᐊᑐᓴᓂᑦ.

ᓄᓇᕗᑦᑎᓂᑦ ᐃᓕᓴᕆ $19,000.00 ᐊᑐᔨᑕᐅᓴᖅᑐᑦ ᓂᕈᐊᑦᑕᐅᑎᓯᒪᔨᓂᖅ ᐊᒥᐊᓂᖓᑦ ᓂᕈᐊᑦᓂᓗᒍᑦ ᐊᑐᑦᑕᐅᓰᑲᓂᖅ, ᐊᓕᓗ ᑭᓇᐅᔭᓂᒃ ᐱᓇᓂᐊᑐᓴᐅᑎᑦᓯᐅᑦᑎᓂᖅ ᐊᓇᓯᐊᓂᖅ ᓂᕈᐊᑦᓂᒥᑦ ᐅᓇᓱᑦᑕᐅᓕᖅᑐᓂᖅ ᐅᓇᓱᑦᑕᐅᓰᑲᓂᖅ ᐊᓇᓯᐊᓂᖅᓯᒪᔪᓂᑦ ᐱᓇᓂᐊᑐᓴᓂᑦ.

ᒎᑦᓂᖓ ᓄᓇᓕᑦ 14-ᓂᑦ ᐃᓄᖃᑦᑐᑦᓗᑕ ᐃᓪᓚᑦᑎᓯᑦᓯᑦ ᐊᑐᓂᑦ ᐊᑕᐅᓯᑦᒥᑦ ᓂᕈᐊᓕᑦᑎᐊᓕᖃᖅᑎᓂᑦ, ᓂᕈᐊᑦᓂᒍᑦ ᑲᑎᓗᓴᑦ ᓄᓇᓕᑦ ᐅᓇᓱᑦᑕᐅᓕᖅᑐᓂᖅ ᐃᓄᖃᑦᑐᑦᓗᑕ ᐊᓇᓯᐊᓂᖅᓯᒪᔪᓂᑦ ᐱᓇᓂᐊᑐᓴᓂᑦ ᐊᑐᓂᑦ ᐊᑕᐅᓯᑦᒥᑦ, ᓂᕈᐊᑦᓂᒍᑦ ᐊᓇᓯᐊᓂᖅᓯᒪᔪᓂᑦ ᐱᓇᓂᐊᑐᓴᓂᑦ ᐊᑐᓂᑦ ᐊᑕᐅᓯᑦᒥᑦ ᐱᓇᓂᐊᑐᓴᓂ

Une taxe volontaire controversée finance l'élection

COGEMAT INC
■ Géotechnique (Sondages, Etudes)
■ Environnement (Hydrogéologie)
■ Contrôle et essais sur matériaux (Sols, béton, asphalte, acier)
INGÉNIERIE DU PERGÉLISOL
ᓄᓇᐅᑦ ᐃᑭᐊᖏ ᐊᐅᖏᓐᓂᕐᒧᑦ ᑲᒪᒋᐅᓂᖏ
SEPT-ÎLES, 660, BOUL. LAURE, G4R 1X9 TÉL.: (418) 962-9878
RIV.-DU-LOUP, 24, ST-JOSEPH, G5R 1G1 TÉL.: (418) 867-2911
STE-THÉRÈSE, 127, TURGEON, J7E 3H8 TÉL.: (514) 435-6159
BEAUCEVILLE, 590, BOUL. RENAULT, G0S 1A0 TÉL.: (418) 774-5533

MÉCANIQUES A.L. INC.
A. LÉTOURNEAU PRÉSIDENT
PLOMBERIE · CHAUFFAGE · GAZ
3076, Bernard Pilon, Beloeil (Québec) J3G 4S5 (514) 467-6326 FAX(514) 467-1214

Roland Cliche C.M.A.
COMPTABILITÉ
FISCALITÉ
FINANCE
1700, boul. St-Joseph, app.2, Montréal H2J 1M9 (514) 522-5489

BELCHER Construction Ltd.
MARCEL LAFOREST, ing.
Président
À titre d'entrepreneur général nous contribuons au développement du Nord.
ᓴᓇᔨᐅᓂᐊᑦ ᐃᑲᔪᕐᓗᖏᑦᑐᐅᔭᒍᑦ ᐱᑭᑦᓯᓪᓕᐊᓂᖏᓐᓄᑦ ᐅᑭᐅᑦᑕᑦ.
940, Grande-Allée, suite 230
Boisbriand, Qc J7G 2J7
Tél.: (514) 430-4604
Fax: (514) 430-6524

pierre cabana, DIP. M.I.
architecte
ᐃᑦᓗᐃᑦ ᓴᓇᒪᓂᖏᓐᓄᑦ ᐊᑦᓯᖏᓐᓄᑦ
MEMBRE OAQ IRAC AAPPQ
2330 ouest, rue Notre-Dame, suite 401, montréal, qc H3J 1N4 Tel.: (514) 933-5942

LAVERY, O'BRIEN
AVOCATS
1 PLACE VILLE MARIE, 40ième ÉTAGE, MONTRÉAL, H3B 4M4, 1-(514) 871-1522
155 RUE QUEEN, 14ième ÉTAGE, OTTAWA, K1P 6L1, 1-(613) 238-2229

MARCHÉ DAOUST INC.
MÉTRO
Épicerie, viande, fruits & légumes
Pain et pâtisseries françaises
Gâteaux pour toutes occasions
Service de Buffet
Bière & vin
Service de livraison de commandes par avion dans le Grand Nord. à Tél.: (514) 373-9981 télécopieur: (514) 373-4989
36, rue du Marché,
Valleyfield (Québec), J6T 1P4
Tél.: (514) 373-7347, 373-1555

ᐱᑦᓇᓱᑦᓯᐊᖅᑐᑦᑕᐅᔭᒍᑦ ᐱᒪᓯᐊᖅᑕᓯᓂᖅ
ᐊᑦᓂᓇᐊᖅᓂᓕᒫᑦᓯᓂᖅ ᐃᖏᖅᓴᓂᖏᓐᓄᑦ
ᖃᒪᒃᐳᑎᑦᑕᐃᓕᓂᖅᓗᑦ.
Que nos voeux de succès vous accompagnent dans votre démarche démocratique
Melançon, Marceau, Grenier et Sciortino
avocats
1717 est, boulevard René-Lévesque
Bureau 300, Montréal, Qc H2L 4T3
(514) 525-3414 Télécopieur: 525-2803

BEAUDRY-CANUEL
AVOCATS
ᐃᖃᑐᐃᓐᓇᖅ
407 BOUL. ST-LAURENT
SUITE 100
MONTRÉAL, QUÉBEC
H2Y 2Y5
TÉLÉCOPIEUR: (514) 875-8438
TÉLÉPHONE: (514) 875-8421

ᐃᒪᖃᐅᑎᓕᕆᓂᖅ
Assurances A. Lépine Inc.
420, rue Notre-Dame ouest, bureau 601
Montréal (Québec) Canada H2Y 1V3
Tél.: (514) 849-3567
Télex: 055-62324 WTC/ch-MTL-LEPINE
FAX: (514) 849-2630
International
• Maritime • Marine
• Risques politiques • Political risks
• Crédit • Credit
• Correspondants à travers le monde • World wide correspondants
ᓄᓇᕗᑦ
• ᐅᒥᐊᓕᕆᓂᖅ
• ᓄᓇᖃᖅᑐᖅ ᐊᑭᓐᓄᓪᓕᐊᑦ
• ᐊᑭᓚᖅᑕᓪᓕᐊᑦ
• ᓄᓇᕗᑦᓯᐊᓚᒥᒃ ᑭᐅᖅᓂᒃ

Jean-Pierre Legault

LA TAXE de vente de 1 % qui finance le scrutin du 10 avril est sans doute l'élément le plus controversé de toute cette élection.

Votée lors du référendum de 1987, elle ne fait pas l'unanimité.

Certains villages ont refusé pendant plusieurs semaines de la percevoir, affirmant que si elle était « volontaire » elle n'était pas obligatoire.

En début de campagne électorale, les organisateurs de l'élection ont donc dû se contenter d'une somme de $ 90,000, de loin inférieure aux $ 200,000 prévus.

La taxe volontaire est une idée des *Citoyens pour un gouvernement responsable*, le groupe qui a remporté le référendum de 1987 et qui favorise l'élection des membres de la constituante au suffrage universel et s'oppose à leur nomination pure et simple parmi les actuels leaders des organismes existants.

Convenant qu'une telle élection coûterait cher, sur un territoire aussi grand, les *Citoyens* ont proposé qu'une taxe volontaire soit imposée pour financer non seulement la campagne électorale et le scrutin, mais aussi les travaux de la constituante.

Selon le principal porte-parole du groupe, Harry Tulugak, l'occasion était belle pour les résidents du Nord de montrer qu'ils voulaient tellement un gouvernement responsable qu'ils étaient prêts à en payer le prix. D'où l'idée d'une taxe dite « volontaire » puisque que c'est par référendum que les citoyens ont décidé de se l'imposer.

Les magasins de la majorité des coopératives membres de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec ont emboîté le pas, fidèles à leur philosophie de responsabilisation. D'un village à l'autre, les magasins de la Baie d'Hudson ont pour leur part respecté la décision de la corporation du village. Or, dans certains villages, cette décision a été de ne pas percevoir la taxe de vente.

La perception de la taxe s'est donc enlisée, tout compte fait, dans les mêmes affrontements qui divisent le Nouveau-Québec sur le plan de la pensée politique.

Certains villages, surtout ceux qui ont été défaits lors du référendum, et notamment Kuujjuuq, la capitale administrative, ont refusé de la percevoir.

Le maire de Kuujjuaq, Johnny Watt, est l'oncle de Charlie, le sénateur libéral qui est également le principal porte-parole de ceux qui s'opposaient à un scrutin électoral pour choisir les membres de la constituante. Il n'est pas très emballé par la perception de cette taxe.

Selon Charlie Watt, lorsque les membres de la constituante n'auront pas suffisamment d'argent pour mener leurs travaux à bien, ils devront inévitablement faire appel aux organismes en place. Ce serait au grand déplaisir cependant de citoyens comme Harry Tulugak qui veulent que les membres de la constituante puissent travailler « en toute objectivité ».

La tenue d'une élection au Nouveau-Québec commande évidemment une organisation et des coûts fort différents de ceux qui sont nécessaires à une élection provinciale.

Le territoire immense rend dif-

→



PHOTO E. LOWI

Dispersés le long de la côte, les villages inuit comme celui de Salluit sont souvent d'accès difficile et coûteux. L'avion et le bateau sont les principaux moyens de transport les reliant entre eux

ficile la tenue d'une campagne électorale du même type que celles qui prévalent dans le Sud. Il a donc été décidé qu'elle durerait un mois. Les candidats doivent en profiter pour faire la tournée de la région où ils sollicitent un mandat.

Le territoire du Nouveau-Québec a en effet été divisé en trois régions: le détroit d'Hudson, la baie d'Hudson et la baie d'Ungava.Chaque région doit élire deux représentants.

Au total, le groupe de travail sera composé de six élus et cinq permanents.

Au total, les candidats se partageront environ $ 19,000. Le reste des sommes recueillies par l'imposition de la taxe sera consacré au scrutin lui-même et au paiement de dépenses encourues par le groupe de travail qui a préparé l'élection.

Tout au long des travaux de la constituante, la taxe continuera d'être perçue pour financer les travaux du groupe.

La concentration de la population dans 14 villages permet de n'avoir qu'un bureau de scrutin par localité. Les responsables de la consultation ont eux-mêmes choisi les officiers du scrutin : le policier, le prêtre et le secrétaire-trésorier de la municipalité. Leurs émoluments sont puisés à même la taxe volontaire.

Tout le processus est en définitive à la charge des Inuit. Mais, dans leur démarche, ils ont prévu certaines dispositions électorales qui pourraient bien être imitées dans le Sud. Déjà, la nouvelle Loi électorale du Québec (Loi 104) contient une innovation issue du Nord. Afin de faciliter le vote des personnes handicapées, les scrutateurs se rendront chez elles pour leur permettre de participer au jeu démocratique.

Les déboursés du gouvernement provincial, pour le scrutin lui-même, demeurent minimes : impression des bulletins de vote « bilingues » en caractères syllabiques et romains et frais des nombreuses tournées d'information dans la région qu'a faites le directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté.



PHOTO EMMANUEL LOWI

Les électeurs du Nouveau-Québec ont décidé par référendum en 1987 de s'imposer une taxe volontaire pour financer l'élection d'avril.

uidéantfrop inc.
6742,rue Saint-Denis,
mtl.qué.H2S-2S2
279-9545

Transport Igloolik Inc.
SERVICES MARITIMES SERVICES

À votre service pour vos expéditions vers l'Arctique

ᐱᐳᑦᓯᒍᓐᓇᑦ ᐃᓕᓴᐅᑦ ᐅᒥᐊᖅᓯᐊᓂᑎᓯᒪᔪᖅᑐᑦ ᐅᑭᐅᑦᑕᑎ

Téléphone: (514) 597-0186 **Fax: (514) 523-7875**

ssDcc

Centre de recherche et d'analyse en sciences humaines

Consulting services in social sciences, development, and culture change

6742, rue Saint-Denis, Montréal, Qué. H2S 2S2 • Tél.: (514) 495-2485

CLEMENT

LOCATION
Roulottes industrielles
CLÉMENT & FRÈRE LTÉE

700, boul. Saint-Laurent O.
Louiseville, Qc. J5V 1K7
Tél.: (819) 228-2701
a/s André Dufour

Tél.: Montréal: (514) 861-2323
Trois-Rivières: (819) 296-3931
Fax: (819) 228-5816

Une question de service...

ᐱᐳᑦᓯᓂᖏᑦᓯᐊᕐᓂᐊᑐᐃᓐᓇᑦᑐᐃᔪ

caisse populaire mistral

ᑭᓇᐅᔾᔨᐃᓚᒥᑦ

siège social:
8164, rue st-hubert
montréal (québec) H2P 1Z2
tél.: (514) 270-7221
télécopieur: (514) 270-8857

Camille Montpetit
Directeur général
ᑲᒪᔾᒪᓇᖏᑦ

Hutchins, Soroka & Dionne
avocats - advocates

245 ST-JACQUES, SUITE 400
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 1M6 TÉL.: 849-2403

Construction Louis Pomerleau Ltée

Entrepreneurs généraux • Maître électricien
Spécialités Travaux nordiques

Louis Pomerleau
Président
Rés. Montréal: (514) 630-9706

8205, boul. Montréal Toronto, Suite 203, Montréal Ouest, P.Q. H4X 1N1
Montréal: (514) 595-1752 • Alma: (418) 668-5272 • Fax: (514) 595-1756

Centre de rénovation **PDG** inc.
PDG Construction
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1800, boul. Industriel - C.P. 10
Val d'Or, Qué. J9P 4N9

Tél.: Bur.: (819) 825-3214
Mag.: (819) 825-3330

ROCK DESCHÊNES
Directeur succursale

TÉL.: (819) 379-1660
FAX: (819) 379-1931
RÉS.: (819) 228-3513

Le Groupement PLAN NORD

5175 Boul. Jean XXIII
Trois-Rivières Ouest,
Qué. G8Z 4A5

Claude Couvrette, M. El.
Entrepreneur Électricien

2505, Hâvre des Îles, suite 508
Chomedey, Laval, P.Q. H7W 4X9 **Tél.: (514) 687-9003**

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.

DONNEZ.
Centraide

ᓂ ᑭᐊᖏᓂᖅ 1989

ᓄᓕᐸ ᓂ ᑭᐊᖏᓂᖅᑕᕋᓗᒃ?

ᐱᖓᓱᓪᓗᖅᑐᓂᒃ (6-ᓂᒃ) ᓄᓇᕕᒋᐅᓂᒃ
ᓂᑭᐊᖅᑕᐅᓪᓗᖅᓗᐊᖅᖃᒪᐸ ᑎᓕᔭᐅᒪᔪᑎᖅᖅᓂᐊᑐᓂᒃ
ᐃᓂᖅᓭᓂᖏᒥᒃ ᑐᖓᓂᒪᓗᐸᕋᖓᓂᒃ ᓇᒪᒥᓂᖅ
ᑲᐸᒪᒋᓂᐊᖏᑕᖓᓇᐃᐅᐸ ᑕᓐᓇ ᓂᑭᐊᖏᓂᖅ
ᓄᐃᓇᖏᑭᓱᒪᓕᖅᖅ ᒥᕿᑕᖅᑕᐅᓄᓕᐸᓂ
ᓂᑭᐊᖏᓂᒪᓗᐅᓕᐅᖏᓐᓇᒪᓂ ᐅᓱᑐᕐᓂᓗ 1.
1987-ᒥ, ᑲᓪᓄᓕᓂᐸᐅᑦᓗ
ᐃᒥᓂᖅᑭᑎᐅᔪᒪᓂᖏᓐᓇᒪᓂ ᐱᓇᓕᐊᖏᓂᖅᓱᓄᓂ ᓄᓇᕕᐅᐸ
ᐃᓄᖅᑎᑕᒪ.

ᖁᐅᓕᒪᑎᐊᖁᖅᔪᑎᓂ ᐅᔪᓂᖅᓱᒃ:

ᓂ ᑭᐊᖏᓂᐅᐸ ᐅᑦᓗᖅᓱᒃ
ᐊᐃᓗᓕ 10, 1989,
10-ᒥᓂ ᐅᑦᑑᔪᓂ 8-ᒧᓂ ᐅᓚᓄᑐᔪᓂ.

ᓂ ᑭᐊᒃᐱᐸᐃᒃ
ᐊᐃᓗᓕ 3, 1989,
ᖃᑎᖏᓕᒥᓂ 8-ᒧᓂ ᐅᓚᓄᑐᔪᓂ

ᐊᒻᒪᓗ

ᓄᓇᕕᒥᓂ ᐊᐅᑦᑕᓂᕆᔨᖏᓐᓇᓂ ᐱᒻᒪᓗᓕᒥᒃ
ᐱᓕᕐᓂᖏᖏᓗᑎᑐᒃ

ᐊᐃᓗᓕ 4-ᒥᓂ 9-ᒧᓂ, 1989-ᒥ,
10-ᒥᓂᐅᑦᑑᔪᓂ ᐅᒃᑯᐊᓂᖅᓱᓄᓂ
ᐅᑦᔭᐸ ᑭᐱᓕᕐᓂᐸ.

ᑭᓇ ᓂ ᑭᐊ ᑭᓚᓇᐸ?

ᑭᓇᑐᐃᓚᓇᓕᒫᖅ ᓂᑭᐊᖏᑎᐅᔪᓚᓇᖏᓐᓇ ᐃᒪᐃᑐᓂ: ᐅᑭᐅᕐᓂ
ᓇᒻᒪᓕᕆᓕᒪᔪᑎᒃ, ᑲᓇᑕᒥᐅᔪᓂᓗ ᓄᓇᖏᖏᓐᓇᒪᓕᕆᓂᓗ
ᓂᑭᐊᖏᑕᐅᐃᐅᒐᔪᐊᖏᖏᑐᒥᒃ ᐊᒻᔪᓕᒪᓂᖏᒥᒃ ᐊᐃᓗᓕ 9, 1988-ᒥᓂᑦ

ᖁᓄᖏᓐ ᑕᖏᓕᑕᐅᒥᐊᖏᖏᓕᖅᓯᒪᓂ ᓂᑭᐊ ᑭᑎᒃ?

ᒪᖏᑉᓂᒃ ᓂᑭᐊᑭᓇᓱᓕᖅᓯᒪᓂ ᐊᐱᑐᓕᓕᒫᓂᒃ ᐃᓕᓴᕐᓂᒃ
ᓂᑭᐊᖏᐃᒥᔪᓇᑕᖏᓂᓄᓂ ᒪᖏᑉᓂᒃ ᓂᑭᐊᖏᑕᐅᓪᓗᖅᓗᐊᖏᖏᓂᒪᓕᒃ.
ᒪᖏᑉᓂᒃ ᑕᖏᓕᑕᐅᒥᐊᖏᖏᓕᖅᓯᒪᓂ ᓂᑭᐊᑭᒥᕿ ᓭᑦᑕᓐᓂᒃ
ᐅᑦᐊ ᓇᓪᓕᐊᓂ ᐊᑐᖏᓂᒃ ᑲᓴᐃ (×), ᓴᓂᖏᓐᓇᓪᓕᒃ
(+), ᐅᓪᓚᓂᓂᑦ (√) ᐅᓪᓚᓂᓂᑦ (−). ᓂᑭᐊᑭᒥᒃ
ᓭᑦᔪᖏᖅ ᐊᓪᓚᑕᐅᓭᓇᓪᓚᖅ ᐅᖏᐅᓭᓂᒃ ᐱᖓᓱᓂᒃ,
ᐃᓂᒃᑎᑐᓂ, ᔮᐃᔮᐃᑎᑐᓂ, ᖁᓪᓚᓂᓇᖏᑎᑐᓚᓐᓚᓗ.

Malee Saunders
Directrice générale de l'élection

ELECTION 1989

POURQUOI UNE ÉLECTION?

Afin d'élire 6 personnes de Nunavik qui auront pour mandat d'écrire la constitution du gouvernement régional autonome. Cette élection est la conséquence directe du résultat du référendum du 1er octobre 1987 et elle s'inscrit dans une démarche d'auto-détermination de la population de Nunavik.

VOUS DEVEZ SAVOIR CE QUI SUIT:

SCRUTIN
10 avril 1989,
de 10 h à 20 h

VOTE PAR ANTICIPATION
3 avril 1989,
de 12 h à 20 h

et

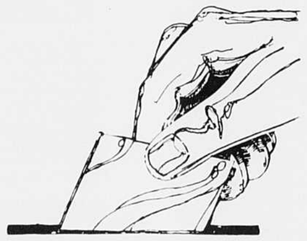
pour ceux et celles qui seront absents de leur municipalité
pour des raisons d'ordre professionnel

du 4 au 9 avril 1989,
à compter de 10 h.

QUI PEUT VOTER?
Toute personne peut être électeur, électrice si: elle est majeure, de citoyenneté canadienne, et est domiciliée dans une circonscription électorale (région) depuis le 9 avril 1988.

COMMENT MARQUER LE BULLETIN DE VOTE?

Vous avez **deux votes** parce que chaque circonscription électorale (région) élit **deux candidats**. Vous devez faire **deux marques** sur le bulletin de vote en employant le ×, la croix (+), la coche (√) ou le trait (−).
Le bulletin de vote est rédigé en trois langues soit en inuktitut, en français et en anglais.



ELECTION 1989

WHY AN ELECTION?

To elect 6 persons of Nunavik who will be mandated to draft the constitution of the autonomous regional government. This election is the direct consequence of the October 1st, 1987 referendum, and it is part of a move towards self-determination by the people of Nunavik.

YOU SHOULD KNOW THE FOLLOWING:

POLL
April 10, 1989,
from 10 a.m. to 8 p.m.

ADVANCE POLL
April 3, 1989,
from noon to 8 p.m.

and

for those who will be absent from their municipality for professional reasons

from April 4 to 9, 1989,
from 10 a.m. on.

WHO MAY VOTE?

Every person may be an elector if: he/she has attained the age of majority, is a Canadian citizen, and has been domiciled in the electoral district (region) since April 9, 1988.

HOW TO MARK THE BALLOT PAPER?

You have **two votes** since each electoral district (region) elects **two candidates**. You must make **two marks** on the ballot paper by using an ×, a cross (+), a check mark (√) or a line (−).
The ballot paper is written in three languages namely Inuktitut, French and English.

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections du Québec
Président de la Commission de la représentation électorale
Conseiller pour l'élection

«On ne fera jamais reculer l'histoire»

RÉSIDANT à Salluit de 1971 à 1973, puis à Kuujjuaq de 1977 à 1983, Paul Bussières a été successivement au service du gouvernement du Québec et de l'Administration régionale Kativik. Il est présentement coordonnateur aux affaires gouvernementales pour le compte de la Société Makivik.

Paul Bussières

MOINS de deux ans après la tenue d'un référendum qui a soulevé chez nous un certain intérêt, les Inuit vont à nouveau aux urnes pour élire cette fois les six membres d'une constituante dont le mandat sera de définir de nouvelles structures de gouvernement autonome pour la région.

Les Inuit seront intéressés d'apprendre que les Québécois du Sud se préoccupent de plus en plus de l'avenir des peuples autochtones, notamment de celui des Inuit. C'est une très bonne chose. Mais cet intérêt n'est que récent, et l'idée qu'ils se font des peuples autochtones est souvent liée à un vague sentiment de culpabilité. Ils se disent par exemple : « Mais pourquoi fallait-il déranger ces peuples ? N'aurait-il pas mieux valu les laisser vivre à leur manière ? Fallait-il donc vraiment leur imposer notre mode de vie ? »

À la réflexion, ces questions sont inutiles parce qu'on ne fera jamais reculer l'histoire. Ceci dit, certains persistent à croire qu'ils ont contribué à transformer le mode de vie des autochtones, et qu'ils sont responsables de leurs malheurs.

Ils croient donc que tous les changements qui touchent les autochtones sont mauvais. C'est aussi ce qu'ils ont dit de la Convention de la Baie James. Avant même de savoir ce que les Inuit en pensaient, ils ont déclaré qu'elle devait être mauvaise. Ainsi, des gens, très instruits et bien intentionnés, se sont élevés contre la Convention de la Baie James sans attendre qu'elle fasse ses preuves, parfois même sans l'avoir lue, parce que leur opinion était déjà formée. Plus tard, quand certains Inuit ont opté pour la dissidence, alors, bien sûr, ils leur ont donné raison, sans même considérer le point de vue de la majorité favorable à la Convention.

Vint ensuite le référendum de 1987 auquel les journaux du Sud ont fait écho. Là, encore, on a pu lire et entendre certaines opinions qui procédaient d'une perception inexacte de la réalité.

En prenant ainsi pour acquis que les dissidents avaient raison, et qu'ils étaient mieux informés que les autres Inuit (qui en quelque sorte se seraient fait tromper par le gouvernement), ces gens-là ont fini par se dire que le référendum opposait des Inuit qui avaient raison à d'autres qui avaient tort.

Les tenants de cette logique ont aussi prétendu que les Inuit favorables à la Convention avaient profité de tous les privilèges et s'opposaient même à l'idée du suffrage universel parce qu'ils craignaient d'y laisser leurs pouvoirs. À l'opposé, ils ont soutenu que les dissidents défendaient les vraies valeurs inuit et l'idéal démocratique. Suivant cette perspective, le référendun, qui, en réalité, n'a pas fait tant de bruit chez les Inuit, est devenu une sorte d'affrontement symbolique entre le bien et le mal, ou encore une lutte opposant des démocrates à des bureaucrates.

Ces divergences ont par ailleurs commencé à s'estomper. Dans les trois collectivités touchées par la dissidence, on a senti ces dernières années un net mouvement de recul, dû en partie à l'essoufflement naturel de la cause, mais encore plus au fait que les avantages de la Convention devenaient de plus en plus manifestes

Mais, depuis, les choses ont changé. Les vieilles dissensions sont à nouveau remontées à la surface en raison des poursuites judiciaires qu'un groupe de dissidents ont intentées contre la Convention et ses signataires. On s'explique mal cette décision, prise au lendemain du référendum, alors que justement les Inuit de toutes les tendances s'étaient entendus pour mettre un terme à leur différends et travailler ensemble à la réalisation de leur objectif commun d'autonomie.

On doit maintenant se demander comment il se fait que les Inuit en sont encore là, 13 ans après la signature de la Convention. La question est en effet pertinente et nous devons essayer d'y répondre. D'abord, rappelons-nous que c'est le gouvernement du Parti libéral qui a signé la Convention en 1975. Peu de temps après, le pouvoir passait aux mains du Parti québécois. Or, sous ce dernier gouvernement, un nombre d'individus, députés et parfois ministres, n'ont pas manqué de critiquer la Convention et, par leurs attitudes, ont pu faire croire aux dissidents que, s'ils savaient attendre, ils finiraient par obtenir gain de cause.

Il faut aussi regarder du côté de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec. Celle-ci, comme tous les regroupements coopératifs de ce genre, a adopté une structure de fonctionnement centralisée pour faciliter la réalisation de ses objectifs d'affaires. Avec le temps, les cadres qui administrent la Fédération ont fini par avoir une forte influence sur les coopératives locales qui la composent.

Cette façon de fonctionner est bien normale et constitue même un avantage pour la conduite des affaires, mais elle est devenue une source de conflits chez les Inuit. Il faut se rappeler qu'avant la Convention, la Fédération était le seul organisme dont disposaient les Inuit. N'ayant pas de structures politiques en propre, ceux-ci devaient s'en remettre à la Fédération pour tous leurs problèmes. Cette dernière avait donc acquis une grande influence dans la région. À partir de la Convention, les choses allaient se transformer avec la mise sur pied de structures municipales et régionales, et l'émergence d'un nouveau groupe de leaders inuit qui allaient prendre de plus en plus de place.

Inversement, la Fédération devait perdre son influence politique et se retrouver, à l'occasion, en conflit avec les nouveaux leaders. Les cadres de la Fédération allaient par exemple se ranger du côté des dissidents, faisant fi de la majorité des coopératives favorables à la Convention, et prolongeant du même coup un conflit qui autrement aurait pu se résorber plus tôt.

Les jeux sont donc faits et l'élection semble en voie de devenir une deuxième ratification de la Convention. Ce n'était pas voulu ainsi mais peut-être que c'est une bonne chose finalement. Les Inuit semblent en avoir assez de ces vieilles dissensions et ils vont sans doute vouloir tourner la page.

Chose certaine, les leaders inuit favorables à la Convention, et qui du reste sont tous élus au suffrage universel, feront valoir que les avantages de la Convention, s'ils n'étaient pas évidents au moment de la signature, sont aujourd'hui trop visibles pour qu'on les remette en cause. Les Inuit disposent maintenant de maisons confortables, ils ont des hôpitaux et des écoles modernes qu'ils administrent eux-mêmes. Surtout, ils ont acquis, avec les institutions qu'ils contrôlent, une bonne maîtrise de leurs affaires. Paradoxe qu'ils ne manqueront pas de souligner, la Fédération reste le seul des organismes dont le contrôle échappe encore aux Inuit.

Ils diront aussi que leur décision de s'intégrer aux structures gouvernementales du Québec, un fait sans précédent dans le monde autochtone au Canada, s'est avérée un choix bénéfique qu'ils ne veulent plus remettre en question. C'est à l'intérieur de la compétence du Québec qu'ils veulent poursuivre leur objectif d'autonomie, en proposant aux électeurs de créer tout de suite une Assemblée régionale pour y regrouper tous les pouvoirs présentement dispersés dans les divers organismes, et pour appuyer en même temps le travail des membres de la constituante.

Sur ce dernier point, les dissidents ont une opinion différente. Pour eux, la recherche d'une structure gouvernementale autonome doit se faire en écartant les structures actuelles parce que celles-ci trouvent leur origine dans la Convention de la Baie James. Leur discours n'est pas clair mais ils laissent l'impression de vouloir repartir à zéro, et ils se donnent deux ans pour formuler leur proposition.

Les Inuit favorables à la Convention ne veulent pas attendre. Ils disent qu'avec l'expérience des organismes et la création de l'Assemblée régionale, les membres de la constituante pourront compter sur l'expérience passée pour avancer, étape par étape, vers une plus large autonomie. Il leur semble plus logique de mettre ensemble toutes leurs ressources plutôt que de tout jeter par terre et d'essayer de réinventer la roue.

Voilà donc une élection où il est abondamment question de contrôle, d'autonomie, d'unité entre les Inuit et aussi de la Convention. Pendant un moment, les vieux conflits risquent de remonter à la surface mais il se peut que les électeurs trouvent la façon de les résoudre. Si cela s'avère être le cas, cette élection aura fait très peu de perdants.



PHOTO EMMANUEL LOWI

Deux femmes inuit vêtues de leurs *amaouti*, un vêtement traditionnel qui protège aussi bien la mère que l'enfant et offre des « espaces de rangement » pour les effets du bébé.

ᐊᖏᓐ ᒪᖏᑭ ᐊᒪᐅᑎᓯᒪᔨᑦ. (ᐊᖏᑭᓪᓕᐅᖏᑕᐅᔨ E. Lowi)

ᑕᐃᖏᓯᒪᓂᓂᕈᒧᖏᑦ

ᐅᑎᖅᐃᖅᑭᓐᓇᖏᓕᒍᖏᑦ

ᐊᓐ ᐳᖏᐊ

ᖃᖏᓗᐅᒥᐅᖏᓯᒪᔨᖅ

1971-ᒥ 1973-ᒧᖏ.

ᑭᒍᖏᑎᒋᐅᖏᓪᓚᓂ ᑯᐸᐃᖏ

ᑲᔪᒪᓂᓗᖏ. ᑭᒍᓂᒍᒧᖏ

ᐱᓇᓚᐅᑕᓕᓚᓯᒪᔨᖅ

“ ᐊᖓ-ᖃᑎᒋᓚᓚᐊᖏᓂᒥᖏ.

ᖃᐃᒪᖏᐸᐃᖏ ᐊᒪᓗ ᑯᐸᐃᖏ

ᑕᕐᖓᑕ ᐊᖓᐊᑎᒋᓂᖓ

ᐊᖏᖃᑎᒋᓚᓚᐊᖅᑕᐅᑎᖏᓗᒍ

ᐊᖏᒪᓗ

ᐱᓇᓚᐊᖃᑕᐅᓚᓚᓯᓂ

ᑲᔪᓚᓂᖓᓂᖏᓗ ᐃᓕᓴᐅᓂᖓ

ᐱᓇᓚᖏᑎᒋᐅᖏᓚᓯᓂ ᐃᓕᓐᓂ

ᑎᒥᖏᓪᓗᒍ ᑭᒃᑯᓐᓇᖅᑐᑦ

ᐃᓕᓐᓂᐊᕐᓂᖏᓪᓗᒍ

ᐊᖏᑎᒋᓚᓚᐅᖅᑐᑦ

ᐊᑭᕋᐊᑐᓂ ᐊᖏᖅᑎᑦᓂᒥ ᐃᓕᓴᕐᓂᑐᑦ ᖃᓄᖅ ᑕᑯᑦᓚᓐᓂᖅᓯᒪᓕᖅ ᐊᑭᓗᒃ ᐃᓚᐅᑎᑦᓯᐊᓂᒃ ᐊᑐᖅᓯᒪᓂᖅ. 1987-ᒪᑎᑦᓗᒍ ᓂᕈᐊᑦᓂᖅᓚᐅᕐᕕᖓ ᓇᑦᑕᓂᖅ ᑲᓚᑦᑕᕐᕕᐊᓂᒍᑦ ᐊᑭᓚᓗ ᑐᓴᕆᐊᓂᒍᑦ ᐊᑭᓚᓗ ᐱᓕᕆᓂᖅᓯᒪᓂᖅ ᐊᑭᓚᓗ ᐊᑐᖅᑕᐅᓂᖅᓯᒪᓂᖅ



PHOTO ARCHIVES

Une élection qui pourrait changer le cours de l'histoire.

ᑕᑦᓭ ᓂᑭᐊᑦᓂᐣ ᐱᐅᓯᓴᐅᓂᐊᑦᑐᓂᐣ ᐊᓯᑦᔨᒍᑦᓭᓴᐣ



PHOTO ARCHIVES

Une option: soutirer le maximum d'aide financière du Sud.

ᐱᒍᑦᓭᐱᓕᖏᒍᑦ ᓄᓯᐃᒪᓯᐊᑦᓂᐣ ᐃᑲᔪᑦᑕᐅᒍᑦᓴᓂᑦ ᕈᓭᐅᖅᑎᒍᑦ ᖃᓄᐅᑦᓂᒍᑦ. (ᓴᓂ ᓭᑦᓴᐅᑦ ᐊᑦᔨᓕᐊᐱᓂᖏ)

ᖃᑲᓄᐃᓕᓂᓂᐊᓂᐊᑦᑕᖏᓐ ᓂᑭᐊᐣᓂᐅᐣ ᖃᐅᔨᒪᓕᓴᐅᐣᖤᓕᓂᖅ

ᓴᐣ ᓴᑦ ᓯᒪᐟᐟ ᐊᑦᓚᑕᒋᑦ ᐃᓕᓵᓯᓴᐅᑦᔨᓯᓂᐣ ᐃᓕᓴᐣᐳᑦᓯᓂ ᓚᑦᓴᐣᐸᐊᑦᓯᓂᐣ. ᑐᑭᒧᐊᑦᑎᓯᔨᐅᑦᓯᓂᓗ ᐃᓄᐃᓕᐣ. ᐊᑦᒪᓗ ᓯᓚᐣᐸᐊᒥᐅᔪᒍᑦᑎᑎᑦ ᖃᐅᔨᓕᓴᐅᐣᖤᓕᓂᖅ. ᓄᓇᒪᑦᑕᐅᓯᓚᐣᐸᐊᑦᓯᓂᐣ

Les jeux sont loin d'être faits

L'auteur est professeur de sociologie et directeur du Groupe d'études inuit et circumpolaires (GÉTIC) de l'Université Laval. Il suit de près, depuis plus de vingt ans, l'évolution politique du Nord québécois.

Jean-Jacques Simard

L'élection du 10 avril prochain au pays des Inuit n'a pas vraiment d'enjeux (programmes, partis), mais pourrait avoir une portée historique majeure. Les six élus hériteront de la très lourde tâche de préparer un projet de *constitution régionale* en vue de l'établissement d'un gouvernement autonome du Nunavik (Québec arctique). Non seulement devront-ils répondre de façon inédite à une des grandes questions confrontant le Québec et le Canada : *What does the Native want* ?, mais ils pourraient bien en même temps bricoler un modèle de décentralisation administrative et *politique* comme le Québec n'en a jamais vu encore.

Car il faut retenir que le scrutin n'est *pas* réservé aux seuls électeurs inuit; tous les résidents éligibles, de quelque souche ethnique qu'ils soient, pourront voter. Le nouveau palier de responsabilité publique à inventer ne sera pas de nature « autochtone », mais simplement territoriale, *publique*. Demain Nunavik; après-demain, la Gaspésie peut-être: c'est d'une instance *québécoise* de gouvernement régional dont il est question, créée par l'Assemblée nationale et placée sous sa juridiction.

Cela prend à rebours le courant séculaire d'évolution des « affaires autochtones » au Canada, et, plus immédiatement, remet largement en question l'édifice érigé en 1975 par la grande Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Pour cette raison, le succès de l'entreprise est loin d'être assuré, d'autant que l'élection prochaine n'est qu'un pas d'une démarche collective chambranlante et inachevée, amorcée il y a plus de trente ans.

Changer les relations historiques entre les composantes d'une société globale est extrêmement ardu : songeons seulement aux résistances soulevées par des innovations aussi mineures que celles de l'Accord du Lac Meech. Or, les Inuit du Québec s'attaquent à un système étayé sur plus de trois siècles, sans solution de continuité depuis la Nouvelle-France : celui qui régit les rapports entre les Autochtones et les autres Canadiens (Allochtones).

Depuis les « Réductions » fondées par les Jésuites pour y concentrer certains indigènes jusqu'au régime actuel des « Réserves », les paramètres principaux de la gestion du « problème autochtone » canadien n'ont pas changé sur le fond, malgré des ajustements de sensibilité ou de vocabulaire. D'abord, on rassemble les premiers occupants dans des enclaves territoriales plus ou moins marginales par rapport au reste du pays. Puis, pour compenser *et justifier* cette expropriation, l'État (après l'Église) les prend sous son aile et adopte des mesures et lois qui leur sont exclusivement « réservées ». Dans la langue d'aujourd'hui, mais selon le même esprit qui a inspiré les « Réductions » du 17e ou les « Traités » du dix-neuvième, il s'agit de :

1. Protéger leur identité ou culture traditionnelle.

2. Leur assurer un « standard de vie » comparable à celui des autres Canadiens.

3. Les instruire, leur apprendre des métiers et des méthodes pour « les aider à s'aider eux-mêmes ».

4. Les amener à prendre part au « contrôle de leurs propres affaires », c'est-à-dire à l'administration des organismes et programmes mis en place pour « répondre à leurs besoins ».

Une idéologie enveloppe le tout : les valeurs et besoins de ces communautés sont si uniques qu'il faut leur aménager un univers exclusif, à-part de la société environnante. Dotés de « droits ancestraux » qui n'appartiennent qu'à eux, enveloppés dans leur propre sphère administrative, ils formeraient un îlot en marge de l'histoire faite par les Autres, tout comme ils sont confinés à des enclos territoriaux propres, aux franges de l'espace que les Autres s'approprient. C'est ainsi, en gros, qu'au Nord de l'Amérique (Canada et USA), on a cru régler le problème de l'oeuf pondu par Christophe Colomb en ce qu'il croyait être les Indes. Après trois siècles et demi, ce régime a fini par passer dans les moeurs, tant chez les pupilles autochtones qu'il a créées que chez leurs paternalistes tuteurs.

Les Inuit, et particulièrement ceux du Québec, ne sont vraiment entrés dans la ronde qu'à compter du milieu de la décennie 1950, quand l'Administration fédérale a installé chez eux ses services. Comme de raison, le modèle canadien de gestion des populations indigènes y a été appliqué. Aussi, lorsque vint le temps de formaliser la « libération » du territoire ancestral inuit, vingt ans plus tard, les négociateurs autochtones et gouvernementaux de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois ont-ils tout naturellement reproduit l'essentiel du régime de clientélisme ethnique et d'apartheid bureaucratique hérité de l'Histoire, mais en lui donnant une façade moderne, technocratique : 600 pages de discours juridique avec, pour le faire passer, quelques dizaines de millions de dollars et quelques centaines de postes dans une brassée d'organismes officiels.

La Convention a normalisé la situation du Québec arctique dans l'ensemble du Nord canadien. Les conditions matérielles de la population (revenus, emplois, habitation, services), qui trainaient auparavant de la patte, s'y comparent désormais avec celles des Territoires du Nord-Ouest. Et elle n'a pas, hélas, fait dévier les deux grandes tendances fâcheuses qu'elle cherchait à contrecarrer : le déboussolement identitaire (désoeuvrement, violence domestique, abus sexuels, toxicomanies, etc.); et la dépendance économique (atteignant près de $ 125 millions dès 1983). Le déficit annuel per capita comblé par les transfusions étatiques était alors *dix fois* plus élevé au Québec arctique qu'au Groënland. La Convention, en un mot, a ratifié le cours établi des choses. On serait malvenu, par conséquent, d'accuser ses auteurs ou les gens qui s'occupent, depuis, de l'administrer. Mais il ne faudrait pas attendre qu'il ne se trouve presque plus d'Inuit assez solides pour applaudir, le matin où on reconnaîtra que le cadre instauré en 1975 par la Convention n'a pas ralenti le processus de décomposition sociale qu'on voulait refouler.

C'est pour cette raison qu'était tenu en 1987 un référendum portant sur la meilleure formule pour élire un conseil chargé d'écrire la constitution d'un gouvernement régional.

Mais les jeux sont loin d'être faits en Nunavik. La communauté politique, tant autochtone qu'allochtone, reste tiraillée entre deux manières de promouvoir l'auto-détermination politique et l'affirmation culturelle des Inuit, sans que le débat ait vraiment lieu. La première tendance, comptant sur les ressources du mouvement coopératif et l'ardeur des Dissidents à la Convention, est surtout basée sur la Côte de l'Hudson, autour de Povungnituk; sous toutes réserves, on pourrait la dire « libéraliste » : soucieuse d'indépendance économique, méfiante envers l'État, les « bureaucrates », les « droits collectifs » (auxquels elle oppose les devoirs de l'autonomie sans égard à l'ethnie), elle a surtout joué, ces dernières années, un rôle d'opposition à la Convention, même si elle a gagné le référendum de 1987 par la peau des dents (1,109 voix exprimées contre 982, 61 % seulement de l'électorat ayant voté).

Le second courant est plutôt « corporatiste », voué à la défense et à l'affirmation, auprès de l'État, des *droits* de ses constituants (c'est l'ethnie inuit qui tient lieu ici de « corporation »). Ses principaux leaders sont de Kuujjuaq. La Société Makivik y joue un rôle comparable à celui d'un syndicat très revendicatif, résolu à tirer des gouvernements les moyens financiers, administratifs et juridiques nécessaires aux Inuit pour satisfaire leurs besoins uniques et croissants. Le comité sorti perdant du référendum de 1987, appelé « des Organisations », défendait cette tendance; elle reste néanmoins la mieux organisée, et la mieux nantie. Elle a surtout de son « bord » la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, *enchassée dans la constitution du Canada* (selon la Loi constitutionnelle de 1982).

Même si l'élection du 10 avril laisse ce grand débat au second plan, dès que les élus consulteront le *Guide de travail* préparé par le Directeur général des élections du Québec, ils se verront forcés d'essayer d'appliquer les valeurs du courant libéraliste avec les méthodes du courant corporatiste.

→



PHOTO J.P. DANVOYE, PUBLIPHOTO

Avion et motoneige: deux moyens de transport essentiels dans le Nord.



PHOTO SAA/JACQUES NADEAU

Aisara Kenuayuak, Tamusi Qumaq, Kululak Tayaraq et René Lévesque, lors de la commission parlementaire sur les autochtones, le 23 novembre 1983.

ᐊᐃᓴᖅ ᑭᓄᐊᔪᐊᖅ, ᑕᒧᓗ ᖃᒪᖅ, ᑯᓚᒃ ᑕᔾᕋᖅ ᐊᑦᒪᓗ ᓇᓂ ᓕᐱᐅᑦ ᐱᔭᕐᓂᐊᕐᑐᖅᑕ ᑲᑎᒪᔨᓕᕆᔨᓂ ᓄᓇᓕᖕᒪᑦᓴᓄᑦ ᓄᐱᑦᔪ 1983 - ᒥ.

La première partie de leur mandat se fonde sur les principes défendus par l'option retenue au référendum de 1987; elle appelle le Conseil constituant à réfléchir sur les profondes et universelles questions sous-jacentes à l'exercice du gouvernement « autonome » « représentatif » « intégré » et « responsable ». La suite, se voulant sans doute « pratique », retombe dans les ornières technocratiques et clientélistes habituelles : « (...) inventaire des ressources (...) conventions avec les gouvernements (...) recourir à des expertises (...) se familiariser avec la MRC (...) définir les besoins propres à la population (...) consulterait constamment (...) structures organisationnelles (...) . . . ». Et ainsi de suite, jusqu'à ce que, on suppose, le « groupe de travail » se retrouve en train de rédiger une nouvelle Convention de la Baie-James.

Non seulement la Société Makivik ne le permettra pas, mais elle trouvera bien des observateurs pour convenir avec elle qu'« un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » et que, à moins de changer les paramètres, personne ne fera mieux que les gens qui ont négocié la Convention de 1975. À moins que les leaders de Makivik eux-mêmes se fassent élire au Comité constituant, ce qui reviendrait au même.

NITASINAN

Ensemble, droits, forts et majestueux, comme les bouleaux d'une forêt qui n'a pas été atteinte par les fléaux des sociétés modernes ou, encore, comme l'orignal ou le caribou de tête d'un troupeau, nous marcherons vers cette liberté et nous verrons rapidement poindre l'orée du bois.

LONGUE VIE À NUNAVIK

ᑭᓇᐅᔭᖏᑦ

ᓱᓕᓕᖅᑐᑦᓱᐃᓕᓴᕐᓂᑦ ᓄᓇᕗᑦ

Conseil Attikamek-Montagnais

MAPLE LEAF

Recherchez le saindoux

Tenderflake®

à chacune de vos coopératives locales

ᐊᓐᓄᓕᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᐊᑐᓕᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᐊᑐᓕᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᐊᑐᓕᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᐊᑐᓕᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᐊᑐᓕᕐᓂᐊᕐᓂᖅ.

La Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec

TOSHIBA

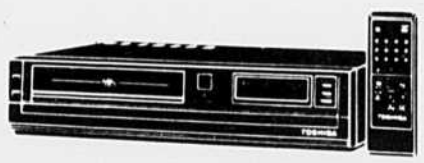
TÉLÉVISIONS & MAGNÉTOSCOPES

ᑐᓴᐸ ᑕᓪᓕᐊᓂᐊᑦ ᒥᔪᐊᓴᑎᓪᓗᑦ

TÉLÉVISION COULEUR **TOSHIBA BLACKSTRIPE**

ᐊᐅᓪᓚᓴᑎᑦ





MAGNÉTOSCOPE VHS **TOSHIBA M-6235**

VHS

ᑐᓴᐸ M-6235

ᓂᐅᐱᐊᑦᓂᐅᒪᑕ ᐃᐊᐸᓂ ᐃᐸᐃᑦ ᑕᖅᖃᖅᓂ

DISPONIBLE DANS LES COOPÉRATIVES LOCALES

La Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec



Harry Tulugak

Un gouvernement «responsable»

Carole Beaulieu

Harry Tulugak parle avec passion des pères fondateurs de la Confédération et des révolutionnaires américains du *Boston Tea Party*, de la démocratie et du gouvernement responsable, surtout de la démocratie qui pourrait fleurir sur le permafrost du Nouveau-Québec.

« Je ne prétends pas tout savoir sur la démocratie », dit ce jeune *drop-out* des écoles secondaires du sud. « Vos peuples ont mis des centaines d'années à l'apprendre. Nous devons bien commencer quelque part ». Harry Tulugak,30 ans, est donc candidat à l'élection du 10 avril prochain.

Vétéran de 12 ans de travail au sein des coopératives du Nouveau-Québec, Tulugak en sait suffisamment long sur la démocratie pour savoir que son peuple en a besoin. Maintenant.

La tradition qui, pendant si longtemps, a régi la vie quotidienne des Inuit, n'est plus en mesure de répondre à toutes les nouvelles questions que soulève un monde en continuel changement. Le peuple inuit n'est plus cette communauté homogène de jadis où les rôles et les responsabilités étaient clairement définis. Les choses changent tellement vite que les anciennes méthodes ne suffisent plus à développer les traditionnels consensus sur lesquels a reposé pendant longtemps la vie publique inuit.

« Nous devons avoir une assemblée où les points de vue opposés pourront être entendus et où des solutions applicables à la société inuit seront définies, insiste Harry Tulugak. Mais cette assemblée doit s'inspirer le plus largement possible de la tradition inuit. »

« Harry », comme l'appellent familièrementles gens du Nouveau-Québec, connaît les risques de ce qu'il propose.

Un gouvernement responsable de ses choix ne pourrait pas à tout moment se tourner vers le Sud dans le but d'obtenir plus d'argent pour répondre à un nouveau problème. Un gouvernement responsable devrait établir des priorités, refuser ou reporter certaines dépenses. Il devrait recueillir les profits de ses succès mais aussi payer le prix de ses erreurs.

Actuellement, déplore Harry Tulugak, les organismes qui gèrent la vie économique ou sociale du Nouveau-Québec — la commission scolaire, le conseil régional de la santé, la corporation de développement économique, l'administration régionale — prennent des décisions sans avoir de vision globale de la situation. Chacun multiplie les comités et les élections, épuisant les énergies d'une population peu nombreuse qui maintenant attend de plus en plus que les solutions viennent du sud.

Une seule assemblée devrait faire les choix politiques, soutient Tulugak. Et les organismes, administrer ces choix.

Tulugak admet ne pas avoir d'idée toute faite de la forme exacte que devra prendre ce gouvernement régional dont les pouvoirs devront s'arrimer à ceux, inférieurs, des municipalités, et ceux, supérieurs, de la province et du gouvernement fédéral.

Toutes ces questions, dit-il, seront discutées par la suite. Les Inuit doivent tout d'abord décider pour eux-mêmes du type de gouvernement qui leur permettra le mieux de prendre en charge leur présent et leur avenir, et doivent apprendre à exercer leur devoir de citoyens au lieu de se reposer sur une élite d'organisations qui « sait ce qui est bon pour le peuple ».

L'important, soutient Tulugak, c'est que cette structure soit « un bon instrument efficace, une structure au sein de laquelle tous les points de vue pourront s'exprimer ».

Harry rejette donc l'idée que ce gouvernement soit réservé aux Inuit qui forment actuellement la majorité de la population. Les Blancs qui habitent le Nouveau-Québec doivent y avoir leur place, soutient-il.

Harry ne craint pas que cela menace lesdroits des autochtones. En fait, ilcraint davantage de voir un jour sonpeuple enfermé dans sa spécificitéethnique, privé des outils qui luipermettraient de répondre aux défisdu monde moderne.

À ses opposants qui disent que le gouvernement du Québec n'acceptera jamais de reconnaître un gouvernement régional inuit, Harry répond bien souvent en citant des passages du *Journal des débâts* de l'Assemblée Nationale.

Le jeune homme n'a en effet jamais oublié ce soir de novembre 1983 dans le Salon rouge de l'Assemblée Nationale, lorsquele premier ministre d'alors René Lévesque,a promis aux Inuit de négocier avec euxs'ils s'entendaient sur une forme degouvernement et si leur propositionrespectait l'intégrité territoriale du Québec.

Quelques minutes plus tard, le porte-parole de l'Opposition, M. John Ciaccia, s'engageaità tout faire pour que le gouvernement« respecte sa promesse ». Libéraux et péquistesse sont donc déjà commis, soutient Tulugak.Aux Inuit maintenant de s'entendre.

Les partisans de « Harry » admettent que la Convention de la Baie James fait actuellement de la Corporation Makivik le représentant légal des Inuit du Nouveau-Québec. Advenant, donc, l'élection d'un « gouvernement responsable » du Nouveau-Québec, il faudra renégocier le partage des pouvoirs. Des négociations qui s'annoncent complexes et difficiles.

Mais les Inuit auront un forum pour en discuter, se réjouit déjà Tulugak. Une assemblée où ils seront maîtres chez eux.

ᖁᓕᕆ ᑐᓗᓚᖅ ᑲᒪᑦᓯᐊᔪᓐᓇᑐᒥᖅ ᑲᓴᒪᒋᔭᖅᓴᖅ

ᖁᓕ ᑐᓗᓚᐅᓐ ᐅᑦᒪᒥᑦᓭᓐᓴᒥᓂᑦ ᐅᖁᐅᐳᐅᓐ ᑲᓇᑕᒥᑦ ᐱᒋᐊᖅᑎᓐᓯᓕᒃᑐᑦᑕᐅᔪᓐᓂᑦᑐᑦ, ᖃᑦᓴᖅᑎᑕᐅᓂᑦᑐᑦ, ᐊᑦᑎᓗᒃᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐱᑦᓯᓐᓂᑦᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐱᓕᕆᔨᑦᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐊᑐᖅ



ᐊᖏᓂ ᑕᒪᐃᓕ ᖃᒪᑐᐴᑎᑦᑕᐅ-ᓂᓂᐅᑦ ᐱᐅᓯᖏ ᐃᓅᖅᑎᑕᓅᑦ, ᑕᑦᑕᒃ ᒪᓐᓇᕆᐴᑎᑦ.

ᐱᐅᓯᑐᖅᐃᑦ ᓇᓚᓯᓂᓯᖅᖃᑦᓴ-ᑭᓐᐃᒪᒡᑕ ᐃᓕᓐᓇᓂᓐᓂ ᐊᐱᕐᑯᑕᓐᑐᓂ ᓄᑕᓂ ᓄᐃ-ᑕᐅᓪᓚᓐᑐᓂ ᓯᓚᕐᑭᒪᒻᑦ ᓯᖏᑦ-ᑐᑦ ᐊᓯᐅᔪᓐᓇᐊᕐᓯᒻᒥᑦ. ᐃᓅᓄᐃᑦ ᑕᐃᑦᓯᒪᓂᑐᑦ ᐊᑕᑦ-ᓯᑦᓚᐊᓕᒡᒪᑕ ᑕᒪᑦᑯᐃ ᐱᐃ-ᓯᑦᑐᑦ ᐃᓕᓐᓇᓂᓐᓂ ᓯᓚᕐᑭᒪᒻᑦ ᓯᖏᑦᑐᑦ ᐊᓯᐅᔪᓐᓇᐊᕐᓯᒻᒥᑦ. ᑭᓇᐅᑦ ᐃᓕᓐᓇᓂᓐᓂ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐃᓕᓐᓇᓂᓐᓂ ᐊᓯᐅᔪᓐᓇᐊᕐᓯᒻᒥᑦ

MOUVEMENT COOPÉRATIF DU QUÉBEC ARCTIQUE:

Trente ans de développement sous le signe de l'autonomie et de la responsabilité collectives.

1958 Deux petites coopératives artisanales sont mises sur pied à Povungnituk, Baie d'Hudson et à Kangirsualujjuak, Baie d'Ungava.

1968 Six unités indépendantes s'associent pour fonder la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, une agence de mise en marché, de gestion et de planification au service de ses membres. C'est la première institution régionale du peuple inuit.

1988 Dans douze des quatorze villages de Nunavik, la plupart des Inuit sont membres d'une coopérative à titre d'artisans, de consommateurs, de directeurs ou d'employés. Le mouvement occupe la majorité des champs d'activité économiques communautaires:

- Magasins généraux
- Art et artisanat
- Distribution de produits pétroliers
- Restauration
- Hôtellerie
- Pourvoiries
- Loisirs
- Services financiers et assurances
- Produits de la chasse et de la pêche
- Agence de voyage
- Développement de nouveaux produits

Les ventes globales dépassent les 25 millions de dollars par année. Les coopératives sont un des principaux employeurs de la région.

TRENTE ANS DE RÉUSSITE INSPIRÉE PAR DES PRINCIPES CLAIRS ET FERMES:

- L'indépendance collective repose d'abord sur les efforts des individus et des familles et non sur la puissance des bureaucraties
- La principale richesse du pays, ce sont les résidents eux-mêmes: l'union fait la force
- Pour que la tradition vive, il faut qu'elle inspire la vie quotidienne dans un monde changeant: c'est par une emprise sur le présent qu'une culture a de l'avenir

LA COOPÉRATION: UN PREMIER PAS

LE GOUVERNEMENT RÉGIONAL: UN DEUXIÈME PAS

ᑯᐊᐸᓂᓂᖅ ᑯᐸᐃᑦ ᑕᖅᕿᖏᓂ

ᐱᓕᓕᐊᓂᐅᓯᒪᔪᖅ ᐊᖏᕿᓂ ᐊᓕᑎᓐᓄ ᖃᓕᓄᓂ ᑐᖏᓂᖅᓯᓂ ᐃᒪᒋᓂᕿᑦᓯᐊᓘᑎᓂᒋᓕᒥᑦ ᐊᒪᒐᓂᒃ ᐃᓄᓕᒫᑦ ᐊᑐᓂ ᐱᑭᐊᓕᖏᓂᓂ ᐃᓄᖅᑎᑭᓂᒍᑦ..

1958: ᒪᖏᑦ ᑯᐊᐸᓂᑦ ᒥᑭᔪᓄᐊᖏᓕᑎᑦ ᐱᑭᖏᑎᑕᐅᕗᑦ, ᓴᐱᓂᔭᒥ ᖃᖏᖏᓕᐊᓄᑦᔪᐊᒥ ᐅᖏᐸᒥ..

1968: ᐱᖏᓕᔪᖏᑐᐃᑦ ᐃᒪᒥᔾᑐᑦ ᑯᐊᐸᐃᑦ ᖃᑎᓕᐅᔪᕗᑦ ᐱᑭᐊᖏᑎᓕᓂᑕᑦ ᑯᐊᐸᐃᑦ ᐃᓕᑎᔭᖏ ᑯᖏᕿᖓᓂᓪ- ᒥᑦ.ᐱᓵᑦᓕᐱᔭᓕᖏᑎᓪᓗᔪ ᐃᓕᐅᔪᖏᑎᒥᓄᑦ ᐃᓄᓕᑦᑕᓂᑦ ᐱᕐᐅᑎᑦᑯᓂᑦ, ᐊᐅᓕᓕᓂᑦᑯᓪ ᐊᒪᒐᓪ ᕿᑦᓇᑎᐅᓂᑦᑯᑦ ᐱᓕᓂᓕᔭᓂᖏᓐᓂᑦ. ᓕᔾᑦᓕᕿᐅᓕᐅᖏᑯᓂᓄᑦ ᐃᓄᓕᒫᑦᑐᓂᑦ ᐱᓕᓕᐊᓂᐅᓯᒪᔪᖅ ᓄᑎᓕᐊᑎᓂᑦ ᐃᓄᓕᒫᑦᓯᓂᓄᑦ.

1988: ᓄᓇᓕᓂᑦ ᑯᓕᓂᓗ ᓯᑕᒪᓂᔭᓂᑦ, ᑯᓕᓂᓗ ᒪᖏᑐᓗ ᓄᓇᓕᑦ ᑯᐸᐃᑦ ᑕᖅᕿᖏᓂ ᐃᓄᖏᑦᑕ ᐊᒥᓕᓯᓂᖏᖏᓂᓂᑦ ᐃᓕᐅᔪᖏᑎᖏᓐᓄᑦᑯᑦ ᑯᐸᐃᑦᒥᓂᒥ. ᐃᓕᐅᔪᖏᑎᖏᑦᑕ ᐃᓕᖏᑦ ᓴᓇᐯᐊᑎᐅᔾᑦ, ᐃᓕᖏᑦ ᑲᑎᒪᔨᐅᑎᓂᑐᑦ ᐅᓪᓴᓐᓂᐅᓂᑦ, ᐊᓯᖏᑦ ᑯᐊᐸᓂᓂᐅᑦ ᒪᓂᒪᑎᑕᖏᓂᓂ ᐊᑐᓯᐃᔾᑦ. ᑯᐊᐸᓂᓂ ᐃᓕᐅᐱᖓᖏᑯᑦ ᐊᒥᓕᓯᓂᖏᖏᓂᓂᑦ ᐃᓄᓐᓇᓯᐊᕐᓂᓇᓂᐅᑦ ᐊᒥᓕᑕᐅᓂᖏᓂᓂᑦ ᓄᓇᓕᓂᓂ ᐊᑐᓂᑦ:

- ᓂᐅᐱᖓᖏᓂᒥᓂᑦ
- ᓓᓇᐱᖓᓂᒥᓂᑦ
- ᓯᓂᑕᐱᖓᓂᒥᓂᑦ
- ᑐᓇᓯᓕᓇᐱᖓᓂᒥᓂᑦ
- ᐱᖓᐊᓂᓕᓇᓂᒥᓂᑦ
- ᑭᓇᐅᔾᓕᓇᓂᑯᑦ ᐱᐅᑦᓯᐱᖓᓂᒥᓂᑦ ᐃᓪᓕᖓᐅᑎᖓᓂᒥᓂᓪ
- ᓂᖏᑐᐃᓪᓇᓕᓇᓂᒥᓂᑦ
- ᐊᐅᓕᔨᑎᓕᓇᓂᒥᓂᑦ
- ᓄᑕᓂᓪ ᐊᑐᖅᑕᐅᔨᓴᓂᑦ ᐊᑐᐃᓪᓇᑭᑎᓇᓂᒥᓂᑦ

ᐊᖅᕿᔨᑕᒪᑦ ᑲᑎᓂᓂᓕᒪᓯᓓᖏᑦ ᐱᔾᐅᑎᑕᖏᑦᑕ ᑯᐊᐸᓂᓂᐅᑦ 25 ᒥᓕᐊᓂ ᑕᓕᐃᑦ ᐅᖓᒋᓂᐸᑐᑦ. ᑯᐊᐸᐃᑦ ᐱᒪᓇᐅᓂᖅᐸᐅᖓᑕᐅᓐᓂᑦ ᐱᓪᓯᑎᓂᕐᓯᐅᑎᓂᓕᓪᒪᑦ ᑕᑦᓂᓂ ᓄᓪᓕᒥᒪᒥ.

ᐊᐸᑎᓂᓪ ᖃᓕᓂᔨᓂ ᐅᑭᐅᓂ ᒪᑭᑕᑦᓯᐊᓂᖓ ᐱᓕᖏᐅᑎᖓᖓᖅᓯᒪᔾᖅ ᑭᓕᖏᓂᖓᑦᓯᐊᑐᓂᓂᓪ ᑐᖓᔪᐊᓪᓂᓂᓪ ᑐᖓᓂᖓᑦᓂᒥᓂᖅ:

• ᐃᓄᓕᒪᑦ ᐃᒪᒥᓂᕐᒍᓪᓂᖓ ᐃᓯᒪᖏᑭᓪᓂᖓᓪ ᑐᖓᓂᖓᓕᑦ ᓯᐅᑦᓕᐅᔭᓂᒥᑦ ᐃᓄᔨᓓᖏᑎᔨᑦ, ᑎᒥᑦ ᑐᖓᔪᓯᐊᓄᔨᖓᖓᑦ..

• ᓄᓇᖏᔪᐊᑕ ᐊᓯᐃᔨᓂᖓ ᒥᓯᖓᖏᐅᖏᖏᑦ ᐃᓄᓯᑕᖏᓂ, ᐱᑐᖏᔪᔪᑎᖓᖓᓕᑦ ᑐᖓᓂᖓᖏᑦᑕ ᖃᑐᓯᐊᓂᖓᖏᓂᓂᑦ.

• ᓯᓪᖏᔪᐊᑕ ᐊᓯᑦᔭᕐᓪᓂᐊᑐᐃᓇᑕᒥᑦ, ᐃᓪᖏᑦᓯᓯᑐᓪᓂᑦ ᑲᔪᓯᓯᐊᑦᓯᔪᑎᓂ ᐅᒪᑎᑦᓯᑎᐊᖓᖏᕐᓯᑦ ᐃᓄᓯᒥᑦ ᖃᐅᑕᒪᖏᓯᐅᑎᒥᑦ ᑲᑦᓯᖏᖓᐃᖓᑎᑦ. ᐃᓄᖏᓯᒥᑦ ᒪᖏᓇᓯᐅᑎᓂᑦ ᑐᖓᓯᐊᐸᑎᑦ ᑭᓯᐊᓂ ᓯᐅᓂᑦᖓᖓᔪᐊᕐᓂᑦ.

ᑯᐊᐸᓕᐅᑦᓂᖏ: ᐊᑦᓪᓇᐊᖓᓂᐅᓕᐅᑦᑐᖏ ᓇᒪᒥᓂᖏ ᑲᐸᒪᓕᐅᑦᓂᖏ: ᑐᖓᓕᓇᓕᖏᑲᐅᑦ

ᐃᑦᑎᖅ

La Fédération
des Coopératives
du Nouveau-Québec

ᓴᓪ ᔪᐊᑦ
ᐃᖃᑭᓯᒪᐅᑎᑦᓴᓂᓄᑦ ᐱᓕᕆᓪᓚᕆᐊᖅᓂᓄᑦ



ᓯᓇᑕ ᓴᓪ ᔪᐊᑦ, ᔦᐃᓕᓴ ᕿᐃ ᐊᖏᖃᑎᓯᓂᓄᑦ ᐃᓕᓯᐅᐅᓯᐊᓂᓄᑦ (ᐊᑦᔨᓪᓚᐱᓂᖏᓐᓄ ᓴᑦᑕᑦ ᑭᓴ)

ᓯᓇᑕ ᓴᓪ ᔪᐊᑦ ᓯᓚᐅᓴᓪᓚᑦ ᐅᓇᓪᓕ 10-ᒥ ᓂᑭᐊᑦᓂᒥᑦ ᐊᑯᓂᑭᓂᐅᐊᓚᑦᓯᓄ ᑭᓇᐅᔦᐃᑦᓯᔪᓐᓂᐅᐊᓚᑦᓇᐅ-ᓯᓂᓗ ᑕᒪᐅᖏᐃᓗ ᐱᓪᑦᓯᔪᓐᓂᐅᐊᓚᑦᓇᐅᓯᓂᑦ ᐃᑦᐱᒋᔦᖏᑐᒥᑦ ᐃᓄᐃᑦ ᑲᕐᒪᖏᖅ, ᐱᓪᓕᖏᓂᑦ, ᐱᓪᓕᓯᓯᓂᑦ ᓯᓚᐃᓐᓇᓯᓂᑦ ᐊᑐᖏᓐᓂᑦ ᐊᑐᖏᓐᓂᑦ ᐊᑐᖏᓐ



Charlie Watt

La stratégie des petits pas

Carole Beaulieu

LE SÉNATEUR Charlie Watt croit que l'élection du 10 avril est « une perte de temps, d'argent et d'énergie » et que les partisans d'un gouvernement responsable inuit sont des « rêveurs », des « idéalistes qui auraient avantage à retomber sur terre ».

Mais le sénateur libéral sera tout de même candidat à cette élection. « Parce que c'est peut-être une chance d'unité », explique ce vétéran de 20 ans de luttes au profit des droits des autochtones.

Depuis sa signature en 1975, la Convention de la Baie-James ne cesse en effet de déchirer la population inuit du Québec. Trois des 14 villages du Nouveau-Québec n'ont d'ailleurs pas signé le document.

Les « dissidents » refusent de signer une Convention qui, tout avantageuse qu'elle soit à d'autres égards, limite leurs droits sur le territoire et ses ressources.

Le conflit, aigu, s'est à peine atténué avec les années. Certains disent qu'il menace la survie même de la communauté inuit pour qui le consensus a longtemps été le mode privilégié de décision.

Charlie Watt prendra donc part à l'élection. Mais s'il est élu, le sénateur de 44 ans tentera d'infléchir le rôle dévolu au comité de six membres.

Ce comité, soutient-il, ne devrait pas qu'« étudier et rédiger une proposition » de constitution. Il devrait devenir l'exécutif de la future assemblée et immédiatement travailler en collaboration avec les organismes qui détiennent déjà le pouvoir économique et qui ont une existence légale face aux autres paliers de gouvernement.

L'urgence est telle, selon lui, de réunir sous un même chapeau tous les organismes du Nouveau-Québec, que les Inuit ne peuvent se permettre d'attendre la fin des travaux du comité. « Pourquoi étudier pendant deux ans la structure, interroge-t-il. J'ai déjà une structure en tête. Il ne reste qu'à circuler sur le territoire pour la proposer aux gens. . . »

Watt nie être paternaliste avec les siens. Les gens en ont marre des élections, dit-il. Il y a trop d'élections, trop d'organisations. Elles devraient toutes être regroupées sous le chapeau d'une nouvelle corporation qui pourrait ensuite se transformer, un jour, en une assemblée des élus des différents organismes du territoire. « C'est cela que les gens veulent », soutient le sénateur, actuellement président de la Corporation Makivik, l'organisme responsable de gérer les sommes remises aux autochtones dans le cadre de la Convention de la Baie James.

Watt s'oppose aussi à la création d'une démocratie n'excluant pas les Blancs. « Il suffirait qu'une seule compagnie minière s'installe ici et les Inuit ne seraient plus majoritaires », met-il en garde. (Ses adversaires estiment, pour leur part, que de simples réglementations pourraient circonscrire cette éventualité).

« Je ne suis pas prêt à attendre deux ans pour trouver des solutions à nos problèmes en matière de justice, d'éducation ou de développement économique », affirme aussi le sénateur, qui propose de mettre sur pied des « commissions » qui se pencheraient immédiatement sur ces questions et négocieraient avec le gouvernement du Québec.

Il craint que les partisans du gouvernement responsable ne disent au gouvernement du Québec de ne pas prêter attention aux demandes des organismes tant que la question du gouvernement n'aura pas été résolue.

Charlie Watt admet respecter Harry Tulugak. « Un jeune homme articulé et plein d'énergie » qu'il voudrait bien avoir dans son équipe. Mais les partisans de Harry, dit-il, confondent les pommes et les oranges. Je n'ai aucune confiance qu'ils puissent guider mon peuple », conclut-il.

Ce sont les organismes, dit-il, qui ont l'argent. La « taxe volontaire » instituée par les partisans du gouvernement responsable n'ayant pas été appliquée dans tous les villages, les candidats disposent de bien peu d'argent pour faire campagne.

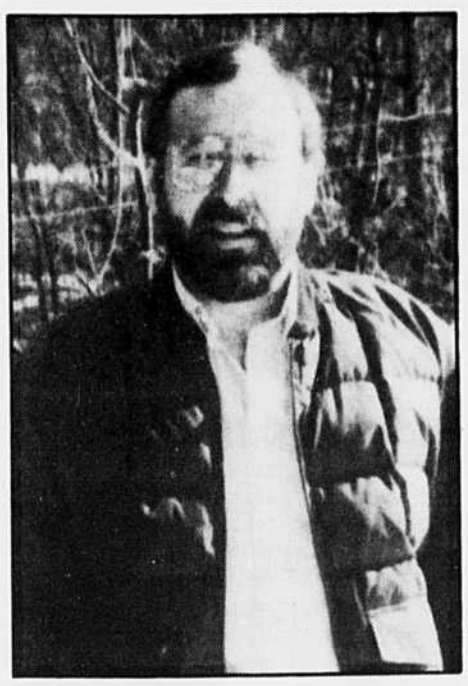
Charlie Watt dit viser les mêmes objectifs que les partisans du gouvernement responsable mais avoir opté pour une approche différente : celle du « pas à pas ».

D'autres étapes doivent être franchies, dit-il, avant d'en arriver à une assemblée représentative élue au suffrage universel.

Originaire de Kuujjuaq, le chef-lieu de la côte de l'Ungava devenu le bastion de la tendance corporatiste de gouvernement, Charlie Watt admet qu'un gouvernement responsableserait un puissant outil d'éducation à la démocratie. Mais il continue de croire que la méthode « des partisans de Harry »est mauvaise.

Les gouvernements du Sud, dit-il, n'accepteront pas le gouvernement régional alors qu'une approche corporatiste assurera aux Inuit des avantages croissants.

« Pourquoi berner les gens ? interroge-t-il. Pourquoi leur laisser croire que le gouvernement proposé sera accepté par les gouvernements du Sud ? Il n'aura aucune reconnaissance légale. » Stratège bien connu, Charlie Watt s'est assuré que dans toutes les régions, des candidats à l'élection du 10 avril partagent sa vision. Il ne s'en cache pas. « Je ne voulais pas de cette élection, conclut-il. Mais nous sommes prêts. »



Yves Normandin

LES CONSULTANTS DE L'ARCTIQUE
ARCTIC CONSULTANTS

SERVICES TRANSPORT MARITIME
ACHAT, EMBALLAGE, RÉSERVATION D'ESPACE SUR LES NAVIRES
ASSURANCE
BON SUCCÈS LORS DES PROCHAINES ÉLECTIONS

ᐅᒥᐊᖅᓯᐊᓂᕐᓂᑦ ᐱᔪᖅᓴᑦ
ᓂᐅᐱᖅᑎᑦ ᑎᑭᓴᐃᐱᐅᖅᓯᑎᑦᓗ
ᔭᖅᑲᐃᓴᑦ
ᐃᓂᖅᓴᓕᐅᖅᑎᐅᖅᓯᑎᑦᓗ ᐅᒥᐊᖅᓯᐊᓂᑦ
ᐃᒪᓕᖅᐅᑎᓕᕆᔨᖅᓄᑦ.
ᓂᕈᐊᖅᓂᐅᓕᖅᓯᖅ ᐱᓕᖅᓕᒫᑎᒍᖅᓄᑦ ᐃᓗᓐᓂᐊᕐᓂᐅᖅᓯᐅᑦ
ᐃᓗᐊᖅᓄᑦ

SEALIFT SERVICES
PURCHASING, CRATING,
BOOKING SPACE ON SHIPS, INSURANCE
BEST OF LUCK IN THE COMING ELECTION

5306, RUE McKENNA, MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1T8 (514) 738-7497

ᐱᔪᓐᓇᖅᑐᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᓄᓇᓕᖕᓂ

L'Association Cooperative de Povungnituk
Povungnituk, Québec
J0M 1P0

BIENVENUE À POVUNGNITUK

Nos activités sont les suivantes:

• Ateliers de gravure et de couture • Boutique d'art inuit • Magasin général • Hôtel • Service de taxe • Pêche sportive • Livraison d'huile • Services financiers

31 employés réguliers
525 membres actifs - sculpteurs, couturières, consommateurs

L'INDÉPENDANCE PAR LA FORCE COLLECTIVE

C'est en comptant d'abord sur leurs propres moyens que les Inuit peuvent accomplir de grandes réalisations. Nous en sommes un exemple vivant.

Pour communiquer avec nous: 819-988-2983

ᑐᖓᓯᖅᑯᓕᒃᑐᑦ ᐱᐃᖅᓄᑐᒍᑦ

ᐱᓇᓯᒋᐅᑦ, ᓴᓇᐅᒃᓂᐊᓂᖅ, ᐊᖅᓕᒍᐊᓕᐅᖅᐱᑦ, ᒥᖅᓯᐱᑦ, ᓯᓂᖅᑕᐱᑦ , ᓂᐅᐱᖅᐱᑦ, ᐅᖅᓯᐊᓚᓂᐊᑎᐅᓂᖅ, ᒪᖏᐃᑎᓯᓂᖅ, ᓯᓂᖅᑕᓇᖅᑐᑐᓂᑦ ᐊᐃᑦᓯᕐᓗᒃᓇᓂᖅ, ᑭᓇᐅᔨᓕᓇᕐᖏᑦᓯᓂᓗ ᐃᓕᐅᔨᓂᖅ.
31 ᐱᓇᓯᑎᖅᑦ ᖏᐅᑦᑕᒪᓯᐅᑎᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᐃᓕᐅᔨᓴᑎᐅᑦ 525 ᓴᓇᕐᐊᖅᑎᑦ, ᓂᐅᐱᓇᐊᖅᑐᑐᐃᑦ, ᒥᖅᓯᑎᑦ.

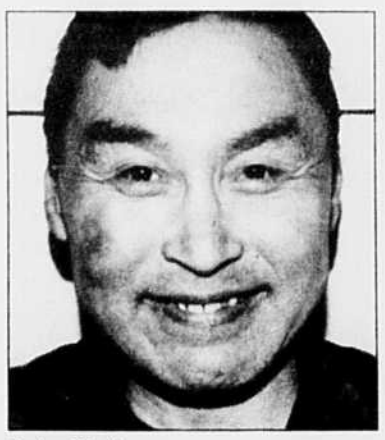
ᑐᑭᒪᐊᑭᑎᐅᑦ ᐃᒪᓕᐃᐅᔪᖅ - "ᐱᐃᖅᓂᑐᖅᒥᐅᑦ ᖃᑐᖅᔨᔨᑦ ᐃᒻᒥᔪᖅᑐᑦ"
ᐃᓄᐃᑦ ᐊᓯᒥᓄᑦ ᐃᖃᖅᑕᐅᑐᐃᓐᓇᕐᑎᑦ ᐱᔭᕐᓂᐊᓯᒪᓂᖏᓐᓄᑦ ᓄᐃᑕᑦᓯᐅᔪᑦ.

ᐅᖃᕐᑎᐅᖅᓴ: 819 - 988 - 2983



Les treize candidats

13Δ° ᓂᕐᐊᖅᑕᐅᑎᒃᓱᐊᖅᑐᐃᑦ



Peter Matte
Maire d'Akulivik
Candidat dans la région de la baie d' Hudson

« Je crois que les Inuit du Nunavik doivent mener leurs propres affaires. En ce moment, c'est le Sud qui décide de leur sort. Nous devons montrer que nous pouvons gouverner notre territoire. Je veux contribuer à formuler un plan de développement du Nunavik dont toutes les parties pourront bénéficier. »

Peter Matte est né en 1935, à quarante milles au sud d'Akulivik.

ᐱᑕ ᒪᑦ
ᓱᓕᓕᖅᑎᖏᑦ ᐊᑯᓕᕆᔨᒥᐅᑦ
ᓂᕐᐊᖅᑦᕿᐅᖏᑕᐅᓴᖅ
ᖏᑦᕿᓱᒥ
ᑲᓂᕐᒪᕆᐅᓂᑲ ᐃᓂᓂᑲ
ᓇᒥᓂᖅ ᐊᐅᓕᑦᓱᓱᖏᑦ-
ᑐᓇᑦᓱᓕᖏ. ᒪᑉᓇᐅᓴᖅ
ᖏᑦᓗᓇᑦ ᓂᓇᖏᑲᓂᑐᐃᑦ
ᐊᐅᓕᑦᓱᒪᑕ ᓱᓕᑦᑐᓂᑲ
ᓂᓇᕆᒥᒥ. ᑕᐃᒪᐃᑉᒪᑦ.
ᓂᐃᑕᑎᑦᓱᒥᐊᖏᑦᓕᔪᑦ
ᐊᐅᓕᑦᓱᔪᓇᐊᑦᑎᓂᑲ
ᓂᓇᑎᓂᑲ. ᐃᖅᓴᒥᒪᓂ-
ᐊᑦᓕᖏ ᓂᐃᑦᓂᑲᑦᒥᑲ
ᒪᓕᑲᑦᓱᒪᑦ ᐊᓂᑦᓱᑲᑦ
ᐃᑕ ᒪᑦ ᐃᓂᓕᓱᒪᔪᖅ
1935Γ. 40 ᒪᐃᓕᓂᑲ
ᐅᖏᓱᑲᓕᒪᒥ ᓱᖅᓂᖏᓂ
ᐊᑯᓕᐃᐅᑦ.

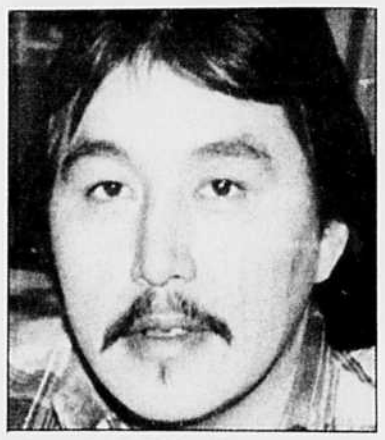


Peter Audlaluk
Maire d'Ivujivik
Candidat dans la région du détroit d'Hudson

« Il est grand temps de réunifier les Inuit du Nunavik, et pour cela, les organisations de la région doivent disposer d'une tribune commune. Les Inuit doivent mener leurs propres affaires, prendre en main le développement, en particulier celui des ressources minières, et préserver la culture, notamment en favorisant l'usage de l'inuktitut dans l'enseignement. »

Peter Audlaluk est né à Ivujivik. Il a 47 ans.

ᐱᑕ ᐊᐅᑦᓯᓗᑦ
ᓱᓕᓕᖅᑎᖏᑦ ᐃᓕᓴᐃᑦᒥᐅᑦ
ᓂᓱᐊᖅᑦᕿᐅᖏᑕᐅᓴᖅ ᓄᓕᑦ
ᑲᐊᐅᓱᔪᑎᑦᓱᓗᓱᐊᖅᑐᕿᐅ-
ᓕᖅᔪᑦ ᐃᓄᑦᓂ ᓄᓇᐃᑦ-
ᒥᐅᓂ; ᑕᐃᒪᐃᓕᓂᐊᓱᓂ
ᑎᒥᐅᓴᐃᑦ ᓄᓇᐃᑦᒥ
ᐊᑕᐅᓱᐅᓕᖏᓐᖏᑐᑎᐅᓴᖅᑦ.
ᐃᓄᐃᑦ ᐊᐅᓕᑦᓱᓱᐊᓕᑦ
ᐃᑦᒥᓄᐅᖏᓂᑦ ᐊᐅᓕᑦᓱ-
ᓗᑎᑦᓗ ᐱᓱᑦᓕᓂᐊᑎᓂᑦ.
ᐃᓗᐊᓕᐊᐅᑦ ᐅᖃᖅᓂᐊᓱᑦ
ᐃᓄᓐᓇᓱᑦᓂᑦ ᐃᓕᑦᓂᑎᑦ-
ᓱᓕᖏᑦ ᐃᓄᑎᑐᑦᓂᒥᑦ
ᐃᓂᑦᓂᐊᓂᐅᑦ
ᐊᖏᓱᒪᓂᖏᒍᑦ.
ᐱᐃ ᐊᐅᑦᓕᓗᑦ
ᐃᓄᓂᓱᒪᔪᖅ ᐃᓕᓴᐃᒪᒥ
47ᓂᑦᓗ ᐅᑭᐅᖏᑦᔪᖅ.



Simeonie Nalukturuk
Résidant d'Inukjuak
Ancien président de l'Administration régionale Kativik
Candidat dans la région de la baie d'Hudson.

« Je veux aider à établir un système permettant au Nunavik de gérer ses propres affaires. Les pouvoirs sont présentement répartis dans plusieurs institutions. Il nous faut un organisme central capable de les rassembler. C'est le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie gouvernementale.

Simeonie Nalukturuk est né à 30 milles au sud d'Inukjuak. Il a 36 ans.

ᓱᒥᐅᓂ ᓴᓪᓕᔪᖅ
ᐊᖏᓱᖏᓐᓇᐅᓱᐊᒥᓱᖅᑦ ᑲᑎᐱᑦ
ᓄᓇᓪᓕᒪᓪᓕᑦ ᑲᐸᒪᖏᑦ
ᓂᕐᐊᖅᑦᕿᐅᖏᑕᐅᓴᖅ
ᖏᑦᕿᓱᒥ
ᐅᐃᖏᑦᓱᒥᐊᓕᔪᖏᑦ ᐊᑭᓱ-
ᒪᐅᑎᓂᐅᑦᓂᐊᑦ ᓄᓇᐃᑦ
ᐃᓪᒥᑦᓗᒪᓂᑦ ᐃᓄᑎᑐᑦᓂᒥᑦ
ᐃᓪᒥᓱᐊᖏᑦᓂᑦ ᐃᓄᓐᔪᑦᓂᒥᑦ
ᐊᑕᐅᓱᐅᓕᑎᑦᓱᓂᑦᓂᑦ.
ᑎᒥᖏᑎᑕᐊᖏᑦ->ᔪᑦ
ᐊᑕᐅᓱᐅᓕᑎᑦᓱᓂᐊᖏᑦ-ᑐᒥᑦ
ᑕᒪᑦᓂᓂᖏ ᓄᑭᓂᑦ. ᑕᒪᑦᓇ
ᐱᐅᓂᑦᕿᐅᖏᑕᐅᓴᖅ
ᐱᖏᖏᑦᓂᔪᓕᖏᑦ ᓇᒥᓂᖅᑦ-
ᑲᕿᒪᑦᕿᒥᑦ.

HBC - ᓂᓂᑦ

ᑲᒪᕿᓂᑲᓂᑦ ᐅᑭᐃᑦᑕᑐᒥᒪᓂᖅ
ᓂᐅᐃᖏᑦᕿᓱᒥᐃᑦ ᐃᓄᖅᑭᑲᓂᖅ

ᑲᒪᕿᓂᑲᓂᑦ ᓂᐅᐃᖏᑦᓱᖏᑦᓂᖅ
ᐅᑭᐅᖏᑦᑕᑐᒥ ᐅᐱᔪᓱᓂᖅᓱᖏᑦᓴᖅᑲᑲ
ᐊᓂᓱᓂᐊᑲᒃᑲ
ᐱᓇᓱᖏᑦᑐᖅᑲᒃᑲᓂᖅᑐᑦ ᐃᓄᓂᑦᓱᒪᑦ-
ᑐᓂᑦᓱᓕᖏ. ᒪᑉᓇᐅᓴᖅ
ᖏᑦᓗᓇᑦ ᓄᓇᖏᑲᓂᑐᐃᑦ
ᐊᑕᐅᓱᐅᓕᖏᑦᓱᒪᑕ ᓱᓕᑦᑐᓂᑲ
ᓂᓇᕆᒥᒥ. ᑕᐃᒪᐃᑉᒪᑦ.
ᓄᓇᑎᓂᑲ ᐃᓕᓴᐃᒪᒥ
ᐊᑕᐅᓱᐅᓕᖏᑦᓱᒪᑕ ᓱᓕᑦᑐᓂᑲ
ᓂᓇᕆᒥᒥ. ᑕᐃᒪᐃᑉᒪᑦ.

ᐃᓄᐃᑦ ᐊᑕᐅᓱᐅᓕᖏᑦᓱᒪᑕ ᓱᓕᑦᑐᓂᑲ
ᓂᓇᕆᒥᒥ. ᑕᐃᒪᐃᑉᒪᑦ.

ᐃᓄᐃᑦ ᐊᑕᐅᓱᐅᓕᖏᑦᓱᒪᑕ ᓱᓕᑦᑐᓂᑲ
ᓂᓇᕆᒥᒥ. ᑕᐃᒪᐃᑉᒪᑦ.

ᐃᓄᐃᑦ ᐊᑕᐅᓱᐅᓕᖏᑦᓱᒪᑕ ᓱᓕᑦᑐᓂᑲ
ᓂᓇᕆᒥᒥ. ᑕᐃᒪᐃᑉᒪᑦ.

ᐊᓪᓚᐃᓗᑦ ᐊᖏᓪᓕᕐᒥᖏᓐᓄᑦ ᐃᓄᓪᑕᖅᓱᓂ
ᖁᐅᓴᒪᓕᓪᓚᓂᓗᑦ, ᑭᓄᐅᔨᓪᓚᓴᓂᓗᑦ,
ᖁᓄᐃᑐᑐᐃᓐᓇᓂᑦ ᐱᒪᓐᓇᐅᑉᐸᑦ ᑲᖏᑦᓱᓕᓪᓚᓂᓗᑦ
ᐊᑐᐅᓂᑦᓱᓂᐊᖏᑦᓱᒪᑕ ᓱᓕᑦᑐᓂᑲ ᓂᓇᕆᒥᒥ.
ᐊᑐᕕᑦᓗ ᐊᖏᓪᓕᕐᒥᖏᓐᓄᑦ ᓄᓇᕗᑦ.

En plein essor, notre cabinet, composé d'experts-comptables d'expérience, offre une gamme variée de services convenant aux petites, moyennes et grandes entreprises, de même qu'aux organismes publics et parapublics.

Situé au coeur de l'Île de Montréal, notre cabinet déploie ses ressources à travers la province, de même qu'à Ottawa et ailleurs au Canada.

Pratte, Villemaire, Bélanger

comptables agréés / chartered accountants

ᑕᒪᒪᓕᕆᓂᖅᓄᐊᑦ ᐱᓕᓴᐅᑎᓯᑦ.

1280 ouest, ave Bernard, bureau 300
Outremont (Québec) H2V 1V9

Téléphone (514) 270-4923 Télécopieur: (514) 270-5048

MAGNETO

Au service de la population du Nouveau-Québec pour la fourniture de pièces automobiles, de camions et autres pièces industrielles depuis une décennie.

ᐅᑭᐅᓂ ᖁᓕᓂ ᑯᐸᐃᑦ ᑕᕐᕆᖏᓐᓇᐅᓂᒃ ᐱᔪᑦᓴᓂᖏᑦᓱᒪᓕᕆᔨᑦ
ᑎᑭᕋᐃᐊᐅᑦᓱᑕ ᐃᓕᑦᕋᖏᓐᓂᒃ ᓄᓇᒃᑯᓕᑦ, ᓄᓇᒃᑯᓕᒪᓕᓐᓄᑦ,
ᐊᓱᖏᑦᑕᒐ ᐱᓇᓱᑎᑦ.

Magnéto Électrique d'Auto (1976) Ltée

8500 Jules Léger
Anjou, Québec, H1J 1A7
Téléphone: (514) 351-1220
Télécopieur: (514) 351-9680

AC GM Delco



Noah Inukpuk
Maire d'Umiujaq
Candidat dans la région de la baie d'Hudson

« Je prévois travailler avec les institutions du Nunavik pour en centraliser les pouvoirs et les ressources de sorte que les citoyens puissent en tirer plus d'avantages. J'accorde aussi beaucoup d'intérêt aux questions concernant la jeunesse et les femmes. »

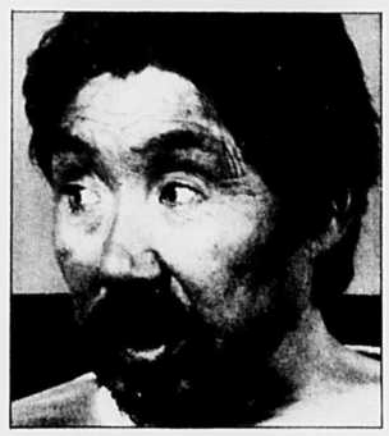
Noah Inukpuk est né à Kuujjuarapik en 1958.



Kakinik Naluiyuk
Résidant de Salluit
Candidat dans la région du détroit D'Hudson

« La question de l'autonomie politique retenait déjà mon attention en 1969, et j'ai participé au débat dès que les Inuit du Nunavik ont commencé à parler d'autonomie. Un grand nombre de questions méritent notre attention et je crois avoir la compétence voulue pour aider à les régler ».

Kakinik Naluiyuk est né à Salluit. Il aura 43 ans en avril.



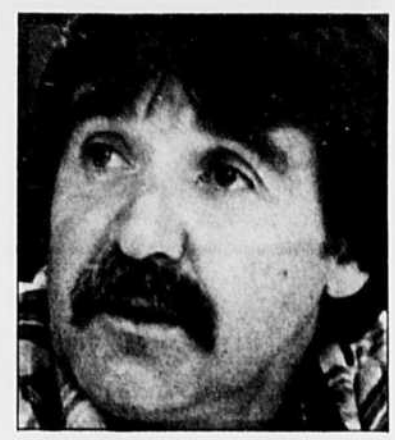
David Okpik
Gérant de la municipalité de Quaqtaq
Membre de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik
Candidat dans la région du détroit D'Hudson

« Au sein du groupe de travail, je compte faire en sorte que les leaders inuit répondent aux attentes des collectivités. Nous devons aussi tenir compte des jeunes et les préparer à prendre la relève tant au niveau municipal que régional. »

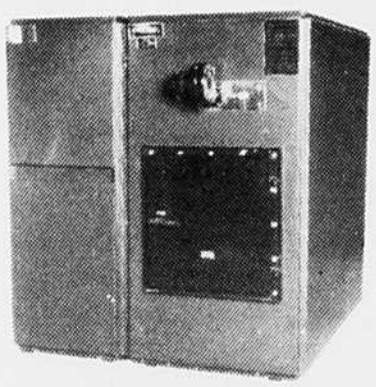
David Okpik est né à Quaqtaq en 1933.



Harry Tulugak
Résident de Povungnituk
Gérant de la coop depuis 12 ans
Candidat de la baie d'Hudson
« Il est grand temps que les gens de Nunavik puissent exercer leur responsabilité de citoyens; que la démocratie, le fondement même du Canada et du Québec, puisse y vivre sans être menacée par le légalisme et le corporatisme. »
Harry Tulugak est né à Povungnituk. Il est âgé de 32 ans et s'intéresse depuis cinq ans à la question du gouvernement responsable.



Charlie Watt
Président de la Société Makivik
Membre du Sénat
Candidat dans la région de la baie d'Ungava
« L'enjeu de cette élection est capital. Nous devons régler nos conflits entre nous, au sein de l'Assemblée du Nunavik qui permettra à chacun de s'exprimer. Nous avons des idées précises sur le développement économique et politique de notre région et demandons l'appui des électeurs de toutes les tendances. »
Charlie Watt est né à Kuujjuaq en 1944.





BOIS-HUILE
WOOD-OIL

BOIS-ÉLECTRICITÉ
WOOD-ELECTRIC

Que vous choisissiez le modèle au bois uniquement ou combiné à l'électricité ou au bois combiné à l'huile dans le même boîtier, vous obtiendrez la fournaise mixte idéale. Plus besoin de gaspiller de l'espace dans votre cave avec une fournaise à l'huile attachée à une fournaise au bois par un conduit entre les deux. Des modèles disponibles de 80,000 BTU à 170,000 BTU. Pour obtenir de plus amples renseignements adressez-vous à:

Whether you choose a wood-only model or wood-and-electric, or wood-and-oil in the same unit, you will have the ideal combination furnace. No longer will you waste valuable basement space by connecting a wood furnace with duct to a nearby oil furnace. Models available are from 80,000 to 170,000 BTU. For further details contact:

NEWMAC

Agence Paul Seiler Inc.
5711, avenue Whitehorne, Montréal, Québec H4W 2A1
(514) 489-6660

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

Société d'habitation du Québec

UNE PRÉSENCE ACTIVE

Par la construction et l'exploitation de logements destinés aux Inuit vivant au nord du 55e parallèle la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec de concert avec les municipalités nordiques travaillent à l'amélioration des conditions d'habitat de la collectivité inuit.

Canada

Québec



Tommy Cain
Signataire de la C.B.J.N.Q.
Candidat dans la région de la baie d'Ungava

« Je veux consacrer tous mes efforts à la création d'une assemblée qui permettra aux Inuit du Nunavik d'établir leurs priorités et de gérer leurs propres affaires. Je veux aussi promouvoir l'usage de l'inuktitut dans toute la population afin de protéger et de développer notre culture. »

Tommy Cain est né dans la région de Tasiujaq en 1937.



Kopak Tayara
Résidant de Salluit
Membre du Conseil municipal
Candidat de la région de la baie d'Hudson
« La rédaction d'une constitution est une question très importante qui ne doit pas être prise à la légère. J'ai une bonne compréhension de ce principe et j'ai l'intention de respecter les voeux de l'électorat. Je demande ux électeurs de prier Dieu pour qu'il me guide en cette matière ».
Kopak Tayara est né à Salluit. Il est âgé de 59 ans.



Noah-Adamie Qumaaluk
Enseignant de Povungnituk
Candidat dans la région de la Baie d'Hudson

Ex-membre de l'exécutif de l'Association des enseignants du Nouveau-Québec, M. Qumaaluk enseigne la culture et la langue inuk à l'école de Povungnituk. Il fut le coproducteur du film *Les Inuit debout sur leur terre*, du cinéaste Maurice Bulbulian. M. Qumaaluk était à la chasse lorsque le DEVOIR a tenté de l'interviewer.

Noah-Adamie Quamaaluk est né à Povungnituk. Il est âgé de 41 ans.

Moses Munick
Résident de Tasiujak
Candidat de la baie d'Ungava
Chasseur

M. Munick s'est impliqué en politique municipale et a travaillé pendant plusieurs années pour l'administration du village de Tasiujak. Il y a notamment été responsable de la collecte des ordures. Il chasssait lorsque le DEVOIR a tenté de l'interviewer.

Moses Munick est né à Tasiujak. Il est âgé de 45 ans.

Noah Isaac
Résident de Salluit
Candidat du détroit d'Hudson

Marié et père de cinq enfants, Noah Isaac est conducteur d'autobus scolaire pour la commission scolaire Kativik. Il est reconnu comme un homme très religieux.

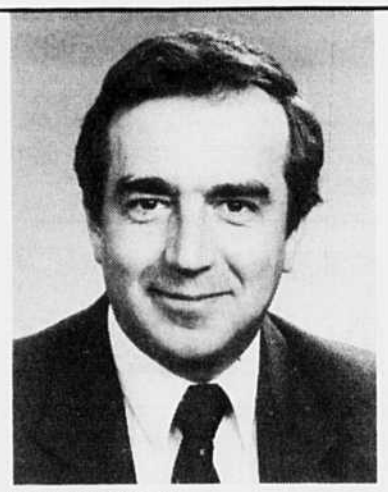
Noah Isaac est né à Salluit. Il est âgé de 43 ans.

Bell

DANS LE NOUVEAU-QUÉBEC

À l'occasion des élections prochaines dans le territoire du Nouveau-Québec, de Poste-à-la-Baleine à Salluit en passant par Akulivik et Kangiasualujjaq, Bell Canada souhaite la meilleure des chances à tous les candidats en lice.

Bell



Raymond Savoie
Ministre délégué aux Mines
et aux Affaires autochtones

JE SUIS HEUREUX DE M'ASSOCIER
AU PEUPLE DU NUNAVIK
DANS L'EXERCICE
DE SA DÉMARCHE DÉMOCRATIQUE
DU 10 AVRIL.

Québec

CHEZ ARCTIC ADVENTURES

NOUS SOMMES FIERS D'ÊTRE LE LIEN ENTRE VOUS ET LE NOUVEAU-QUÉBEC!

Les coopératives du Nouveau-Québec Inuit sont dédiées au développement touristique de cette magnifique région. À cette fin, elles ont créé **Arctic Adventures** qui, depuis près de 20 ans a fait découvrir le pays des Inuit aux gens du sud. C'est une expérience que peu peuvent oublier et que tous ceux qui l'ont vécue rêvent de revivre.



Des excursions spectaculaires comme:

- Chasser les grands caribous du cheptel Koroc à Akuliak
- Pêcher l'omble chevalier et la truite mouchetée dans les rivières de la baie d'Ungava À Tunulik
- Pêcher l'omble chevalier artique cet été sur le territoire de la rivière Tuksukatak ou pêcher la truite mouchetée ou la truite grise sur le lac à quelques minutes du camp.



Contactez: ***Serge Vincent***
Arctic Adventures

19,950 Clark Graham
Baie D'Urfé, Québec, Canada
H9X 3R8

Téléphone: (514) 457-9371
Télécopieur: (514) 457-4626

Voyages FCNQ INC.

LE SEUL LANGAGE QUE NOUS PARLONS... SERVICE

NOTRE SPÉCIALITÉ: LE GRAND NORD

- ☐ Forfaits culturels
- ☐ Forfaits chasse & pêche
- ☐ Forfaits sportifs
- ☐ Safari de photos
- ☐ Service personnalisé
- ☐ Observation: flore, faune, migrations d'oiseaux
- ☐ Voyages d'affaires
- ☐ Destinations soleil
- ☐ Croisières
- ☐ Europe

PERMIS DU QUÉBEC

IATA ACTA

19950 Clark Graham,
Baie D'Urfé, Québec, Canada H9X 3R8
Téléphone: (514) 457-2236
Fax (514) 457-4626
Watt (800) 363-7610

Leah Qinuajuak, sage-femme dont la science unit deux mondes

Carole Beaulieu

À 30 ans, Leah Qinuajuak savait à peine écrire lorsqu'elle a été embauchée pour apprendre à mêler la science des Blancs aux mots et aux gestes millénaires de la tradition inuit.

Aujourd'hui, deux ans plus tard, la jeune mère aux pommettes saillantes et aux yeux bridés a les gestes lents et la voix rassurante de ce qu'elle est devenue: une apprentie sage-femme — une « piarartaakajiit » en langue inuit — un espoir pour les femmes du Nouveau-Québec qui veulent accoucher dans leur village plutôt que solitaires dans un hôpital québécois du Sud.

Mais l'espoir ne va pas sans inquiétude. À la seule mention des sages-femmes de Povungnituk, le président de la Corporation des médecins du Québec, Augustin Roy, perd sa politesse habituelle, s'étrangle en parlant de ces femmes qui « le narguent » du haut de leur petit village au nom imprononçable, à huit heures de vol de Montréal, le long de la Baie d'Hudson.

Lorsque l'hôpital d'Inuulitsivik a décidé d'embaucher des sages-femmes et d'en former d'autres, il n'avait pourtant pas en tête de devenir le fer de lance du mouvement de légalisation des sages-femmes.

« Nous voulions simplement répondre aux besoins de la population », explique le docteur André Corriveau, Directeur des services professionnels.

L'hôpital de la Baie d'Hudson dessert sept villages, situés à 60 ou 40 minutes d'avion les uns des autres, le long d'une côte inamicale, battue par des vents violents. Avant son ouverture, il y a deux ans, les femmes Inuit de la côte accouchaient souvent loin des leurs, dans un hôpital du Sud. Les pères, absents de l'accouchement, se désintéressaient de la naissance.

En vingt ans de transferts au Sud, qui à certaines époques atteignaient presque 90 % des mères, le « savoir traditionnel » de sage-femme s'est presque perdu, déplore Johanne Gagnon, une infirmière du Sud devenue sage-femme en Suisse et qui travaille depuis trois ans à Povungnituk.

A presque disparu aussi une très belle tradition inuit qui refleurit aujourd'hui dans ce même village: celle de la « sanaje », cette personne « responsable du développement moral de l'enfant », qui coupe le cordon à la naissance et est la première à habiller le nouveau-né.

Le taux de mortalité néonatale du Nouveau-Québec, neuf fois plus élevé qu'au sud, s'apparente à celui des pays du Tiers monde.

Les responsables de la maternité de Povungnituk estiment que le seul espoir des populations nordiques est de « prendre en charge » leur santé et que le travail déjà accompli dans leur propre village en est la preuve.



PHOTO ARCHIVES

Les apprenties sages-femmes de Povungnituk assument aussi des tâches de prévention et d'éducation. On voit ici Leah Qinuajuak expliquer à deux futures mères les étapes de développement du foetus.

ᐱᐊᖏᑦᑕᑎᓯᓵᑦ ᓴᐱᑦᓂᑐᒥᐅᑦ ᐊᓂᑕᐃᓕᑎᑦᓯᓂᓪᒥ
ᐃᓕᓴᐃᑦᓯᑎᑦᓄᓐ ᐱᓇᓯᐊᖏᑦᑐᑦ ᓕᐊ ᖃᓄᐊᕐᐊᓐ
ᑐᑭᓯᑎᑦᓯᓐᓴᓐ ᒪᑦᓂ ᐊᓇᓄᐅᕐᓂᓂ ᖃᓄᓐ ᐱᐊᖏᓴᐃᑦ
ᐱᖅᑦᑕᓕᓯᒪᒃᑐᒃ Archives)

Distributions Marcel Lacroix inc.

Marcel Lacroix
Propriétaire

LES SPÉCIALISTES EN EXPÉDITIONS NORDIQUES

- **Réception**
- **Entreposage**
- **Réfrigération**
- **Expédition aérienne**

ᐱᔪᓐᓇᑦᑕᑐᑦ
ᐊᐅᑦᓯᑎᑦᓯᓂᖅᑯᑦ
ᐅᑭᐅᖅᑕᑐᒍᖅᑐᓂᖅ

- ᑎᑭᕋᓂᑦ ᐊᖏᔪᖅᑕᐅᔪᓐᓇᑐᑦ ᑎᑭᖅᐱᐅᑦᓯᑎᑦ
- ᐃᓂᑦᖃᖅᑎᓯᔪᓐᓇᑐᑦ ᖁᓕᓵᐊᓂᒃ
- ᓂᑦᓚᒪᓵᖅᑐᑎᓪᓗᑦ
- ᑎᒃᒥᓵᖅᑯᓯᑎᑦᓯᔪᓐᓇᑐᑦ

Aéroport de Val d'Or
C.P. 758, Val d'Or, Qué.
J9P 4P8
Tél.: 819-825-7175

Dans les petits locaux de l'hôpital aux allures de module lunaire, ce sont des femmes autochtones qui posent aujourd'hui les nouveaux-nés sur le ventre de leur mère, d'autres femmes autochtones qui conseillent les mères sur les soins du nouveau-né, d'autres encore qui parlent de prévention et de bonne alimentation. Tout cela en inuktitut. Et toutes les statistiques démontrent que mères et bébés sont en meilleure santé qu'ils ne l'ont jamais été.

À la maternité de Povungnituk, un département de l'hôpital, les décisions sont prises par un conseil formé d'un médecin, d'une sage-femme « quallunaaq » (non inuit) et des sages-femmes inuit. L'hôpital a reconnu l'apport des sages-femmes en les incorporant à son Conseil de médecins dentistes, devenu Conseil des médecins, dentistes et sages-femmes. Un précédent de taille au Québec.

Dans quelques semaines, les trois apprenties auront formellement terminé leur formation et prendront leur place dans la communauté.

« Cette première génération de travailleurs locaux est un modèle, un espoir pour les jeunes, dit Johanne Gagnon. Leur existence permet aux jeunes de visualiser un avenir dans lequel ils ont un rôle valorisant »

Ce qui ne veut pas dire que la formation de sages-femmes inuit soit facile. Le Nouveau-Québec est un monde en développement. Les professionnels venus du Sud doivent chercher à transmettre leur savoir « sans juger », en cherchant à bâtir sur les coutumes plutôt qu'à les dénigrer.

Sans aucune aide financière du ministère de l'Éducation, l'équipe de Povungnituk a développé un programme unique au monde qui sera présenté à la prochaine conférence circumpolaire réunissant les Inuit de plusieurs pays nordiques.

La profession de sage-femme étant illégale au Québec, l'hôpital a dû faire d'étranges contorsions pour rémunérer son équipe. Au registre des salaires, les sages-femmes sont devenues des infirmières et les apprenties des préposées.

Pas question non plus de centraliser le travail à Povungnituk. L'hôpital a déjà ouvert un poste de sage-femme à Inukjuak, un autre village de la côte. L'une des tâches de cette sage-femme sera de former deux femmes du village pour la remplacer.

Dans cette région isolée, les sages-femmes ne constituent pas un débat politique.

Elles font tout simplement la différence entre accoucher dans une ville inconnue, loin des siens, et accoucher dans son milieu, entourée de ses proches. Un point c'est tout. Les femmes de l'Arctique veulent accoucher dans le Nord, insiste Johanne Gagnon. Et pour cela, elles ont besoin du savoir qui assurera le respect de ce droit.

Affaires indiennes et du Nord Canada
Région du Québec

Indian and Northern Affairs Canada
Quebec Region

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien souhaite bon succès au peuple inuit du Nouveau-Québec dans sa démarche pour former son gouvernement au Nunavik.

ᑲᓪᒪᑐᖅᑯᑦ ᐃᓄᓕᓴᐃᓐᓇᖅᑎᑦ ᐱᓕᕆᓂᕐᓂᐊᕐᓇᖅᑐᖅᑯᑦ ᐃᓄᐃᑦᓂᑦ ᑯᓚᐃᓐᓇᑦ ᐃᓄᐃᑦᓂᒃ ᑯᓕᐃᑦ ᑕᖅᕿᖅᓂᒥᑎᐅᓂᒃ ᐊᓕᐃᓕᕆᓂᐊᕐᓂᖅᑐᑦ ᓄᓇᕗᒻᒥᑦ.

Canada

ᓕᐊ ᖃᓄᓇᐊᕐᓂᖅ; ᖃᐅᔨᒪᓂᖅ ᐃᓇᓱᓄᓄᑦ ᒪᑎᑭᓇᓄᑦ ᑲᑎᕋᐅᔭᖅᓴᖅ

ᐃᓐᓂᓱᓄᐃ >ᐱᓐᓂᑐᑎᓐ ᑲᑭ >ᓕᐅ

ᓕᐊ ᖃᓄᓇᐊᕐᓂᖅ ᐊᓪᓚᖏᑦ ᓴᓇᓕᐅᑎᓪᓚᖅᓯᓂ ᐱᓇᓱᐊᕐᑐᖅᓯᓂ ᐊᒪᓕᓇ ᖃᓄᖅ ᓇᓄᓕᕆᓂᖅ, ᐃᓕᓴᐅᔪᖅ ᐊᑐᐊᓕᖅᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐃᓚᖓᔪᖅ

YAMAHA

C'est toute la différence.

ᖃᒪᖏ - ᐊᑦᓗᒋᐅᑕᖓᓂᒃ ᓴᓇᓕᔪᓐᓇᒧᑦ

La Bravo mérite tout votre respect, au chantier comme ailleurs. Car la Bravo vous donne tout ce qu'il y a... y compris une traction supérieure grâce à une forte démultiplication.

>ᖁᖅ ᓕᓕᒋᐅᑦᓕᐊᓕᔪᐅᓐ ᐱᓇᓕᑦᐱᓂᓕᓂᒃ ᑭᓇ ᐱᑦᓯᑕᐅᓗᐊᑦᑐᖅ
>ᖁᖅ ᐅᑦᓗᓕᒪᖅ ᐃᖏᑦᕿᓂᖅᓕᔪᒃᓪᓚᑦ ᑭᓇᐅᒋᑐᓗᐊᑦᖁᓕᓂ.ᐅᖃᓚᐃᑦᑐᓂᒃ
ᐅᓂᐊᕈᑎᓂᒃ ᖃᓚᐅᑦᔪᒋᖅᑐᖅ.



Bravo.

Toute la famille en voudra une. Car l'Ovation c'est le produit de la technologie Yamaha: un style de motoneige tout à fait nouveau.

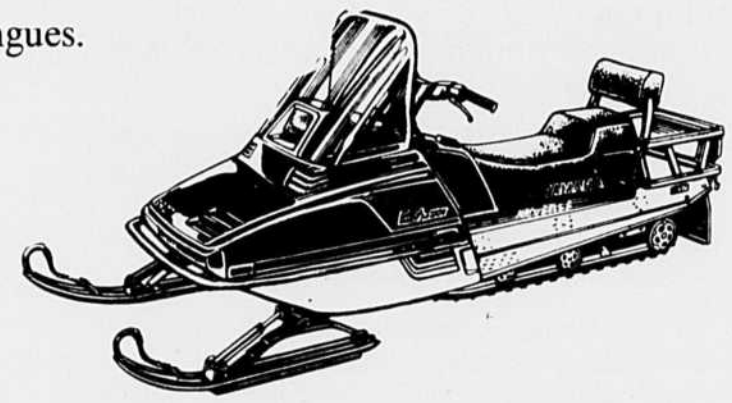
ᐅᓇᑕᒃ ᐱᔪᑦᔨᓂᐅᓪᓕᖅ ᐃᓚᒋᓚᒪᑦ ᐊᓂᐊᓚᖅᖁᖅᖃ ᐅᕐᐃᕆᑦ ᑕᐃᑦᕼᐅᑎᑦᓯᐅᖅ
ᒋᒪᖅᑦᓄᓪᓕ ᐅᓚᒪᓂᒃᓂᓪᓕᖅᓂᒃ.



Ovation.

L'Enticer a d'abord été conçue pour le travail. Chenilles extra-longues. Porte-bagages extra-large. Et puissance extra-fiable de Yamaha (presque 400 cc), plus embrayage YPZ à toute épreuve.

ᐱᑦᔭᐊᓂᑐᐃᓐᓇᒪᑦ ᓴᓇᕈᑎᓯᒪᑦᒋᖏᑦᓚᖅ ᐱᓇᓯᐊᑦᓂᒧᖅᖃᖅ ᓴᓇᒋᐃᓂᖅ.
ᑕᑭᕐᓂᑦᓴᐅᓯᓂ ᐊᓗᖅ ᐊᑦᔨᐊᓂᓗ ᐅᓯᐱᖅ ᐊᖏᓂᑦᓴᐅᓯᓂ. ᐊᐅᓚᐅᑎᓚᒃ
ᓯᑦᔨᓚᐅᑦᓯᒪᑦᓯᐊᒋᖏᑦᑐᓂᒃ 400 - ᓚᓪᓂᒃ ᐊᑦᒪᓗ ᐱᐅᕐᒪᓕᓇᒥᒃ ᓇᓴᒃᓚᓴᑦᓯᓂ
ᐱᐅᕐᒪᓕᓇᒥᒃ.



Enticer.

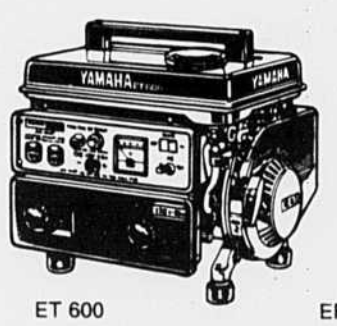
Puissance muselée prête à bondir.

ᓇᓂᑐᐃᓪᓇᓪ ᐃᔨᒪᐅᑎᖅᑭᐱᓪᓇᐳᑎᑦ

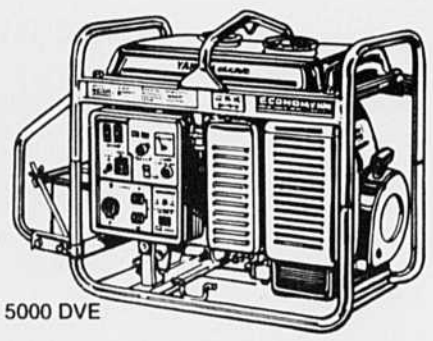
Qui dit que vous ne pouvez pas l'emporter?

Avec un générateur Yamaha, vous aurez une puissance fiable dans un cadre assez portatif pour aller n'importe où vous allez travailler.

Venez voir vous-même!



ET 600



EF 5000 DVE

Pᓇᓐ ᐅᖅᒪᑦ
ᓇᔨᑦᑎᖅᑭᐱᓪᓇᓕᕆᔨᓂ/ᐃᓐᓂᒃ
ᓂᒃ? ᖁᒪᖅ
ᐃᔨᒪᓐᐅᑭᑎᓐᐊᕕᓂᖅᓂᒃ;
ᐃᔨᒪᖅᑦᑎᑕᐅᔪᒃᓇᓯᐊᑦᐳᑎᑦ
ᓇᒧᑐᐃᒃᓇᓗ
ᐱᓇᓯᐊᑦᐱᕐᒍᒪᔨᑦᔪᕕᐊᑦ
ᓇᔨᑦᑎᕈᔪᒃᓇᓯᔪ ᐊᑎ
ᓇᒪᒥᓂᖅ ᑕᑯᓂᐊᓚᐅᓇᑦ.

ᓂᐅᕕᐊᑦᕼᐅᒪᑕ ᑯᐊᐸᓂ ᑯᐸᐃᒃ ᑕᖅᕿᖅᓂ
DISPONIBLE DANS LES COOPÉRATIVES LOCALES

La Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec

ᓂᓗᑦᓯᐊᓗᐊᖏᑦᓂᓂᓄ
ᐃᓕᓴᐃᓯᔪᑎᓄᓯᑦ.
ᐃᓄᑦᑎᑐᐃᓵᓄᓯᐊᓐ.
ᐊᒻᒪᓄ ᑕᑯᑦᓴᓯᐊᓐ
ᖃᐅᓯᓴᓐᑕᐅᓂᑦᓂ
ᒎᑯᐊ ᐊᓱᓇᐅᔨᑦ
ᓄᑕᕋᐃᓵ ᑎᒥᖅᑦ
ᓱᒻᒪᓯᐊᑦᓂᓴᐅᓯᐊᖅᑦ.

ᑕᑦᔨᓂ ᒥᑭᔨᐊᐱᒥ
ᐃᓵᓄᐊᑭᓯᑦᒥ
ᐱᐊᕋᓐᑕᔪᐅᓐᒥ ᐋᓂᓐᑦ ᐃᓄᐊᓐ.
ᐊᐅᑎᓴᐅᓂᐊᓕᓄᑦ ᐃᓂᓯᓐᑦᓄᓐ
ᐃᑦᓂᓯᓐᓂᑦᑐᑎᓄᓯᑦ.
"ᓯᐅᑦᓪᓕᑦ
ᓄᓪᓕᒥᓂ ᐱᓪᓯᐊᓐᑐᑦ
ᐃᒪᒥᓂᑦ ᐅᑦᑐᑎᑎᐊᔪᐅᓐ
ᐊᒻᒪᓄ ᓯᐅᓂᑦᓯᓯᐊᔨᑦ-
ᓯᓂ ᐅᐱᑦᓂᓴᓄᑦ".
ᑕᐃᒪᑦ ᐅᖏᓀᐊᑦᓪᓕᐅᓐ.
ᑕᒪᓐᓄ ᓄᐃᑕᓪᓂᖏᓐ
ᐱᐱᖏᓂᐊᑦᑐᓐᓂᓂᓐᑦ ᐅᐱᒪᑦ-
ᓂᓴᓂᑦ ᐃᓯᒪᑦᓂᓴᐅᓪ-
ᕿᐅᑎᓄᓯᑦ ᓯᓐᓂᑦᒥᓂᓐᒪᑕ
ᐅᐱᔨᓂᓴᓐᑦ ᐃᒻᒥᓂᑦ".
ᐃᖅᔨᓐᑕᐅᖓᓪ-
ᕿᑎᑦ ᑭᓇᐅᔨᑎᔨᑦ
ᐃᓕᓴᑦᓂᓕᓵᒪᓀᓐᑦᓄᓂᑦ
ᒎᑦᑯᐊ ᐃᓕᑦᓂᓴᐅᓯᐊᑎᓐ.

ᐊᑦᓂᐊᓯᐅᑎᒻᒪᓀᑦ.
ᑭᔪᑎᓂᐊᑎᑦ. ᐃᔨᖏᑦᓂᐊ-
ᑎᑦ. ᐊᒻᒪᓗ ᐃᑦᓂᓯᐟᓯ-
ᔨᑦ" ᑕᐃᒪᐃᑦᑎᓗᔪ
ᑕᒪᓐᓇ ᓯᓐᓗᐊᓯᔪᓄᓯᑦ
ᐅᐳᐟ ᑯᓇᐃᓐᓂᑦ.
ᐱᓇᐊᑭᓯᓂᑦᓂᓐᓄᓯᑦ
ᒎᑦᑯᐊ ᐃᓕᑦᓂᓴᐅᓯᐊᑎᓐ.

>ᐱᑦᓂᐅᒥ ᐱᑭᐟᑎᓯᓯᒪ-
ᓕᐟᑦ ᐊᑦᔨᐅᖓᑦᐅᒥᐧ
ᓯᓪᐟᕐᐊᐊᓕᒪᒥ ᐊᒻᒪᓗ
ᑕᒪᓐᓇ ᓄᐃᑕᐅᔪᒪᓪᓕᐊᑦ-
ᐅᓂ ᓯᓪᐟᐊᐊᓂᑦᑐᑎᓄᓯᑦ
ᒎᑦᑯᐊ ᐃᓄᐃᑦ ᓇᓂᐅᐃᑦ-
ᓇᒥᐅᓪᒪᑦ ᐊᐃᓯᓯᒪᓐᑦ
ᑕᖅᓪᓂᐟᑦᐅᒥ.
>ᐱᑦᓂᐅᒥ ᐱᓇᓯᑦᑎᑦ
ᑕᒪᑕᒪ ᐊᐅᐃᓐᓇᐟᑭᖅᑎ-
ᓪᑦ ᓪᓐᑦ ᐋᑦᓂᐊᐱᖓᑕ
ᑎᒥᔪᒪᑎᖓᓂᐧ ᖁᐅᔨᓴᑦᓂ-
ᒥᐧ ᑕᑦᒍᓇᓂ ᐊᐟᕐᓂᐧ
ᐱᖓᓯᓂ ᐃᖅᑭᔨᓂᓐᓇᓯᒪ.
1989-ᒥ,
84->ᓴᐃᑦ ᐊᑦᓇᐃᑦ ᖁᑦᓴᐧ

<ᐃ ᓯᑦᓴᖓᓂᒥᐅᑦ ᓄᑕ-
ᕿᖅᑕᓪᓕᐅᔪᑦ ᑕᖅᕿᒥ.
ᐊᒻᒪᓗ 1987-ᒥ 69-
>ᓴᑐᐃᓇᐃᐃᑦ ᓄᑕᕿᖅᑕᑐ-
ᐱᓂᐅᑎᓵᓂᑦ ᑕᖅᕿᒥ.
>ᐱᑦᓂᑐᑐᐃᓵᓇᓂᖓ
ᑐᕿᕿᐅᖅᒥᔪᖅ. ᐃᑦᓂᓯᖅ-
ᓯᔨᖓᑦᓂᖅ ᐃᓇᓯᒪᔪᑦ ᐅᓪᐟᐊᐊᓕᒪᒥ
ᐊᓂᐅᑎᓵᓂᑦ ᑕᖅᕿᒥ.
ᐊᑕᐅᓯᓯᒪᓕᒫᑦ ᐊᒻᒪᓗ
ᐊᑕᐅᓯᓯᒪᓕᒫᑦ ᐃᓇᓯᒪᔪᑦ
ᐅᓪᐟᐊᐊᓕᒪᒥ ᐊᒻᒪᓗ
ᐃᓂᓯᓂᑦᓂᓐᓄᓯᑦ.
ᑕᖅᕿᒥ ᐅᖓᓯᑦᓴᐅᓂᒥᐅᑦ
ᐊᒻᒪᓗ ᐃᓂᓯᓂᑦᓂᓐᓄᓯᑦ
ᐊᓂᐅᑎᓵᓂᑦ ᐃᓇᓯᒪᔪᑦ
ᐊᑕᐅᓯᓯᒪᓕᒫᑦ ᐃᓇᓯᒪᔪᑦ
ᐅᓪᐟᐊᐊᓕᒪᒥ ᐊᒻᒪᓗ
ᐃᓂᓯᓂᑦᓂᓐᓄᓯᑦ.

ᓄᓪᓕᒥ. ᐃᓗᓯᓯᓗᑦ
ᐃᓕᐅᑦᓂᓕᑦ ᐱᓂᐊᓗᓂ-
ᓇᓂᐅᑦ ᐊᐃᐸᐅᑕᐅᓂᓂ-
ᐧᓂᐧ. ᑭᓯᐊᓂ ᐱᖓᓇᐊᑭᐅ-
ᑐᑭᑦ ᐊᑦᓴᑦᓂᑐᓂᓐᓇᓂᐧ
ᖁᐅᔨᓂᓂᑦᓂᓐᓄᓯᑦ ᐅᓪᐟᐊᐊᓕᒪᒥ
ᐃᓕᑦᓂᓴᐅᓯᐊᑎᓐ.
ᐃᓕᓴᐅᓯᓯᒪᓕᒫᑦ ᐊᐃᐸᐅᑕᐅᓂᓂ-
ᐧᓂᐧ. ᑭᓯᐊᓂ ᐱᖓᓇᐊᑭᐅ-
ᑐᑭᑦ ᐊᑦᓴᑦᓂᑐᓂᓐᓇᓂᐧ
ᖁᐅᔨᓂᓂᑦᓂᓐᓄᓯᑦ ᐅᓪᐟᐊᐊᓕᒪᒥ
ᐃᓕᑦᓂᓴᐅᓯᐊᑎᓐ.

BORÉAL HEBDO

Le samedi de 18h15 à 19h00

Magazine d'affaires autochtones en français à l'intention des résidents des communautés de la baie James, de la Haute-Mauricie, et de Nunavik (Nouveau-Québec) avec Denis Simard. Couverture des événements actuels, replacés dans leur contexte historique, dossiers, entrevues avec les porte-parole autochtones et gouvernementaux, revues de presse, musique.



Denis Simard

Sur satellite aux émetteurs de Radio-Canada

Chisasibi
Manouane
Mistassini
Obedjiwan
Waskaganish
Waswanipi
Wemindji
Weymontachie

Sur satellite via émetteurs des radios communautaires

Inukjuak
Kuujjuak
Kuujjuarapik
Povungnituk
Salluit

Sur ondes courtes fréquences:
9625 kHz.
11720 kHz.

LE SERVICE DU NORD DE
RADIO-CANADA AU QUÉBEC

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Direction générale des coopératives

«La Direction générale des coopératives rend hommage à la contribution exceptionnelle des coopératives au développement socio-économique du Nouveau-Québec»

ᑯᐸᐃᑦ ᑲᓕᒪᖓᑕ ᑯᐊᐸᓕᓵᔨᑯᑦ ᐅᐱᒍᓭᒪᓵᐸᑦᓂᑦ
ᑯᐊᐸᐃᑦ ᐊᑦᔨᖅᖁᑦᑐᑯᑦ ᐃᑲᔪᓭᒪᓂᓵᕆᖓᓂᑦ ᑦ
ᐱᕈᑦᐸᑦᓂᓂᖓᓄᑦ ᐅᒪᒃᓭᐊᕈᑎᓂᓵᓂᑲᑯᑦ ᑯᐸᐃᑦ
ᑕᕐᕿᖓᑕ

Québec

AUX CITOYENS ET AUX CITOYENNES DU NOUVEAU-QUÉBEC INUIT

Nous saluons avec respect votre marche vers l'autonomie collective. Votre démarche démocratique est pour nous une source d'inspiration et un gage d'espoir dans notre avenir.

ᒪᓕᑐᓇᐊᑦᒥ ᓄᓪᓕᒧᓴᕐᑎᔪᑦ ᑲᑐᑦᔨᖅᑎᑎᕐᑦ
ᐃᓄᕐᓄᑦ ᓄᓪᓕᒧᓴᓄᑦ ᑯᐸᐃᑦ ᑕᑦᕿᖅᓂ
ᓱᓭᑦᓴᓭᐊᑦᓯᔪᑦ ᐃᕐᑦᕿᖅᓭᐊᑦᓂᓭᕐᓂᐧ ᖁᑎᒪᓄᓭ
ᕈᒪᒐᑎᑦᑕᐃᓂᓂᑦᒧᑦ. ᕈᒪᒐᑎᑎᑦᑕᐃᓂᓂᑦᒧᑦ
ᐱᐅᓂᖅᓭᐊᑦᑕᓭ ᐱᓪᓯᐊᓂᓭᕐᓂᐧ ᓄᓪᓕᒧᓴᓄᑦ
ᑕᕐᕿᖓᑕ

ᓕᓐᓄᐊᑦᒥ ᓄᓪᓕᒧᓴᕐᑎᔪᑦ ᑲᑐᑦᔨᖅᑎᑎᕐᑦ
ᐃᓄᕐᓄᑦ ᓄᓪᓕᒧᓴᓄᑦ ᑯᐸᐃᑦ ᑕᕐᕿᖓᓂ
ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᐃᓄᐃᑦ ᑕᕐᕿᖓᓂ
ᓱᓕᓕᐅᑎᓂᐊᓕᕐᓂᖅ ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᐃᓄᐃᑦ ᑕᕐᕿᖓᓂ
ᐱᓕᕆᔨᒃᑯ

Tous les drapeaux inuit flotteront sur la prochaine conférence circumpolaire

Carole Beaulieu

LA GLASNOST réchauffe même l'Arctique soviétique.

La 5e Conférence circumpolaire inuit (CCI) accueillera en effet pour la première fois, en juillet 1989, une délégation venue d'Union soviétique, plus précisément de la région de Chukotski, la péninsule extrême orientale d'URSS, qui fait face à l'Alaska de l'autre côté du détroit de Bering.

À l'ouverture de la Conférence, les quatre drapeaux sous lesquels vivent les habitants de l'Arctique flotteront donc ensemble pour la première fois.

Jusqu'ici les rencontres de la Conférence circumpolaire regroupaient uniquement des Inuit du Canada, du Groenland et de l'Alaska.

Les Inuit d'Union soviétique participeront à l'assemblée générale au titre d'observateurs mais l'organisme entretient l'espoir qu'ils profiteront de l'occasion pour devenir membres, confirmait-on au bureau canadien de la CCI.

Fondée en 1977, à Barrow, en Alaska, la Conférence circumpolaire a sept grands objectifs: créer des liens entre les Inuit de différents pays; promouvoir les droits et les intérêts des Inuit sur la scène internationale; assurer leur participation aux institutions politiques, économiques et sociales; promouvoir une plus grande auto-suffisance des régions circumpolaires; assurer la survie et le développement de la culture inuit; protéger l'environnement arctique et subarctique et promouvoir une gestion prudente de ses ressources.

La Conférence a été fondée par le défunt maire de Barrow, Eben Hopson. M. Hopson soutenait alors que les Inuit devaient s'organiser pour protéger leur environnement contre la menace des explorations pétrolières.

L'organisme, aujourd'hui présidé par la canadienne Mary Simon, tient des rencontres internationales à tous les trois ans. La rencontre de juillet 1989 se tiendra à Sisimuit, au Groenland.

Les délégués y traiteront d'environnement, mais aussi de chômage, de désoeuvrement des jeunes, de santé, de culture et de militarisation de l'arctique. La Conférence a notamment invité des femmes de Povungnituk, au Québec, à présenter les résultats de leur travail en formation de sages-femmes.

La Conférence, dont le siège social international est situé à Kuujjuaq, au Québec, a reçu en 1988 le prix d'excellences des Nations-Unies pour sa stratégie de développement de l'Arctique et de protection de l'environnement polaire. Elle a des bureaux régionaux à Anchorage, en Alaska, à Ottawa au Canada, et à Nuuk au Groenland.

La participation des Soviétiques à la Conférence n'est toutefois pas le premier signe du « dégel ».

En octobre 1988, une délégation de la section sibérienne de l'Académie des sciences de l'URSS, a en effet participé à un colloque sur les peuples du Nord organisé par le Groupe d'études inuit et circumpolaire de l'Université Laval. Un second colloque doit avoir lieu en URSS en 1990.



PHOTO JACQUES NADEAU, SAA

Mary Simon, présidente de la Conférence circumpolaire.
ᒥᐊᔨ ᓴᐃᒪ ᐊᖏᓪᓗᒃ ᐃᓄᐃᑦ ᑲᑎᓕᖅᑎᓂᖅ ᓯᓚᑦᓯᐊᒥ (ᐊᓕᓪᓚᕆᐊᓕᖅ Jacques Nadeau)

ᐃᓄᓪᒪᑦ ᓴᐃᒪᓴᐅᑎᖏᑦ ᐃᓄᓇᑎᖅ ᓄᐃᓚᓴᐅᓕᖏᑦ ᑲᑎᒪᔨᓴᖅᑐᑦ ᑲᑎᒪᓂᖅ.

ᑲᔪᓯᑦ ᐊᑐᖏᑦ ᓴᓇᓕᖏᑦ ᑎᑎᕋᐅᓯᒪᔪᖅ ᐃᓄᐃᑦ ᑲᑎᒪᓂᖅ ᐊᑐᖅᑐᖅ ᐃᓄᐃᑦ

ᐊᐢᔪᐊᓂᐢ ᐱᕐᓇᓱᑎᓱᐊ-ᓂᐊᐢᑐᐤ: ᐃᓄᐢᓂᐢ ᐊᐢᔨᑉᑎᐢᑐᐢ ᓄᓇᕐᓂᐢ ᐱᓇᐊᖅᑎᑎᓱᐊᐢᓂᓪᓚᐅᐢ ᐅᓪᓗᐊᐢᑎᓂᐢ ᐃᓄᐃᐢ ᐱᕐᓇᐢ-ᓄᐢᑐᐤ ᐃᓕᓴᐅᑎᐢᑐᐤ ᐃᓄᐃᐢ ᐱᕐᓇᐢ-ᓇᐅᑎᐢᑐᐤ ᐃᓕᓴᐅᑎᐢᑐᐤ ᐱᓕᕆᔨᐢᑐᐤ ᐃᓄᐃᐢ ᐃᓕᓴᐅᑎᐢᑐᐤ ᐃᓄᐃᐢ ᐱᓕᕆᔨ

Le paradis blanc de l'Aventure



PHOTO C. PATSAUQ

Les soirées de chants de gorge traditionnels sont toujours très populaires auprès des visiteurs.

George Tombs

DEVANT nous s'étend une vaste plaine, sans traits bien marqués, d'une blancheur qui nous stupéfie, nous éblouit. La neige couvre tout. « Là ! s'écrie le chasseur, tendant un doigt. Je fixe mon regard à l'horizon, et après quelque temps j'y vois une série de petits points gris. Ce sont les caribous du Nouveau-Québec.

L'avion et l'hébergement coûtent encore très cher, là-haut. Et l'infrastructure d'accueil pour les visiteurs reste à développer. Mais les Québécois du Sud sont tout de même de plus en plus nombreux à y séjourner. Les uns pour rencontrer ces gens fascinants que sont les Inuit, les autres pour explorer les grandes étendues sauvages du territoire, photographier ou chasser une faune abondante.

Si on a la chance d'assister à une soirée de danse et de mime inuit, c'est une expérience qu'on n'oubliera jamais. Voir de jeunes gens imiter les mouvements du renard ou du morse rappelle un temps révolu. Et puis, il y a le bon air frais, un ski de fond merveilleux, la possibilité de partir en traîneau à chiens, ou de se promener tout simplement dans la toundra, à la recherche de saxifrages tremblotants et de saules de l'Arctique.

Au début des années 50, le troupeau de caribous de la Rivière George se chiffrait à 5,000 bêtes. Aujourd'hui on en dénombre plus de 800,000 ! C'est tout le mystère des cycles naturels du Grand Nord, de ces espaces éblouissants sans routes, ni chemins de fer, ponctués par la migration des bêtes.

Chaque année, entre autres, la Coopérative de plein-air Passe-Montagne organise des randonnées à pied dans les monts Torngat (18 jours, $ 2,300 à partir de Montréal), et dans la vallée de la rivière George ($ 1,396). Dans la vallée, on a tout le loisir de suivre, appareil-photo à la main, la migration de ces magnifiques caribous.

Dans les Torngat, en plus du troupeau, on peut rencontrer des ours noirs, des loups, des renards et de nombreux oiseaux. Tout ceci dans le paysage désertique et presque lunaire de la toundra québécoise. Passe-Montagne a ses bureaux à Montréal : au téléphone (514) 276-1643.



PHOTO J.P. BOUDOU

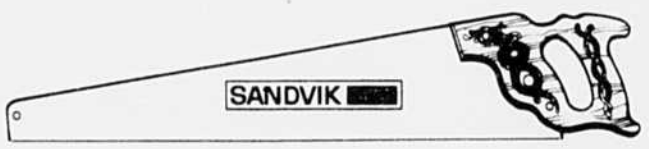
Les caribous de la Rivière Georges n'étaient que 5,000 en 1950. Ils sont aujourd'hui 800,000, au grand plaisir des visiteurs qui peuvent les observer tout à leur aise alors qu'ils traversent les rivières à la nage.

La Fédération
des Coopératives
du Nouveau-Québec

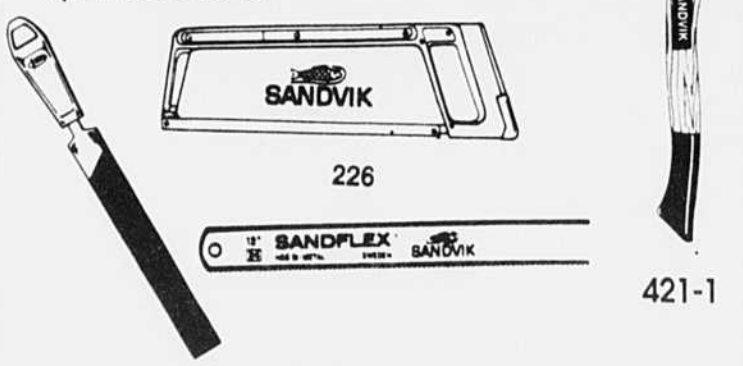
SANDVIK

ᖃᓪᓗᒡ ᓴᓇᔨᓪᓚᕆᔨᐸᑦ ᐅᑉᐳᓵᓂᑦ
ᐊᑦᓯᓴᕐᒥᒡ ᓴᓪᐸᐅᑦ ᐊᒻᒪᓗ
ᐃᐊᖏᒡ ᓴᓇᖅᑎᑎᒃᓂᓱᐃᓚᐅᒃ
ᐃᓕᓴᐅᒡ ᑕᒪᑕᒪ





Pour travailler le bois ou la pierre,
Sandvik et la Coop ont les outils
qu'il vous faut!



ᓂᐅᐱᐊᖅᑐᒪᒐᓂᑦ ᐃᐊᓕᓂ ᐃᓕᐱᒡ ᑕᖅᖃᓗᓂ
DISPONIBLE DANS LES COOPÉRATIVES LOCALES

La CSN est heureuse
d'appuyer la démarche entreprise
depuis plusieurs années
par les citoyens et citoyennes
du Nouveau-Québec Inuit
et de soutenir leur revendication
d'une autonomie qui réponde
à leurs aspirations démocratiques.

CSN

Denise Benoit, assistante-gérante du département de tourisme à la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, croit que la région offre « une vie de repos, de relaxation. Les gens savent vivre. On y apprend que la vie, il faut en profiter ».

Elle avoue cependant que ce sont surtout des professionnels avec des moyens financiers importants qui y voyagent. Jusqu'à présent, la fédération s'est adaptée aux exigences d'Américains et d'Allemands de l'Ouest en quête de trophées de chasse, alors que « le Québécois, la plupart du temps, c'est au niveau culturel qu'il s'intéresse au Nouveau-Québec ».

Voyager n'est pas facile dans ce territoire qui va de la baie d'Hudson jusqu'aux monts Torngat à la frontière du Labrador, en passant par l'Ungava. Des restaurants, il n'y en a pas tellement, et d'ailleurs on n'a pas le droit de vendre de nourriture traditionnelle, comme on le fait à Tuktoyaktuk dans les Territoires du Nord-Ouest (où l'on peut commander des sandwiches à la viande de renne).

Il est préférable d'organiser son voyage à l'avance, par l'intermédiaire de la fédération ou d'une agence de voyage (il y en a 5 ou 6 au Québec) qui peuvent créer un itinéraire sur demande : une promenade en traîneau, un tour en bateau sur la rivière Koksoak, au moment où les caribous traversent à la nage, une soirée de chants de gorge traditionnels, séjours de chasse et pêche. Du point de vue logistique autant que financier, il est plus facile d'organiser des séjours pour des groupes que pour des particuliers. Pâques et Noël sont des fêtes colorées et importantes pour ce peuple très pieux. L'office anglican, célébré en inuktitut dans une chapelle en bois, offre des moments d'une grande beauté.

Arctic Adventures, la division de la fédération qui s'occupe tout spécialement des voyageurs (19950 Clark Graham, Baie d'Urfé H9X 3R8, au téléphone : (514) 457-9371 FAX : (514) 457-4626) offre des forfaits pour pêcheurs et chasseurs, à partir de $ 1,750. La documentation est offerte uniquement en anglais pour l'instant : on prévoit la traduire prochainement.

À titre d'exemple : le camp de pêche de la rivière Tunulik est bien situé pour la pêche à l'omble, la truite et le saumon. Il y a des forfaits de quatre à sept nuits, du 29 juin au 7 août. Se munir de Muskol pour les mouches ! Ces forfaits coûtent de $ 1,750 à $ 2,250, y compris l'avion aller-retour (un Boeing 737 de Canadien International) Montréal/Kuujjuaq.

De même, le camp de caribou de la rivière Tunulik offre une combinaison de chasse au caribou et de pêche, à partir du 23 août. Un forfait de six nuits commence à $ 2,650, et la dernière partie de chasse de la saison, départ le 25 septembre, revient à $ 3,100.

Le camp de caribou Akuliak coûte plus cher, variant de $ 3,600 à $ 4,500 pour cinq à sept nuits, entre le 19 août et le 25 septembre. La Société de développement touristique des Naskapis, pour sa part, peut organiser des expéditions de chasse et de pêche, ou encore de *trekking*, à partir de Schefferville (au téléphone 418-588-2612). Un autre contact : l'Associaiton des pourvoyeurs du Nouveau-Québec qui a tout un réseau de camps dans le Nord, mais il faut pouvoir rejoindre chaque pourvoirie; mieux vaut donc téléphoner à Québec au 418-872-5057, on vous guidera vers ce que vous recherchez.

Il faut savoir que les délais pour cause de mauvais temps (brouillard en été, neige en hiver) sont fréquents. *Arctic Adventures* n'assume pas de responsabilité pour ces délais. D'après mon expérience, les clients dans ces camps sont généralement très satisfaits de leur séjour.

Quelques conseils pratiques maintenant...

Les services médicaux disponibles dans le Nouveau-Québec sont concentrés dans des villages comme Kuujjuaq et Povungnituk et sont d'une bonne qualité. La carte soleil y est acceptée ! Le secret pour voyager confortablement : se préparer à tout, y compris au froid en été. Il est recommandé d'apporter des habits chauds, et même une parka, surtout si on séjourne sur la côte.

Prendre des photos dans le Nord n'est pas facile. Le soleil y est moins fort, mais reste plus longtemps au-dessus de l'horizon. La glace et la neige peuvent gâcher vos résultats. Consultez un magasin de photo pour obtenir des conseils sur les meilleures pellicules, objectifs et filtres à utiliser.

Les magasins d'artisanat sont à visiter. On peut aussi, à l'occasion, acheter une sculpture en pierre de savon directement de l'artiste, pour un peu moins cher, mais il y a plus de choix à la coop.



PHOTO ARCHIVES

Les pêcheurs trouvent au Nouveau-Québec un petit paradis de pêche où abondent l'omble, la truite et le saumon.

Un bon conseil



Ne fumez pas

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Shell

Au Service du Nouveau-Québec depuis 1964

Des produits de qualité raffinés au Québec

Shell Canada - ᐅᖃᓕᓗᓪᓚᕆᐅᑎᓂᖅ.
ᐱᔪᖃᓂᒃᑲᓕᕐᖏᖃᐅᑉ ᑯᐃᐅᑉ ᑕᖃᖏᓂ 1964 - ᒥᓂᖅ
ᐅᖄᓕᓗᖃᖏᐃᑦ ᓴᓗᒪᓴᖃᐅᔨᖃᑎᖃᐅᒥ.

Pratte, Villemaire, Bélanger

comptables agréés / chartered accountants

ᑕᒪᓕᕆᔨᓂᐊᕐᓂᖅ ᐱᔨᑦᓇᐅᑎᓕᑦ.

1280 ouest, ave Bernard, bureau 300
Outremont (Québec) H2V 1V9

Téléphone (514) 270-4923 Télécopieur: (514) 270-5048

METROHEAT TÉL.: 514-272-0371
FAX: 514-272-8548
WATTS: 1-800-363-9533

DIVISION DE "LES DISTRIBUTEURS ARMSTRONG LTÉE", SHERBROOKE, QUÉBEC

FOURNISSEUR AUX COMMUNAUTÉS DU NORD

ᑎᑭᓴᐃᐱᐅᔨᓐ ᓄᓇᓕᖏᓂ ᐅᑭᐅᖏᑕᒥᒥ

SUPPLIERS TO THE NORTHERN COMMUNITIES

VOS BESOINS EN:
- **CHAUFFAGE**
- **PLOMBERIE**
- **VENTILATION**
- **ÉQUIPEMENT PIÈCES/CONTRÔLES**

ᑭᙵᒪᑭᓴᖅᑐᑦᓯᔪ

- ᐅᓂᐊᔪᓴᐅᑎᖅᓴᓂᐊᑦ
- ᔪᑕᐃᖅᓴᓂᐊᑦ
- ᐱᓇᔪᑎᑦ
- ᐃᓕᑦᓴᐃᑦ/ᖅᒪᒪᑎᑦ

YOUR NEEDS:
- **HEATING**
- **PLUMBING**
- **VENTILATION**
- **EQUIPMENT, PARTS/CONTROLS**

1395, DES CARRIÈRES, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2G 1V9

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE CRIE DU CANADA

«Distribution d'Énergie Crie du Canada Inc., compagnie opérant dans la distribution de produits pétroliers sur le territoire nord du Québec et au Nouveau Québec vous souhaite bonne chance dans votre processus de démocratisation».

"ᐊᑦᓪᓚᐃᑦ (ᑯᔭᑦ) ᐅᖃᓕᓗᓪᓕᕐᕈᔭᖏᑦ ᑲᓇᑕᒥ".
ᐱᔨᒪᓴᑯᔭᒃᓗᐊᖃᖅᑯᑦ ᐱᐅᓂᓴᐸᒥᖅ
ᐱᔪᑦᓪᓕᐊᒃᓴᓂᔪᓕᐊᖅᓄᑦ
ᖃᒪᒃᐅᑎᑦᑕᐃᓪᓂᓴᒧᑦ."



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT . . .

C'EST TOUT NATUREL

La santé environnementale

Hydro-Québec attache une attention particulière aux effets de ses activités sur la santé environnementale. Elle mène présentement des études sur l'utilisation des phytocides pour l'entretien des emprises de lignes de transport d'énergie. De plus, Hydro-Québec a mis en oeuvre trois plans d'action portant sur les domaines suivants :

- l'élimination, le plus sûrement possible, des biphényles polychlorés (BCP) présents dans certains de ses équipements ;
- les répercussions sur la santé humaine et animale de l'exposition aux champs électrique et magnétique ;
- l'évaluation du degré de contamination par le mercure des poissons dans le territoire de la Baie James afin de réduire les risques pour la santé des populations de ce territoire. Ce travail permet l'élaboration de mesures visant à prévenir ou réduire cette contamination et ses effets.

ᓭᐅᒡᒐᓕᕆᔨᒃᑯᐊᓂᖅ ᐊᒥᓱᓕᕆᔨᒃᑯᐊᓂᖅ ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ

ᓭᐅᒡᒐᓕᕆᔨᒃᑯᐊᓂᖅ ᐊᒥᓱᓕᕆᔨᒃᑯᐊᓂᖅ

ᐊᐅᓚᑦᔨᐊᓕᐅᕙᓪᓕᐊᑦ.

ᐊᒥᓱᓕᕆᔨᒃᑯᐊᓂᖅ